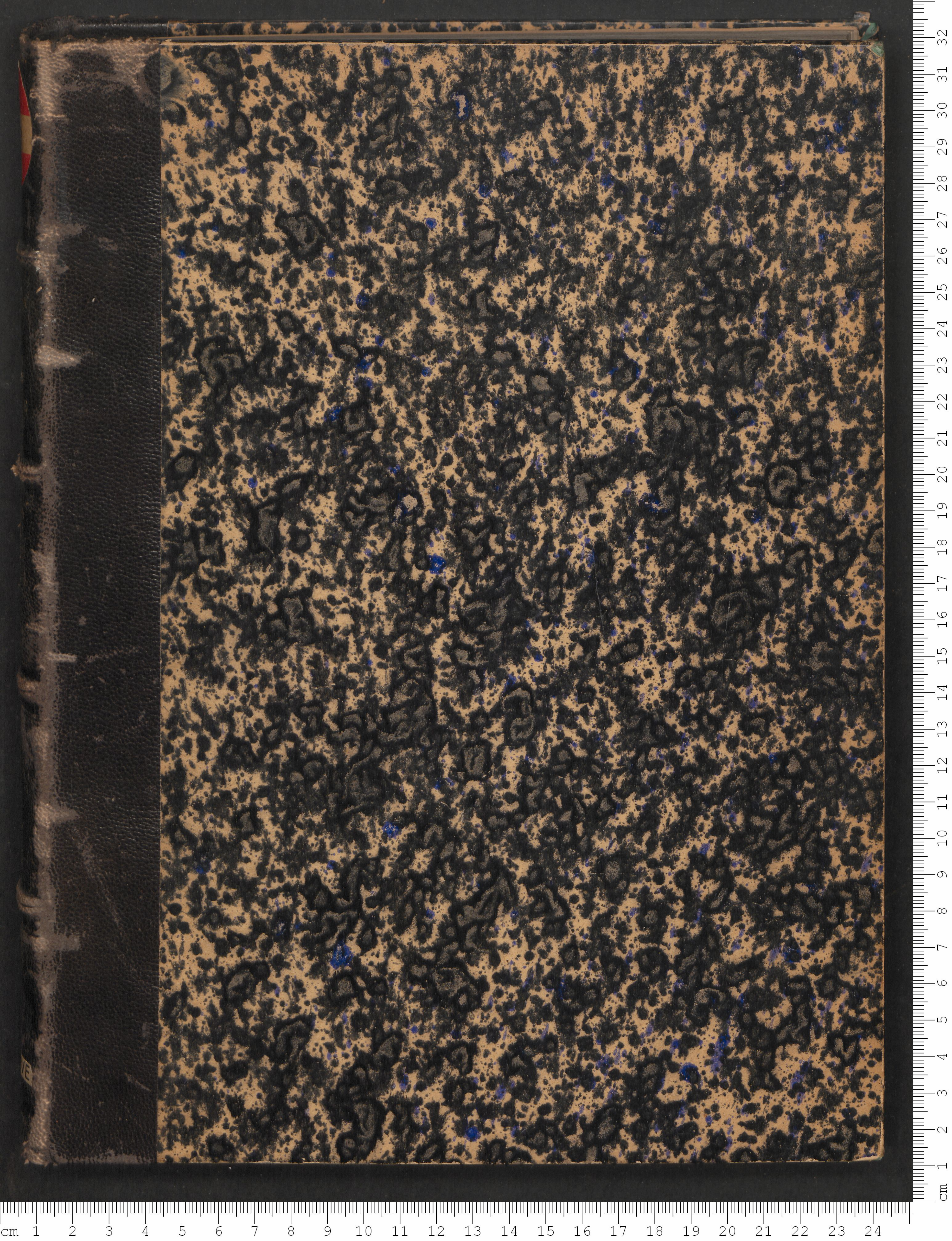
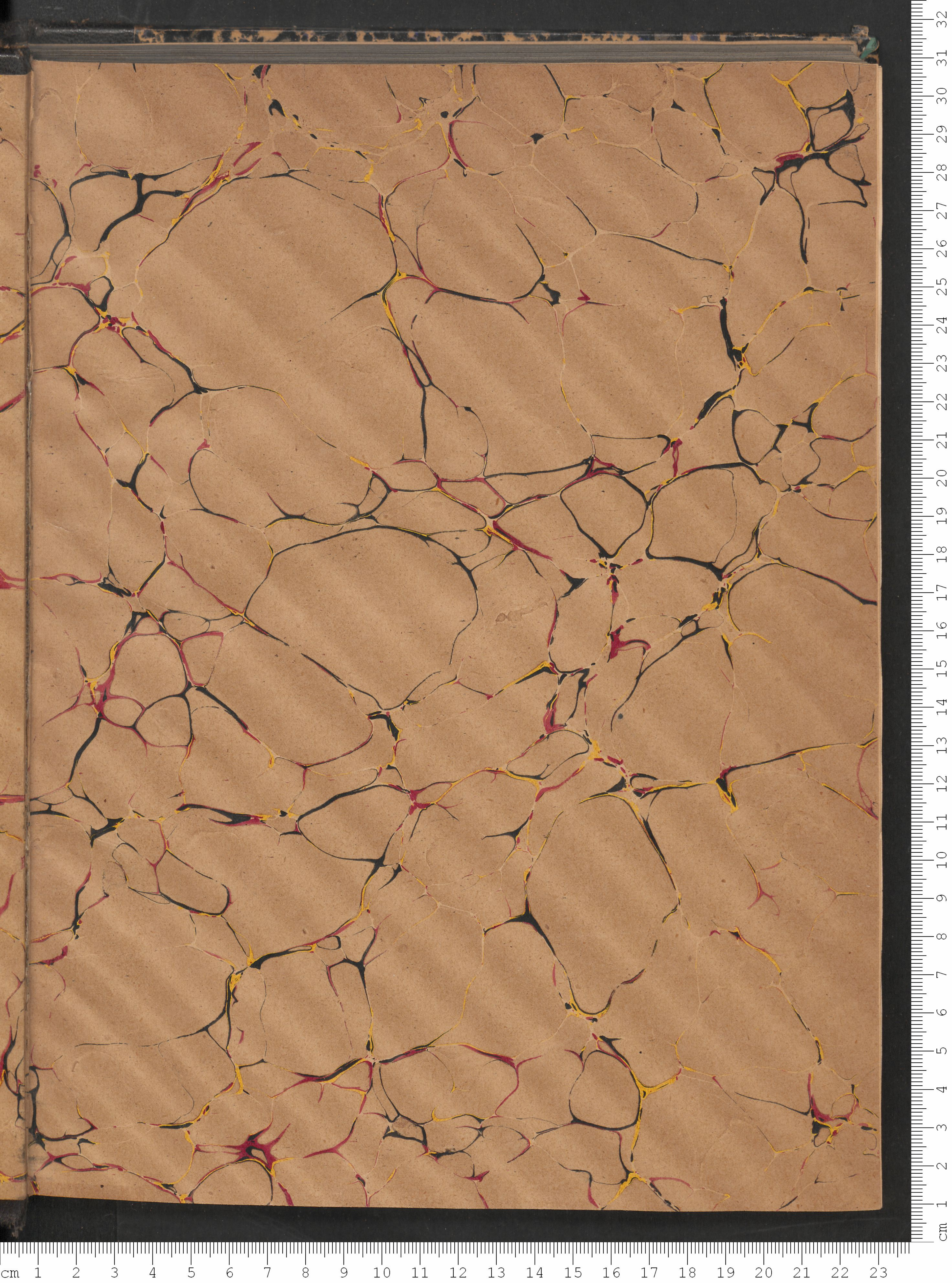
J. CHEVRIER

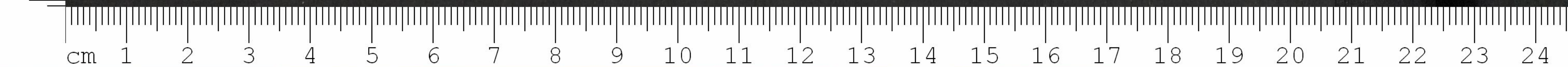
CHALON
SUR-SAÔNE









BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

CHALON-SUR-SAÔNE

Cet ouvrage a été tiré seulement à

TROIS CENTS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

Nos 1 à 50 sur papier Whatman.

Nos 51 à 300 sur papier de Hollande.

EXEMPLAIRE No 290

CHALON-SUR-SAÔNE

PITTORESQUE ET DÉMOLI

ENVIRONS ET LÉGENDES

A L'EAU-FORTE ET A LA PLUME

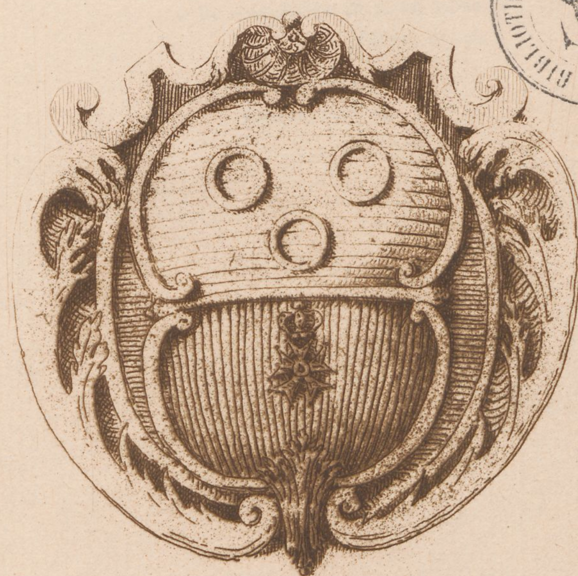
PAR

JULES CHEVRIER

DIRECTEUR DU MUSÉE

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE





INTRODUCTION PAR M. LÉOPOLD NIEPCE

Président de la Société littéraire de Lyon.

POSTFACE DU Dr. ABEL JEANDET

Bibliothécaire-archiviste de la ville de Mâcon

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1883

J. Chevrier

DÉDIÉ

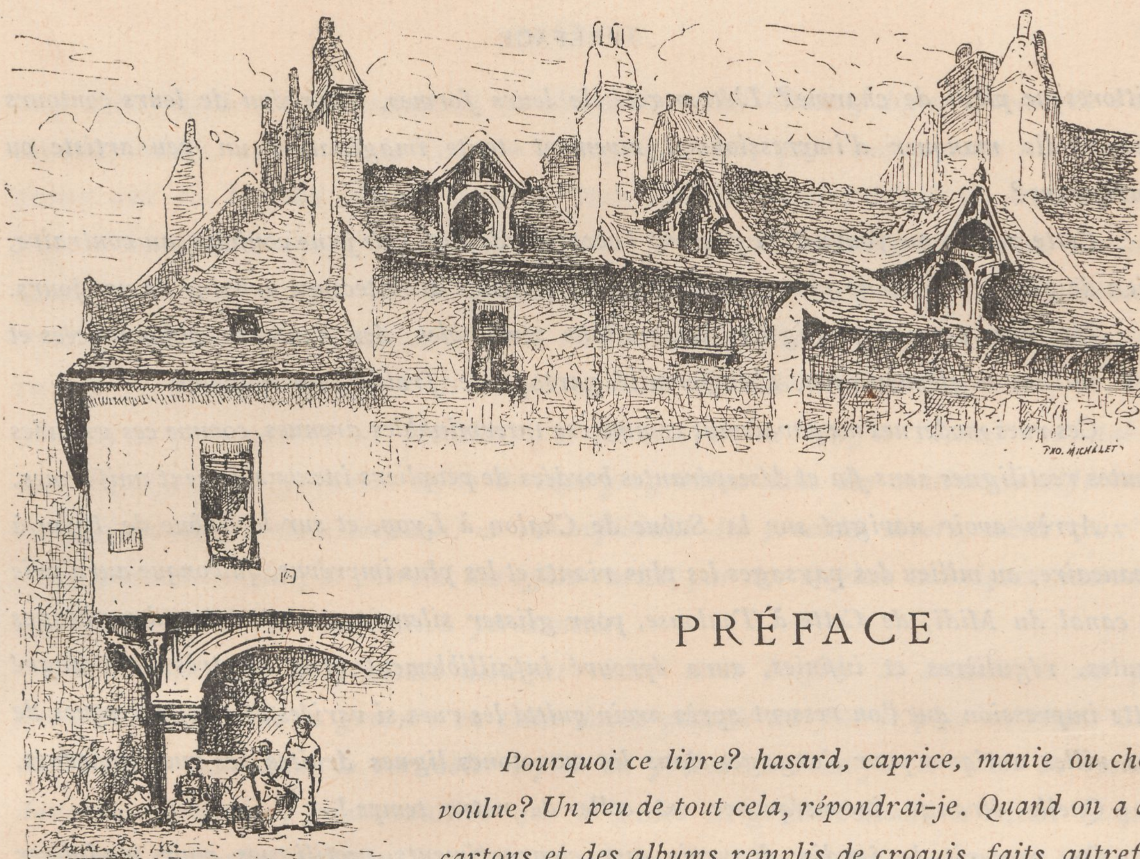
A

CHALON-SUR-SAONE

MA VILLE NATALE AFFECTIONNÉE

« Et multiplicata eſt in eis ruina. »
PSALM. CV, 29.

« Ut sit memoria illorum. »
ECCLES. XLVI, 14.



PRÉFACE

Pourquoi ce livre? hasard, caprice, manie ou chose voulue? Un peu de tout cela, répondrai-je. Quand on a des cartons et des albums remplis de croquis faits autrefois sans parti pris, un peu au hasard, sans autre mobile que l'amour ou la toquade du pittoresque, quand on a le caprice de la chose étrange, de la forme originale; quand on est atteint de l'incurable manie du collectionneur ; quand on a un peu de cette fièvre qui fait aimer la couleur locale, trouver du charme dans les souvenirs du vieux temps et goûter savoureusement les parfums du passé, on arrive naturellement à ce que j'ai voulu essayer de faire : recueillir et conserver, faire une sorte de sauvetage de ce qui a disparu et de ce qui va s'en aller, condamné bientôt par les nécessités nouvelles et les besoins de la vie moderne.

D'autres, et j'en suis peut-être un peu, ont recueilli et sauvé, non sans profit pour l'art et pour le goût, des médailles et des meubles, des émaux et des tapisseries, des bronzes et des tableaux, des faïences, des estampes et des livres. J'ai voulu sauver aussi des choses qui ne s'emmagasinent pas : des pignons et des coins de rue, des tours et des ruelles, des ponts et des bastions, des profils du temps passé, des costumes et des usages qui se perdent.

C'est là une sorte de curiosité assez difficile à enserrer dans les vitrines d'un collectionneur, mais à laquelle je trouve une haute saveur et des droits non moins grands qu'à tous les plus beaux bibelots. Si le fond de toutes les collections mobilières peut être regardé comme le contenu, j'ai pensé que le contenant pouvait bien avoir ses titres. Aussi bien, tous ces vieux recoins de nos anciennes villes n'ont-ils pas un côté

pittoresque plein de charme? L'étrangeté de leurs formes, l'imprévu de leurs contours peuvent-ils manquer d'impressionner vivement toute imagination un peu artiste ou antiquaire?

Cette pensée me fournit en passant l'occasion de dire que je ne connais, au contraire, rien de plus froid et de plus monotone que la glaciale architecture urbaine de nos jours.

Des rues pareilles, alignées de maisons semblables, des hauteurs ordonnancées et des saillies réglementaires. L'uniformité partout, le froid ennui toujours.

Ces rues modernes me paraissent comme ces interminables avenues, comme ces grandes routes rectilignes sans fin et désespérantes bordées de peupliers inexorablement uniformes.

Après avoir navigué sur la Saône de Chalon à Lyon, et sur le Rhône de Lyon à Beaucaire, au milieu des paysages les plus riants et les plus imprévus, quiconque aura pris le canal du Midi, de Cette à Toulouse, pour glisser silencieusement entre deux berges hautes, régulières et infinies, aura éprouvé infailliblement et à un très haut degré cette impression que l'on ressent après avoir quitté les rues si variées et si pittoresques de nos villes antiques pour s'engager dans les monotones lignes droites des rues modernes.

Quelle étrange inconséquence est celle de notre temps!

On proscrit le jardin français aux compartiments rectilignes pour n'admirer que le jardin anglais aux contours ondulés : le contraire de ce qu'on fait pour les villes. Il y aurait, ce me semble, un excellent juste milieu à prendre en évitant de construire des rues tracées au cordeau sur un plan d'échiquier, et en évitant aussi de faire des rues noires et tortueuses comme la rue Coupe-Gorge et la rue Massacre de Rouen, ou bien encore comme les rues des Femmes-Fraîches et des Cochons-de-Lait de Chalon.

Cette froideur ennuyeuse, cette monotonie fatigante se retrouvent bien souvent dans les œuvres de l'esprit, dans les dessins comme dans les récits; c'est là un écueil difficile à éviter dans les recueils du genre de celui-ci, car le récit et le dessin sortis tous les deux de la même main ne sauraient manquer de prendre un accent forcé d'uniformité. C'est pourquoi j'ai cherché à éviter, dans la mesure du possible, ce danger que j'ai bien compris. Aussi dans les notices, tout en m'éloignant autant que je l'ai pu de la froide histoire et de la minutieuse archéologie, chose assez malaisée en pareille matière, j'ai demandé à l'habile collaboration d'amis dévoués, soit des morceaux d'histoire étudiée, soit des pièces de fantaisie poétique dont le tour savant ou léger, piquant ou disert ne devra pas manquer de semer l'intérêt à la place de la monotonie.

Pourrais-je assez remercier cet ancien camarade d'études, M. F. Fertiault, pour les excellents sonnets qu'il m'a donnés? Cet autre ami, trop modeste anonyme, pour ses pièces de vers improvisées avec tant de verve et d'esprit; puis M. Abel Jeandet, de Verdun, qui m'a buriné si finement, sous forme de postface, une page émue et colorée,

coup d'œil rapide sur les hommes et les choses du vieux Chalon, digne travail de l'archiviste érudit, auteur de la Galerie Bourguignonne; *puis encore mon excellent et ancien ami M. Léopold Niepce, le savant historien chalonnais, à qui je demande une page d'introduction et qui me donne libéralement une très savante histoire de Chalon, écrite avec cette science de nos annales dont il a donné des preuves si nombreuses; enfin M. Marcel Canat, obligeant ami, savant doublé d'un artiste, qui m'a ouvert ses cartons et ses albums remplis de croquis anciens très habilement crayonnés.*

En ce qui concerne les planches, j'ai dû essayer de côtoyer l'écueil redoutable, en interprétant les nombreux sujets de mon programme dans des sentiments différents, en adoptant des formats inégaux, et en employant des procédés divers, même ceux de l'héliogravure; enfin j'ai cherché des effets variés par des moyens techniques nouveaux et souvent dus à mon innovation personnelle.

J'ai pensé que les planches devaient rester dans l'esprit de croquis et ne pas chercher les effets de la gravure en taille-douce poussée au fini le plus extrême. C'est du reste, à mon avis, le véritable emploi du procédé à l'eau-forte. C'est en restant dans le rôle d'œuvre prime-sautière que ce genre de gravure donne le mieux ce qu'il comporte de qualités propres, la chaleur et la couleur, qui le différencient de la taille-douce, toujours froide et compassée.

Devais-je me renfermer dans les murs de la ville? En rétrécissant ainsi mon cercle j'aurais négligé des localités essentiellement chalonnaises, au fond desquelles je devais recueillir plus d'une matière digne d'intérêt; des sites pittoresques et des légendes fantastiques.

Ces légendes je les ai glanées çà et là: elles ne sont ni de l'histoire ni de l'archéologie; ce ne sont pas non plus de simples sujets de curiosité; elles valent mieux que cela, car le plus souvent on pourrait les rattacher à des faits historiques oubliés dont elles ne sont que la tradition défigurée ou transformée.

On peut encore envisager ces récits fabuleux par un côté particulièrement intéressant, car ils nous donnent la mesure de cette naïveté facile des gens illettrés de la campagne, superstition simple, que je préfère cent fois à la prétentieuse crédulité des demi-savants de nos villes, qui croient à la double vue des somnambules, aux tables tournantes, aux spirites, aux esprits frappeurs et aux médiums.

La légende m'aura poussé quelquefois à faire une planche sans intérêt, quelquefois aussi la planche pittoresque m'aura fait rechercher et trouver une légende ou une tradition ignorée. Toujours récits et légendes auront été recueillis avec soin, simplement, écrits sans prétention aucune, et les planches exécutées avec toute la sincérité de l'artiste antiquaire qui veut faire œuvre de sauvetage.

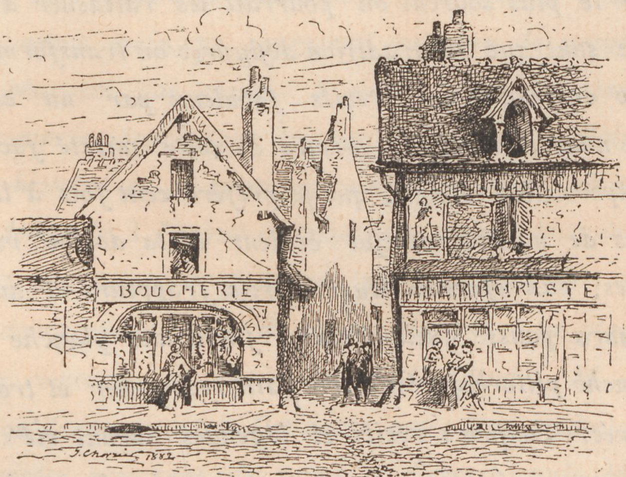
Pour terminer, je souhaite que dans l'avenir on me sache un peu gré d'avoir pu conserver sur le papier des restes anciens dont la trace et le souvenir sont déjà presque complètement effacés.

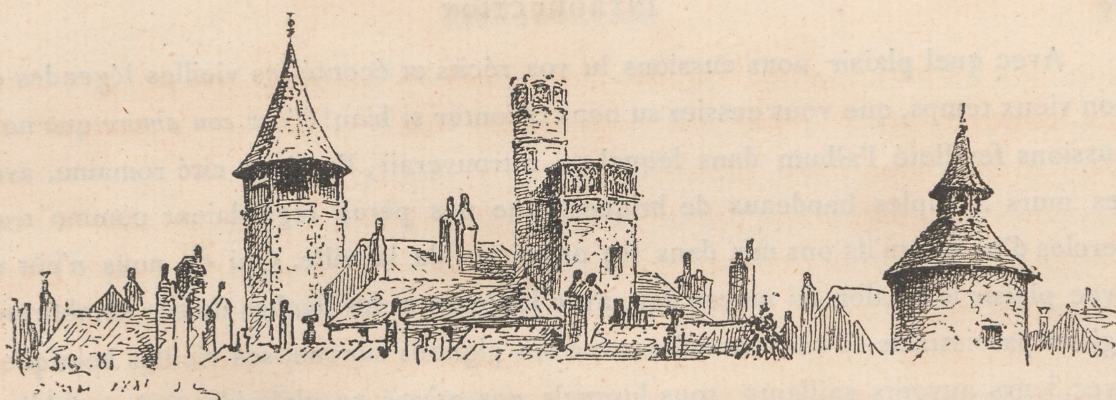
Dans la crainte d'être par trop long et fastidieux, à force de détails menus et multipliés, j'ai négligé de joindre à ce recueil bien d'autres sujets qui me paraissent ne pas manquer d'intérêt.

Combien de petits coins n'ai-je pas laissés ? des églises disparues, le bailliage démoli, la porte Condé et la porte des Murs, l'ancien hôpital et les costumes des sœurs hospitalières de Sainte-Marthe, des novices et des postulantes, restes vivants très pittoresques des ajustements du XVe siècle ; l'abside de Saint-Vincent, vieux débris caractéristique de l'architecture romane, le cloître et ses galeries aux arcades capricieusement décorées ; la maison de la rue du Châtelet, revêtue de bas-reliefs fins et distingués dans le goût du XVIIe siècle ; la Commanderie du Temple, nombre d'anciennes maisons démolies et dont je conserve les dessins ; puis, au dehors, les ruines imposantes des châteaux de Larochepot, de Brancion, de Ruffey, de Dulphey, de Couches, etc., etc. ; les châteaux de Cercy, d'Uxelles, de Saint-Germain-des-Bois, de Rully, etc., etc. ; le menhir de Boyer (dit la pierre Sanguini), celui de Saint-Micaud, etc. Mais chaque œuvre est obligée de subir dans son exécution l'inflexible loi des nécessités de la pratique : il faut savoir se soumettre et se limiter.

Qui sait ? plus tard, un jour ou l'autre, il sera peut-être possible de faire éclore ces tard venus sous quelque autre forme.

Chalon-sur-Saône, 4 février 1882.





Mon cher Ami,

Vous me demandez une préface pour votre nouvel ouvrage ; mais sachez donc qu'il y a des livres qui n'en ont pas besoin. En ouvrant le vôtre, on voit de suite ce qu'il contient. On n'inscrit pas sur un pont : « ceci est un pont », ni sur un obélisque : « ceci est un obélisque. » Votre œuvre est, à la fois, une histoire sommaire de Chalon et un album de gravures, — un de ces charmants recueils dont vous aimez à doter l'art, — et j'entends encore le bruit que fit, dans le monde des bibliophiles et des collectionneurs d'estampes, votre dernière série de ravissantes eaux-fortes semées dans *Les Amoureux du Livre*.

Jadis, chaque année, vous nous donniez d'excellentes notices archéologiques sur le *Chalon souterrain*, comme le docte antiquaire *Artaud* nous charmait autrefois, ici, avec son *Lyon souterrain*. Vous recherchiez, avec une infatigable ardeur, dans le sol de notre pays, foulé tour à tour par tant de peuples divers, toutes les vieilles civilisations ; et avec quel charme votre crayon, si fin et si délicat, savait reproduire tous leurs monuments ! — Aujourd'hui, vous ne troublez plus avec votre pioche le silence des tombes, pour y surprendre les secrets de l'histoire ; vous vous attachez aux vieilles maisons et aux vieux châteaux en ruines des alentours de Chalon. Toutefois, laissez-moi vous adresser un reproche amical. Qui aime bien, châtie bien.

Pourquoi n'avez-vous pas décrit et gravé tout le vieux Chalon, que vous avez, tout entier dans vos portefeuilles?

Avec quel plaisir nous eussions lu vos récits et écouté les vieilles légendes du bon vieux temps, que vous eussiez su nous raconter si bien! C'est *con amore* que nous eussions feuilleté l'album dans lequel on retrouverait, l'antique cité romaine, avec ses murs à triples bandeaux de briques, que nos pères regardaient comme trois cercles d'or et qu'ils ont mis dans les armoiries de la ville. Qui de nous n'eût vu avec plaisir le Chalon du moyen âge, avec les tours et les flèches de ses nombreuses églises paroissiales et conventuelles, avec ses pignons sur rue, ses vieilles boutiques, avec leurs auvents saillants, sous lesquels nos mères se plaisaient à jaser! N'aurions-nous pas été heureux aussi de connaître tout ce que la Renaissance, à son tour, avait élevé dans notre ville, — car elle y avait aussi prodigué ses œuvres, — et ne regrettera-t-on pas toujours, entre autres, ces tombes de marbre et de bronze qu'elle avait érigées dans plusieurs de nos chapelles ? Cette histoire est encore à faire. Le Père Berthaud a bien composé son indigeste *Orbandale;* Saint-Julien de Balleure a laissé une meilleure histoire ; Pierre Naturel a écrit celle de nos évêques, demeurée si longtemps enfouie sous la poussière de la bibliothèque de Lyon, où j'ai eu la bonne chance de retrouver le manuscrit de la main d'Énoch Virey, que notre docte ami Henri Batault va publier. Le P. Perry a été aussi un excellent annaliste, en puisant aux vraies sources. Courtépée a écrit également d'excellentes pages, mais il n'a pu être que succinct. Ni les uns ni les autres n'ont eu, comme vous, l'avantage de savoir manier le pinceau, le crayon et le burin. Il manque dans leurs livres les vues et les plans des lieux et des monuments dont ils ont parlé. C'est donc à vous, qui savez être historien et artiste, à nous donner bientôt une histoire complète, ou sommaire, de ce passé déjà bien loin de nous, rempli fréquemment de jours si *meslés,* comme dit un de nos vieux chroniqueurs, — et souvent non sans gloire.

Du reste, n'avons-nous pas déjà fait ensemble cette longue histoire? Vous souvenez-vous de cette bonne soirée de l'automne dernier, où au déclin du soleil se couchant, dans un lit de pourpre et d'or, derrière le mont Abbon, nous nous plaisions, sur votre terrasse, à nous rappeler les annales de la vieille cité bourguignonne? Avec quel plaisir nous parlions d'elle, en la regardant mollement assise au bord de sa nonchalante et paresseuse rivière brillant aux derniers feux du jour!

J'ai noté, depuis lors, cette causerie dont j'ai gardé un si bon souvenir, — et je vous adresse aujourd'hui mon carnet. Vous me direz si la mémoire m'est restée fidèle. Transcrivez même ma lettre, si vous voulez, en tête de votre livre, puisque vous exigez absolument de moi une préface.

I

Notre point de départ a été bien loin dans la nuit des temps. Nous avons pensé que l'historien moderne devait, s'il voulait être complet, ne pas négliger de dire aussi ce que furent nos pères dans ces époques lointaines, ignorées jusqu'à naguère, — que la géologie nous a révélées et que la science a fait apparaître tout à coup, à nos yeux étonnés, comme un étrange tableau. Nous avons donc recherché ensemble si, dans ces temps reculés où l'imagination se perd, Chalon n'a pas été aussi primitivement une de ces stations dans lesquelles nos devanciers venus, selon les uns, de l'extrême Orient, ou descendus, selon d'autres, des glaces du Nord, ont campé un jour. Nos recherches sur cette question ont été faciles. Nous n'avons eu qu'à ouvrir un recueil inspiré par une bonne pensée, — d'une durée trop éphémère — et dans lequel vous et plus d'un de nos amis, vous avez inscrit tant de bonnes choses, avec vos dessins sur ces âges que les savants ont appelés préhistoriques, — et laissez-moi ajouter... sur lesquels ils s'entendent si peu... Vous avez toujours été dans le vrai et vous nous l'avez prouvé par des monuments. Là où s'épanouit aujourd'hui la ville moderne, industrieuse, commerçante et active, sur un promontoire naturel dans notre vaste plaine, a existé, à l'origine, un large campement de nos pères, qui ne vivaient que de la chasse et de la pêche. Leur vie était dure et sans grands besoins. La nécessité, mère de l'industrie, leur fit faire des armes et des outils avec les galets roulés de la rivière, des instruments et de la poterie grossière que le Musée possède et dont vous avez aussi de beaux échantillons dans votre riche cabinet. Ce mamelon, surélevé par la main des hommes, ne tarda pas à devenir un solide refuge dans lequel il fallut s'abriter derrière des murs de pierre et de bois enchevêtrés : car l'homme a toujours été mauvais, avouons-le sans détour. Un poète même l'a appelé un sot animal. Il a donc cherché querelle à son voisin dès l'origine. Quand il a été en nombre, il a fait la guerre, cette triste chose qui tue, qui brûle, qui ravage, dont nous nous glorifions même, et qui nous fait élever des statues et tresser des couronnes à ceux qui ont le mieux su égorger leurs semblables et saccager leur pays plus à fond. Nous avons voulu ensuite savoir ce que fit Chalon dans les temps plus rapprochés et voisins de la conquête romaine. Mais on écrivait peu

alors ; la tradition se transmettait oralement de générations en générations. L'instruction même donnée à la jeunesse par les druides, dans la profondeur de nos forêts presque impénétrables, ne laissait pas des traces tangibles. Nous ne savons donc rien, ou presque rien, sur la première organisation politique et sociale de nos anciens, sur leurs dieux avides de sang et dont nous croyons avoir retrouvé des autels dans les champs au pied du Montrond, à Boyer, et qui ont retenu l'horrible nom de Sanguini (*campi Sanguinis*). Que savons-nous aussi sur les *Fées* qui ont joué un rôle si considérable dans la religion de nos premiers aïeux ? Le Celte superstitieux s'arrêtait avec bonheur devant les sources qu'elles protégeaient, devant ces intarissables réservoirs dont l'éternelle libéralité étanchait la soif du peuple, abreuvait le troupeau, vivifiait le pâturage et guérissait les maladies.

II

Il faut arriver presque jusqu'à l'invasion romaine pour faire de la chronologie et écrire avec un peu de précision l'histoire de notre ville. Nos pays présentaient alors un tout autre aspect; aujourd'hui nous pouvons dire, comme le disait, il y a deux siècles, l'auteur de l'*Orbandale:* « Son assiette est un terrain si fortuné et il est sous tous les aspects du ciel si favorable que sa félicité est le comble des désirs des autres provinces ; la prodigue nature lui a fait tous ses dons » ; mais, au temps dont je parle, d'immenses forêts couvraient la contrée, *continentes silvas et paludes* (César, lib. III, cap. 28). Ces bois et ces marais servaient de refuges à nos pères pendant leur héroïque lutte de dix ans contre nos envahisseurs : *Circa flumen Ararim reliqui sese fugæ mandarunt atque in proximas abdiderunt* (idem). « Toutefois, au moment de la conquête, a dit avec raison Sismondi, les Gaulois étaient déjà une race vieille de quinze à vingt siècles, comme celles du Sud et de l'Orient, et non point un peuple enfant comme les Germains. »

D'après César lui-même, « les Gaulois étaient une race industrieuse, antérieurement à leur contact avec les Romains, et très adroits à imiter tout ce qu'ils voyaient faire. Vous souvenez-vous aussi de ce qu'en dit Cicéron dans son discours sur les *Provinces consulaires?* « Tous nos sages ont regardé la Gaule comme l'ennemie la plus redoutable pour Rome, mais la puissance et la multitude de ses peuples a

empêché jusqu'à ce jour de les combattre tous. » César, plus audacieux, entreprit cette tâche. Les Helvètes par une invasion lui en fournirent le prétexte. Les rivalités et les divisions des Gaulois lui en donnèrent le moyen, et sa supériorité stratégique lui en assura le succès. Mais la résistance fut longue et héroïque; elle dura dix ans. César nous en a laissé l'histoire. Elle est glorieuse pour nous, et, de nos jours, un empereur a répondu au sentiment national des fils de ces fiers Gaulois, en élevant sur les murs d'Alise une statue à leur chef vaincu, mais non déshonoré, à Vercingétorix.

César a fait de Chalon une base d'opérations, un centre d'approvisionnements (*castrum frumentarium*) pour ses légions. La navigation facile de la Saône lui permettait de leur faire parvenir des vivres dans toutes les directions. Mais les Chalonnais ont eu souvent mauvaise tête: au temps de la conquête, un député éduen, un ambitieux téméraire, leur souffla l'esprit de révolte; et, à sa voix, ils chassèrent le tribun *Aristius* de leurs murs, ainsi que les marchands romains qui y trafiquaient. Ce coup de tête leur coûta cher: Aristius les châtia sévèrement, mais le député s'était sauvé. Ces habiletés ne se voient pas seulement dans l'antiquité.

Q. Cicéron, le frère du célèbre orateur, passa l'hiver à Chalon, après la prise d'Alise; et nos pères, rivés à leurs fers, ne songèrent plus à les briser. Je voudrais pouvoir dire qu'ils surent garder dans leur esclavage le souvenir constant de leur grandeur passée, de leur liberté perdue et de leur dignité; mais l'histoire me donnerait un démenti. La sensuelle et énervante civilisation de Rome leur fut funeste par son contact dissolvant. Dès le lendemain de la conquête, on put dire d'eux dans le sénat de Rome : *Jam Romani fiunt ;* alors, comme nous l'a si bien dit un de nos amis dans ses études sur certaines mosaïques, la beauté de la contrée, la facilité des communications par la Saône et par les voies multipliées, la fertilité de notre plaine et de nos coteaux y avaient amené de riches familles patriciennes. Alors, de tous côtés, dans tous les lieux où le charme des cités et l'abondance des eaux pouvaient le plus flatter la sensualité des habitants, des villas s'élevèrent et s'entourèrent de tout le luxe dont l'Italie donnait l'exemple. Nos pères, comme les Romains, appelèrent des artistes de Rome qui mirent en œuvre les matériaux rares apportés des contrées les plus lointaines. Ces somptueuses demeures ont disparu, comme tous les monuments que les Romains avaient élevés à Chalon pendant les quatre siècles de leur domination. Mais vous souvenez-vous, quand nous explorâmes ensemble les ruines des villas de Sans, près Sennecey, avec quel intérêt nous déchiffrâmes, entre autres, l'inscription tumulaire de la femme de Quintius Florentinus (*conjugi karissime et*

incomparabile) et mîmes à jour les belles mosaïques si bien décrites ensuite par notre ami M. Paul Canat? Quel luxe dans ces villas! Quel goût exquis dans leur décoration! Il n'en reste plus que des *piécettes,* comme disait le Florentin Gabriel Siméoni, quand, au XVI[e] siècle, il se penchait sur les ruines du Lugdunum romain pour les étudier et les décrire.

Je ne vous parlerai pas des ruines du *Cabillo* romain. Vous les connaissez mieux que moi. Intrépide archéologue, pionnier infatigable, ne vous êtes-vous pas donné la noble tâche de les rechercher partout où le sol chalonnais peut en recéler encore ; de remuer de fond en comble ses couches amoncelées et d'assurer ensuite leur conservation dans le musée que vous avez sorti de l'état embryonnaire ou dans votre riche cabinet d'antiquaire? Je me rappelle aussi toujours avec une vraie satisfaction l'ardeur que vous mîtes, il y a bien des années déjà, à me seconder dans la recherche souterraine de l'ancienne enceinte à bandeaux de briques, dont les Romains avaient entouré leur ville. Quels soins vous donnâtes à l'exhumation des blocs énormes, bases de cette muraille, et des débris d'édifices qui ont servi à sa construction, le jour où les barbares menaçant Chalon de leurs sauvages fureurs, la population se vit obligée de renverser elle-même ces édifices qui faisaient son orgueil, pour opposer une digue au torrent impétueux qui allait la submerger! Votre amitié me dessina alors les planches de mon étude sur ces vieilles fortifications dont on avait ignoré le vrai tracé. C'est vous aussi qui m'avez aidé à faire les plans de mon livre ; mais, depuis lors, je ne sais lequel de vos architectes, démarquant sans vergogne mon linge, a reproduit, sur une grande et mauvaise carte de Chalon, notre tracé, sans dire où il avait fait cet emprunt..... Mais, vous le savez, les plagiaires ne sont pas seulement de nos jours; il y a longtemps qu'un certain poète a dit : *Sic vos non vobis,* etc.

Depuis lors, mon cher ami, n'est-ce pas vous aussi qui avez arraché du sol de Saint-Jean-des-Vignes des inscriptions, des couronnements de piédestaux, des autels votifs, des fûts de colonnes, des statues funéraires et des divinités païennes mutilées dont ce coin de terre était encore si riche, après nous avoir donné déjà, en 1829, le remarquable Mercure que le Musée de Lyon a su s'approprier. N'est-ce pas vous aussi qui avez aidé à sortir des restes du Châtelet tous ces débris de monuments entrés, au moyen âge, dans sa construction? Faut-il dire encore que c'est à votre persévérante sollicitude qu'on doit l'exhumation, au quartier de la Colombière, de ce groupe antique qui représente un gladiateur combattant, terrassé par un lion? Le lit de la Saône n'a-t-il pas été également pour vous une mine féconde et qui semble inépuisable? Dois-je relater ici tout ce que vous

avez extrait de ses sables en fait d'objets d'art en verre, en bronze, en fer, en terre et en bijoux? Cette énumération serait trop longue, et vous avez déjà décrit et dessiné tous ces objets dans vos nombreuses et intéressantes notices.

Chalon, on peut le dire, ne le céda en rien à aucune autre ville de son importance. Avant nous et avant nos savants amis de la Société d'histoire et d'archéologie, plus d'un auteur ancien nous avait déjà parlé de plusieurs vieux édifices chalonnais. Frédégaire, dit le Scholastique, c'est-à-dire le savant, un de nos compatriotes du VII[e] siècle, et dont M. Guizot a traduit la savante *chronique,* ne nous a-t-il pas raconté que le roi Gontran se servit en partie de leurs ruines pour élever l'église et le monastère de Saint-Marcel? Un religieux du IX[e] siècle rapporte que la crypte bâtie sur le tombeau de saint Agricole fut ornée de colonnes et d'entablements de marbre romains : *Crypta est mirifico opere et ornamentis exstructa, tabulis et columnis decorata marmoreis.* En 1001, l'abbé Guillaume recueillait encore parmi les débris des monuments romains de Chalon, une quantité de marbres rares avec lesquels il éleva la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon.

Sous la domination romaine, l'histoire de Chalon fut, à peu près, celle de la plupart des villes de troisième ordre. Placée sur l'une des grandes voies dont le gendre d'Auguste avait doté les Gaules et au bord d'une rivière dont la navigation est si facile, elle fut traversée sans cesse par les légions que les empereurs durent envoyer aux frontières, toujours menacées et souvent entamées. L'un des soldats de ces légions nous est même rappelé par ce beau bas-relief découvert à la citadelle et dont M. Marcel Canat de Chizy, l'un de nos amis, a donné la reproduction dans ses *Inscriptions antiques de Chalon.* Le soldat se nommait *Albanus;* c'était un *Ubien,* originaire des bords du Rhin; il faisait partie du corps de cavalerie désigné sous le nom de *Ala Asturum,* formé dans la province des Asturies.

Chalon n'a jamais été cependant une cité (civitas), mais toujours une importante ville de commerce. Son port est souvent mentionné par les historiens. Eumêne, le loquace rhéteur d'Autun, en a ainsi parlé : « Tum quidem, dit-il, tua jam imperatoris cura, refovendis militum viribus a caballonensi portu navigia provideras. » La notice de l'empire lui a consacré aussi un souvenir: « In provincia lugdunensi, dit-elle, prima præfectus classis araricæ caballoduno. » Comme Bourguignons ne devons-nous pas aussi une mention particulière de reconnaissance à l'empereur Probus? Si aujourd'hui nos coteaux sont couverts de vignes luxuriantes, si le vin cher à Bacchus coule à flots dans nos verres, que nous aimons à entrechoquer avec nos amis, ne le devons-nous pas à ce prince? Mais nous sommes des ingrats : Probus attend encore la statue que notre gratitude aurait dû lui ériger. Relevons

donc les autels de Bacchus, immolons en son honneur une génisse blanche et un bouc noir en témoignage de reconnaissance, et tout en élevant une statue de cent coudées de haut à Probus, nous briserons celle de cet inepte Domitien, qui avait fait arracher toutes nos vignes sous le prétexte que nos pères avaient déjà la tête trop chaude.

D'autres empereurs ont visité aussi Chalon. Auguste s'y était arrêté, l'an de Rome 727, lorsqu'il se rendit de Lyon à Autun, qui par reconnaissance se para du nom d'Augustodunum. Agrippa, son gendre, l'accompagnait, et nous donnait la belle route qui, partant de Lyon, touchait à nos murs et cheminait ensuite vers Autun en passant à Mercurey, devant l'autel que les gens du pays avaient élevé à Mercure, si cher aux Gallo-Romains : *Mercurium maxime colunt Galli,* a dit César. Constantin y amena ses légions de Trèves pour aller combattre Maxence, son rival. Avec lui, la religion chrétienne s'assit enfin sur le trône des Césars. Le courageux martyr Marcel, à qui un ange avait ouvert, la nuit, la prison de Lyon, était venu déjà apporter la bonne parole dans nos contrées, sous le règne d'Antonin ; mais ce prince détestait les chrétiens. Marcel est arrêté et refuse au gouverneur Priscus de sacrifier aux faux dieux. « Furieux de ce refus dédaigneux, disent les *Actes de saint Marcel,* le président livre le saint martyr aux mains des bourreaux pour être exécuté ; mais il voulut qu'auparavant il fût conduit devant les statues des dieux adorés dans la ville, afin d'y subir divers supplices. On le mène d'abord à la statue de Saturne, élevée au bord de la Saône ; là, il est étendu sur un chevalet et accablé de coups. On le conduit ensuite vers l'image du Soleil, placée dans la muraille de la porte Sequane, et la plus vénérée des idoles du pays. Enfin on le traîne jusqu'à deux milles de la ville, — au sanctuaire d'Ammon, dont la statue toute en verre (*olovitrea*) couronnait le faîte d'une colonne. Puis on l'enterra debout jusqu'à la ceinture, et après trois jours passés en cet état à louer son Dieu, il rendit à la terre sa dépouille mortelle et envoya son âme au ciel. »

Constantin, en passant par Chalon pour montrer à son armée qu'il attendait du vrai Dieu la victoire, fit marcher avec lui des évêques et porter à ses côtés l'étendard orné de la croix, appelé le labarum. Nos vieux historiens chalonnais avancent que c'est à Lux, près du charmant village assis sur une verdoyante colline qui borde la Saône, qu'apparut dans les nues le signe vénéré de la croix, et qu'une voix céleste lui dit : *In hoc signo vinces.* Le grand empereur en fit la confidence à Eusèbe, le célèbre évêque de Césarée qu'on a appelé avec raison *le père de l'histoire ecclésiastique;* celui-ci consigna ce fait surnaturel dans la *Vie de l'empereur Constantin,* que nous a donnée en traduction le savant Henichen.

En 312, Constantin s'arrête encore à Chalon et y fait défense de marquer les criminels.

Constance séjourne aussi à Chalon; son armée s'y révolte; elle manquait de vivres et surtout de discipline. Pour contenir les légions, il fallait les gorger d'or. Julien, qui avait des qualités brillantes, de l'esprit et de l'instruction, du courage et parfois de la générosité, mais orgueilleux et vain, portant le manteau des philosophes et la barbe longue, ennemi de la religion, est appelé aussi à Chalon pendant son règne de deux ans; les Allemands assiégeaient alors Autun, et il les repousse; son historien nous apprend que Chalon était alors *une des plus fortes et des plus considérables villes de la Gaule*. N'est-ce pas de cette époque que datent les vieux murs romains dont nous avons ensemble retrouvé le tracé et publié l'histoire? Mais à dater de ce jour il est bien difficile d'écrire avec précision l'histoire de notre ville. Le vieil empire romain se disloquait; comme un antique édifice miné par les ans, il vacillait sur sa base; sa chute ne put tarder les barbares : lui donnèrent le dernier coup, un monde nouveau allait commencer.

III.

C'est au milieu des larmes et du sang que devait naître ce nouveau monde; un instinct invincible avait depuis longtemps déjà poussé les peuplades franco-rhénanes contre les frontières de l'empire que Julien, Gratien, Théodose et d'autres fantômes d'empereur avaient en vain essayé de défendre. Enfin, en 406, le torrent, souvent contenu, déborde sur toute la Gaule, et des hordes innombrables d'Alains, de Suèves et de Vandales, à la suite desquels marchaient les Burgundes, pénètrent dans nos contrées. Sidoine Apollinaire nous apprend « que tout est dévasté, alors, par le Quade, le Vandale, le Sarmate, l'Alain, le Gépide, l'Hérule, le Saxon, l'Allaman et le Pannonien qui, pour le malheur de l'empire, est devenu aussi son ennemi. Tout est ravagé dans les provinces lyonnaises, à la réserve d'un petit nombre de villes que le glaive menace au dehors et que la faim tourmente au dedans. « Je ne puis, ajoute le grand évêque, sans verser des larmes, parler de tant de malheurs; je suis au milieu des peuples chevelus, obligé d'entendre le langage du Germain, d'applaudir avec un visage contraint aux chants du Bourguignon ivre, les cheveux enduits d'une graisse infecte. Heureux vos yeux, heureuses vos oreilles qui ne

les voient et ne les entendent point! Heureux votre nez qui ne respire pas dix fois le matin l'odeur empestée de l'ail et de l'oignon! »

Les Bourguignons, les moins barbares de ces peuples, s'arrêtent dans la Séquanaise, étrangers à la religion que les autres peuplades de l'invasion propageaient autour d'eux; les Burgundes avaient émigré par nécessité, avec femmes et enfants, sur le territoire romain. Déjà ils avaient pénétré dans les Gaules et avaient été les premiers chrétiens du Nord. Socrate (l. VIII) assure même qu'ils étaient bons chrétiens et d'un caractère franc et pacifique. Orose les représente comme des peuples soumis, comme des frères avec qui on est uni par le sang. Sidoine Apollinaire dit qu'ils avaient *sept pieds* de haut. Ne serait-ce pas un de ces aïeux qu'en 1759 on découvrit au fond d'une tombe, dans mon canton de Sennecey, au pied de la roche d'Aujoux (*altum gugum*) ayant au bras quatre bracelets ciselés, et dont la taille peu ordinaire étonna si fort le bon abbé Courtépée? (t. V, p. 124.)

C'était un triste temps! La douloureuse invasion de 1870 ne peut pas nous en donner une idée assez exacte, mais nous pouvons-nous demander aussi si, au v[e] siècle, le bonheur et l'abondance régnaient dans notre chère Bourgogne; nos pères durent-ils bien maudire les envahisseurs? Je ne le pense pas. Au moment de l'écroulement de l'empire romain, la situation de nos pères n'était plus tenable; les Gaulois avaient tellement souffert de la tyrannie des Romains, et ils avaient été réduits à un tel état d'abjection et de misère, que c'est à peine si on pouvait encore les considérer comme une nation. Les grandes familles gauloises avaient disparu, ou bien elles étaient devenues romaines. Comme la plupart des enfants naissaient esclaves, les Gaulois, nous dit Sismondi, avaient fini par se trouver heureux de mourir sans enfants. « La plaine qui s'étend jusqu'à la Saône, rapporte Eumène, était autrefois d'une *délicieuse fécondité,* entretenue par une culture non interrompue, dont le travail dirigeait le cours des eaux à travers les vallées ouvertes et dans les terres de chaque particulier; mais aujourd'hui tout est changé en fondrières et enseveli sous les eaux dormantes. Les vignes elles-mêmes ont tellement vieilli que la culture leur est presque inutile.... »

Les premiers temps de l'occupation burgunde sont assez obscurs. Gondix, fils de Gondicaire, fut le premier roi. Théodebert, l'homme le plus éminent de son siècle, résida parfois à Chalon. Votre musée conserve des monnaies que ce prince y frappa, car Chalon en eut une fabrique considérable, et plusieurs de nos amis de la Société d'archéologie ont fait de bien bonnes recherches sur les produits de ce grand atelier. Faut-il citer ici, entre autres, M. Henry Batault, qui a fait et publié plusieurs excellents catalogues des monnaies mérovingiennes du médaillier de notre Société?

Avec quel soin parfait il a étudié les monnaies chalonnaises et écrit l'histoire de l'atelier de Chalon! Laissez-moi vous redire ici un passage de son livre.

« .... Tandis, dit-il, qu'à Paris l'art monétaire s'épanouit seulement sous Clovis II, on le trouvait florissant, à Chalon, dès le milieu du VI[e] siècle. La Bourgogne a un demi-siècle d'avance sur le reste de la France. Dès avant Gontran, les ateliers de Chalon rivalisent de fécondité avec ceux de Vienne, Lyon, Mâcon, Autun et Besançon. A l'avènement de Gontran, ils se signalent par une activité fiévreuse : un seul gérant ne leur suffit plus; nous voyons apparaître des associations de monétaires dont les noms se trouvent inscrits ensemble sur les monnaies. Un seul atelier ne peut pourvoir à tous les besoins; on en trouve jusqu'à quatre, fonctionnant pendant toute la durée du règne. Puis, quand Gontran meurt, en 593, Chalon n'est plus que le tombeau du roi; l'influence de l'ancienne capitale s'amoindrit, l'activité commerciale se porte ailleurs, les forges s'éteignent, tous les ateliers se concentrent dans les mains d'un seul homme, le monétaire Abbon, qui disparaît bientôt, emportant l'art avec lui, et ne léguant à ses successeurs que des types immobilisés. A la mort de Gontran, Metz devint la capitale de l'Austrasie et de la Bourgogne réunies. Thierry choisit Orléans pour capitale et délaissa Chalon. »

Gontran était le deuxième fils de Clotaire, roi de Bourgogne. Le site de Chalon le séduisit, il en fit sa résidence habituelle et la capitale de ses États. Il y convoqua plusieurs conciles, combla les églises de ses bienfaits, en puisant ses largesses dans le fisc impérial, et fonda l'abbaye de Saint-Marcel, lieu du martyre de l'apôtre chalonnais. Dans l'album que vous publiez aujourd'hui, vous donnez une vue de ce célèbre monastère qui a compté aussi Charlemagne parmi ses bienfaiteurs. La Société d'archéologie de Chalon veut aussi nous parler de cette abbaye et publier son cartulaire. Quelle bonne action! Comme le monde savant lui en saura gré! Ne nous donnera-t-elle pas aussi son histoire complète? Cette histoire est si grande et si belle! Il y aurait à y écrire une page sur Abélard, le célèbre docteur du XI[e] siècle, le disciple, puis l'adversaire de Guillaume de Champeaux, le maître coupable de la jeune Héloïse et l'ami de Pierre le Vénérable. Abélard mourut à Saint-Marcel en 1142. Pierre le Vénérable, qui l'avait réconcilié avec l'Église, lui envoya l'absolution pour être attachée sur son cercueil, et fit une épitaphe pour son tombeau.

Thierri, petit-neveu de Gontran, résida aussi à Chalon; Brunehaut, son aïeule, y avait déjà séjourné plusieurs fois. En 603, elle y avait fait déposer saint Didier de Vienne, qui lui avait reproché ses débauches. « Et toi, Reine, lui avait-il dit, crois-

tu être comme l'agneau sans tache? Jette les yeux sur ta conscience, tu y verras le sang de dix princes assassinés. »

Chalon peut compter aussi le bon roi Dagobert parmi les princes qui y ont séjourné et qui l'ont aimé; mais les maires du palais furent souvent cruels pour notre ville. Flaxat mit le trouble en Bourgogne. Après le meurtre de Villebaut, sous les murs d'Autun, il s'enfuit à Chalon, qu'un immense incendie détruisit de fond en comble. Lisez ce grand désastre dans les chroniques de Frédégaire.

Nous arrivons maintenant aux rois fainéants, tristes règnes, pleins de violence, de larmes et de sang. Clovis II monte sur le trône; il convoque à Chalon les états et un concile de trente-huit évêques.

Ces prélats étaient des plus distingués. Depuis lors, l'Église en a honoré plusieurs comme saints, tels que saint Éloy, de Noyon, saint Ouen, de Rouen, saint Claude de Besançon, et saint Grat, de Chalon. Du reste, l'église de Chalon peut se glorifier d'avoir eu à sa tête, dès son origine, des prélats de grande distinction. Faut-il citer Sylvestre, qui assista au célèbre concile d'Epaone, en 517; Agricole, si remarquable par l'éloquence qu'il déploya dans plusieurs conciles, mort en 580; Flavie, qui assista à cinq conciles et fonda l'abbaye de Saint-Pierre sur les hauteurs où plus tard, au XVIe siècle, on éleva une citadelle inutile; Loup, fils d'un noble et riche Burgunde, originaire du village de Boyer, qu'il donna à son églisec athédrale; saint Grat, qu'on trouve dans les conciles de Lyon; sans parler de tous les autres prélats qui, dans les temps plus modernes, ont été la gloire de l'épiscopat chalonnais. N'oublions pas de citer aussi, parmi les évêques illustres que Chalon a donnés à la chrétienté, saint Césaire, né dans notre ville en 470. Entré d'abord dans le célèbre monastère de Lérins, il en fut bientôt comme arraché et élevé malgré lui au siège de l'important évêché d'Arles. Le pape le nomma son vicaire dans les Gaules. Ses homélies et ses sermons sont des monuments impérissables de son savoir. A une autre époque, Chalon lui élèverait une statue.... Clovis II fut un triste roi et demeura constamment sous la tutelle de Nantilde, sa mère, et d'Ega et d'Erchinoald, maires du palais. Sainte Batilde était sa femme; devenue veuve, elle gouverna avec une rare sagesse. Ebroïn, était maire du palais. Le gouverneur de Lyon, fils d'un sénateur nommé Florentin, et saint Ennemond, son frère, portèrent ombrage au cruel maire. Le gouverneur est assassiné à Marolle, près Orléans, et saint Ennemond subit le même sort près Chalon. Nos historiens chalonnais ont passé, je crois, sous silence ce dernier crime. Il s'est produit cependant sur notre territoire. Laissez-moi vous le rapporter d'après les Bollandistes. N'osant pas frapper à Lyon le pieux évêque au milieu de son troupeau, il le fait appeler par sainte Batilde au moyen d'émissaires qui l'emmènent.

Vers le soir du second jour du voyage, comme on arrivait près de Chalon-sur-Saône et qu'on dressait des tentes, un vieux serviteur de Dieu demanda et fut autorisé à venir partager avec Ennemond et sa suite son modeste repas et à prolonger la veillée en pieux entretiens. Quand chacun fut enseveli dans le sommeil, les assassins le frappèrent d'une main sûre; mais le ciel prit soin du corps de saint Ennemond, car ayant été mis sur la rivière de la Saône dans une barque, sans patron, sans rame ni gouvernail, il arriva par un miracle qu'en toutes les villes, bourgs et villages vis-à-vis desquels passait cette barque qui portait le corps, les cloches sonnèrent toutes d'elles-mêmes. La sépulture lui fut donnée dans l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon. »

Chalon, depuis les calamités des invasions barbares, avait subi les plus cruels désastres; mais c'était peu en comparaison de la catastrophe qu'il éprouva par la main des Sarrasins. Ces nouveaux vandales, après avoir franchi les Pyrénées, portent partout le fer et le feu. La Provence n'est bientôt plus qu'un monceau de ruines et de cendres. Lyon est saccagé aussi; nos villes bourguignonnes subissent le même sort et Chalon ne peut se soustraire à leur fureur. Leur cruauté fut telle que nos populations ont retenu avec horreur le nom de ces terribles musulmans, et naguère encore elles leur attribuaient toutes les ruines qui se rencontraient dans nos pays, même la construction des *menhirs* et des *dolmens* qui leur inspiraient une si grande peur. Mais, à ce propos, laissez-moi vous raconter ce que m'a écrit, un jour, un de mes amis qui habitait Boyer, où se voient encore deux beaux menhirs dans une prairie. « Au commencement de ce siècle, un riche propriétaire de Tournus, ayant voulu renverser un de ces menhirs, au moyen d'un attelage de douze mulets, les chaînes se rompirent aussitôt; on alla alors chercher dans le village douze attelages de bœufs qui ne réussirent pas mieux, et tout ce qui avait travaillé à déraciner la pierre, *bêtes et gens*, dit un *ancien* du pays, *creva* dans l'année. Ce même ancien disait aussi que dans son enfance, lorsqu'il était pâtre, sa *grand* lui recommandait toujours de ne pas s'asseoir contre *cette pierre maudite* apportée par le diable ou par les Sarrasins. »

A peine Chalon fut-il délivré des hordes d'Abderame que Vafre, duc d'Aquitaine, se jette aussi sur la Bourgogne; nos pères ont l'énergie de lui résister; ils réparent leurs murs bâtis par les Romains, et l'ennemi ne peut brûler que les faubourgs de la ville.

Chalon retrouve enfin quelques beaux jours sous Charlemagne. Tout en écrasant les Saxons et en portant les limites de son vaste empire jusqu'au fond de l'Allemagne, il protégea les lettres et les arts et encouragea l'enseignement public. Notre

ami, M. Henry Batault, a écrit un excellent ouvrage sur les écoles de Chalon, et il a dit avec raison que l'une des gloires les plus pures de Charlemagne a été le rétablissement des écoles des cathédrales. Ce prince voulut surtout que dans le célèbre concile de 813, assemblé à Chalon, les évêques prescrivissent la création d'une école dans toutes les églises cathédrales où seront enseignées la littérature et l'Écriture sainte. « *Oportet ut episcopi scholas constituant in quibus et litteras solertia disciplinæ et sacræ scripturæ documenta discantur et tales ibi erudiantur quibus merito dicatur.* »

Mais le règne de Charlemagne ne fut qu'un éclair dans une nuit profonde. Ses fils ne furent que des fils indignes d'un si grand homme; Chalon est victime de leurs querelles. Lothaire assiège Chalon et le brûle en 834. Tous les habitants sont égorgés, et il faut lire dans l'historien de Louis le Débonnaire les horreurs qu'ils eurent à subir. Charles le Chauve fut bon pour nos pères. Il combla nos monastères de ses dons; nos cartulaires bourguignons les mentionnent tous ; mais ce prince était faible : il a laissé naître et grandir la puissance féodale et affaiblir la race carlovingienne.

Ses capitulaires ont été joints à ceux de Charlemagne. Les troubles de l'Italie amenèrent en France, sous Louis le Bègue, le pape Jean VIII qui résida à Chalon. Pendant son séjour, il releva de terre et canonisa les évêques Loup, Agricole, Flave, Jean, Grat, Tranquile et le reclus Désiré. Nous avons estampé ensemble une inscription sur marbre dans l'église de Saint-Marcel, laquelle rappelle ce grand acte. Je vous ai parlé déjà plus haut de ces saints évêques, distingués en outre par leur savoir. Mais il semble être de la destinée de notre ville de souffrir de toutes les douleurs dont souffre le reste de nos provinces. Cette fois, les Normands et les Hongres, aussi farouches que les Sarrasins, désolent la Bourgogne. Ils saccagent le monastère de Saint-Marcel et renversent aussi l'abbaye de Saint-Pierre, bâtie par l'évêque Flave en 584, sur son ancien ermitage. Chalon avait alors pour gouverneur des comtes (*comites*). Dès le VIe siècle, on les voit institués, ayant auprès d'eux des vicomtes; Gallus est le premier dont l'histoire fasse mention.

Il vivait du temps de Gontran. Ce furent de grands personnages choisis dans les plus illustres familles. Ils réunissaient dans leurs mains tous les pouvoirs. D'abord, serviteurs fidèles de nos rois, ils étaient amovibles; mais la puissance royale s'affaiblissant sous les derniers princes carlovingiens, nos comtes surent se rendre indépendants insensiblement. Ce furent bientôt des chefs inamovibles et des rois au petit pied. Gouvernèrent-ils avec sagesse et bonté? Oui et non. Les uns surent se faire aimer, d'autres furent le fléau de leurs sujets. Il en fut un qui s'attira la colère céleste, et longtemps nos pères se signèrent en racontant à leurs enfants le terrible châti-

ment que Dieu lui infligea. Je vous donne ici cette effroyable histoire telle que nous la tenons du P. Bertrand.

« Le roi, pour punir Guillaume II, douzième comte de Chalon, de ses cruautés, se vit contraint de le dépouiller de ses États; mais la justice vindicative du Ciel le frappa aussi à son tour. « Ce grand seigneur estant dans un festin dont le luxe pouvoit le disputer à ceux de Vitellius et d'Héliogabale, il fut appelé par un inconnu qui l'enleva en l'air sur son cheval; merveille qui fit croire qu'un démon travesti en homme, l'avait emporté, en corps et en âme, par les ordres de la justice divine; d'autant que depuis cette heure-là, cette victime de l'enfer ne fust jamais revue, ny on n'en apprit aucune nouvelle. » Pierre le Vénérable nous a donné aussi cette lugubre histoire dans son *Livre des miracles*. « Toute la ville, dit-il, poussa un cri d'horreur quand elle vit le comte renversé par le Diable sur la croupe de son cheval noir, aux yeux de flammes, à la longue crinière flottante et fendant les airs. Le malheureux comte poussait des cris indicibles auxquels répondait la foule terrifiée ; mais le démon ne lâchait pas sa proie et le comte devint son éternel associé, *factus est æternus socius Demoni.* » Voilà, mon cher ami, un épisode de l'histoire chalonnaise digne d'un habile pinceau.

Mais si nos comtes ont été parfois mauvais, nos évêques se distinguèrent par leur habile et sage gouvernement. Perry nous en a donné l'histoire, qui va compléter la *Collectanea chronologia episcoporum cabillonensium* de Pierre Naturel, exhumé à Lyon et que notre ami Henry Batault se propose de publier. Leur pouvoir fut aussi temporel ; une partie de Chalon leur appartenait, le surplus relevait du comte, mais cette juxtaposition de deux pouvoirs rivaux amena plus d'un conflit.

L'histoire du moyen âge de Chalon est aussi pleine d'intérêt; je la résume en quelques mots. Le fait le plus saillant de cette longue période est l'institution de la Commune à Chalon. Nos historiens nous ont raconté longuement qu'au mois de mai 1256 le duc de Bourgogne, Hugues IV, accorda à la ville l'institution de l'échevinage et l'autorisa à élire quatre prud'hommes pour la gestion des intérêts de la communauté des habitants. Toutefois, sans attendre l'assentiment du souverain, nos pères avaient préludé à leur affranchissement par la nomination de six bourgeois ; en 1254, ces mandataires étaient élus par une assemblée composée de deux cent huit personnes, en présence de l'official de l'évêque; les élections avaient lieu, à l'origine, dans les halles où se tenaient les grandes foires de Chalon. Mais nos chroniqueurs n'ont pas tout dit, et sous cette organisation, en apparence si simple et si naturelle, se cachent bien des choses qu'il est intéressant de connaître et de dévoiler.

Pour ma part, je suis las d'entendre raconter, comme le font tous les historiens en général en se copiant les uns les autres, l'histoire de l'émancipation des communes

de France. On s'est plu à dire et à redire que les villes, se souvenant un jour du municipe romain et de leur primitive organisation administrative, voulurent d'elles-mêmes, comme au réveil d'un long sommeil, se replacer sous ce régime en le reconstituant. On ajoute que la royauté, affaiblie par la féodalité, favorisa ces aspirations, pour ressaisir un pouvoir qui lui échappait de plus en plus, et que le clergé favorisa ce mouvement partout où il ne lésait pas trop ses intérêts. Mais ce n'est là, selon moi, que le côté extérieur et apparent de la question.

Sous ces dehors se trouvent de ténébreuses et laides menées, ourdies depuis longtemps par des associations secrètes, dans d'occultes conciliabules dont la papauté eut plus d'une fois à se préoccuper et qu'elle dut même frapper de ses foudres. En voulez-vous une preuve? Ouvrez à cet égard, entre autres, le remarquable Traité de Delamare, qu'on a trop peu lu et trop peu médité.

Il vous dira ce que furent ces associations qui, pour donner le change, avaient pris le titre de confréries religieuses, et ne tendaient cependant à rien moins qu'à bouleverser l'organisation sociale et politique de leur temps et à substituer leur pouvoir aux pouvoirs alors existants; ces associations occultes existaient surtout dans les corporations ouvrières, dans les corps de métiers et parmi les marchands. Ces derniers, en fréquentant les grandes foires de Chalon et de la plupart des villes, y rencontraient les affiliés de toutes les provinces. Tout en traitant de leur négoce, ils s'entretenaient de leurs coupables projets. Aussi n'est-il pas surprenant de voir, dans la réunion des marchands, la Commune de Chalon faire comme explosion, tout à coup, en 1254. Hugues IV, forcé et contraint, ne put que se résigner à sanctionner, en 1256, ce fait révolutionnaire.

Je n'ai donc qu'une maigre estime pour cette émancipation des communes, tant glorifiée par de si nombreux écrivains qui n'ont pas étudié le fond des choses. Descendez-y vous même, comme je l'ai fait pour la commune de Lyon, et vous verrez bientôt que derrière le berceau de la Commune, en général, se tiennent dans l'ombre de sinistres figures dont les mains de quelques-unes sont souillées de sang. Du reste, je ne suis pas seul à avoir mauvaise opinion de la Commune chalonnaise. Il y a déjà bien des années, le jeune et regretté Boisserand [1], un vrai savant avant l'âge et qui avait étudié avec tant de soins, aux sources des archives nationales, l'organisation de la Commune chalonnaise, partageait entièrement mon avis à cet égard. Que de fois cette grave question a fait l'objet de nos causeries à Chamirey, où il venait se

1. Archiviste, au dépôt des Archives.

reposer de son rude labeur des Archives. Ces mouvements révolutionnaires ont été bien dirigés ensuite par des hommes intelligents et habiles, qui ont su s'en emparer, et je suis le premier à reconnaître que le régime communal bien compris a pu, sous l'indispensable tutelle de la royauté, accomplir de grandes choses.

Je viens de parler des foires de Chalon. Chaque année, vous en avez encore une au temps de la Saint-Jean; c'est une occasion pour les désœuvrés de la ville et des environs, de voir des saltimbanques, des théâtres en plein vent et de se pourvoir de pain d'épices; mais on sait quelle grande importance elles avaient autrefois, sous les noms de foire froide et foire chaude, parce que l'une se trouvait en hiver et l'autre en été, à la Saint-Jean. Depuis lors, les ducs et nos rois ne cessèrent d'accorder les plus grands privilèges à ces foires, qui étaient aussi une source de riches produits pour leur trésor. Une juridiction spéciale était placée à côté de ces grands marchés. Les magistrats composant ce tribunal exceptionnel, appelés d'abord gardes des foires, puis gardes conservateurs des privilèges des foires, et enfin baillis ou maistres des foires, étaient tous de grands personnages. Le greffier du bailly avait le titre de chancelier et la garde des sceaux. Il ne reste plus qu'un contre-scel [1] ancien, sur lequel on voit les armes de Bourgogne; il est accompagné de deux fleurs de lis, et et autour on lit :

O'TRA . S . NVNDINAR . CABILON . [1]
(*Contra sigillum nundinarum cabilonensium.*)

L'ouverture de ces foires se faisait avec la plus grande solennité. Les autorités de la ville parcouraient toutes les rues dans un carrosse de cérémonie, précédées de trompettes à cheval.

Notre Bourgogne, détachée momentanément de la couronne de France par un partage impolitique, lui revint en 1362. Le roi Jean, se trouvant, cette année, de passage à Chalon, prêta entre les mains des échevins le serment de maintenir leurs privilèges; mais bientôt les *grandes compagnies* incendient les faubourgs de la ville; puis, en 1438, les *Écorcheurs,* à leur tour, viennent saccager les environs; mais le comte de Fribourg les écrase avec son armée. Ce qui n'est pas tombé sur le champ de bataille est livré au bourreau. Olivier de la Marche raconte « que les pêcheurs, au lieu de poissons, tiraient de la Saône des Écorcheurs liés avec des cordes deux à deux ». Vers cette époque, Chalon étouffait entre les vieux murs romains qu'on appelait la *haute enceinte,* et des faubourgs s'étaient formés à proximité de la ville; mais ces faubourgs étaient ouverts, aucune défensive ne les protégeait, et la fortifi-

1. Ce sceau est dans les vitrines du musée de Chalon.

cation romaine était dans un tel état de délabrement, que la ville se trouvait à la merci du premier venu. Les habitants s'en émurent et présentèrent à Jean Aubriot, alors évêque de Chalon, une supplique pour créer une nouvelle ligne de défense qui engloberait les faubourgs, parce que « les murs et fossez de la cité sont si déchus et gâtés que ladite cité pourrait estre en proye, si remède n'y estoit mis brièvement, et aussi que les chaintres, chemins et voyes publiques environ ladite cité sont en si mauvais état que les chevaux, charrettes, vivres et autres nécessités ne peuvent bonnement venir en ladite cité, n'y issir d'icelle, sans grand'peine ». On créa alors une vaste ligne de murs et de fossés qui mit les faubourgs à l'abri de l'ennemi, et cette ligne reçut le nom de *basse enceinte*. Vous savez que je l'ai tracée sur un plan qui accompagne mon *Étude sur les fortifications anciennes et modernes de Chalon,* que la Société d'archéologie a bien voulu insérer dans ses Mémoires (t. II, 1847-1849). Je ne vous en parlerai donc pas.

Chalon fut heureux sous les ducs et se montra toujours fidèle à leur cause. En 1422, il sut même être redoutable aux ennemis de ses princes qui avaient osé se montrer sous ses murs. Son attachement à leur cause se manifesta surtout au moment où, après le désastre de Nancy et la mort du dernier de nos ducs, la Bourgogne fit retour à la couronne de France. Le sournois Louis XI guettait depuis longtemps cette belle proie qu'il regardait « comme ung vray paradis », suivant sa lettre au comte de Dampierre.

Mais Chalon ne voulut pas le reconnaître comme son souverain. Il se révolta; c'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Louis XI chargea Georges de la Trémoille de sa vengeance; elle fut cruelle. Perry nous l'a racontée. « On condamna à mort les plus notables bourgeois et on tint les autres si rudement qu'on ne souffrait pas qu'ils se joignissent deux ou trois ensemble. Si on les trouvait réunis, quoique en petit nombre, ils étaient incontinent mis à mort ou jetés dans la rivière. Singulière façon de se concilier l'amour et la fidélité de ses sujets ! »

IV

Nous arrivons maintenant à une nouvelle période de l'histoire de notre ville, pleine aussi de jours *meslés* de larmes et de tristesses. Ce ne sera plus l'étranger qui s'attaquera à ses murs, mais le Français qui égorgera le Français. C'est la religion

qui mettra des armes entre les mains des combattants, lesquels lutteront, les uns, pour la défense de l'antique foi de leurs pères, les autres pour revendiquer la liberté des consciences qu'on leur dénie. Cette lutte fratricide se prolongera même tout un demi-siècle par l'ambition des princes de Lorraine, auxquels la religion servira de prétexte pour la satisfaction de leur coupable ambition, qui les poussait à se substituer à nos rois ou à se tailler un petit État dans le royaume. Malgré ces troubles et ces guerres sanglantes, Chalon, comme le reste de la France, s'éprend, dès les premières années du XVIe siècle, d'un véritable enthousiasme pour les lettres et les arts. Des hommes d'élite nombreux surgissent et les cultivent. Je ne vous en donnerai pas la liste. Papillon s'en est déjà chargé dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

A ce moment, Chalon était le siège d'un bailliage très étendu et très peuplé. Son commerce, ses foires étaient prospères, sa magistrature nombreuse et puissante. Dijon, la ville parlementaire, inspirait à ses légistes le goût des études sérieuses du droit et de la jurisprudence. Le tiers état, dont la force n'avait cessé de grandir depuis le XIVe siècle, occupait dans la ville un rang prépondérant, et nos ancêtres étaient profondément imbus d'un esprit municipal très ferme, généreux et persévérant, qui leur fit accomplir des actes réellement mémorables. L'enseignement public, dans les écoles de la ville, avait été porté aussi à un haut degré de perfection. Notre ami Henri Batault a écrit son histoire avec un vrai talent, et nous la dépeint de la manière la plus fidèle dans le cours de chaque siècle. A l'époque de la Renaissance, l'Église avait abandonné presque entièrement cet enseignement à la municipalité, laquelle, en prenant charge d'âme des enfants, voulut toujours que la religion fût inscrite en tête des matières à apprendre aux écoliers.

Les pauvres malades n'étaient pas oubliés non plus à Chalon. Dès les premiers temps, la charité chrétienne, qui seule sait enfanter tant de grandes choses, leur avait ouvert un asile ou *Maison de Saint-Eloy,* dans le faubourg Sainte-Croix. L'hospice Saint-Jacques, au faubourg Saint-Alexandre, recevait les pèlerins et les lépreux ; au moment de la Renaissance, la ville, trouvant ces asiles insuffisants, en érigea un autre au faubourg Saint-Laurent. L'amiral Chabot-Brion donna une partie des terrains et des fonds pour sa construction. En 1528, les échevins Huguenin Gaignepain, Hugues Décousu et Guillaume Prisque en posèrent la première pierre ; de splendides vitraux ornèrent ces salles : M. l'abbé Dorey en a donné une excellente description, et le grand album de la Société d'archéologie en contient les dessins.

Au moment de la Renaissance, les vieux murs de la *haute et de la basse enceinte*

ne suffirent plus à la défense de la ville. La découverte de la poudre, l'emploi du canon exigèrent la construction d'une nouvelle ligne de fortifications. La ville y était opposée, mais la royauté dit : « Je le veux, » et passa outre, malgré les doléances de l'échevinage. Une partie de ces remparts subsiste encore. Nos pères ne purent jamais se consoler de leur construction, et saint Julien de Balleure s'est fait l'écho de leurs regrets. « Depuis le trespas du bon roy Louis douzième, dit-il dans ses *Antiquités de Chalon* (p. 393), Chalon a esté si tracassé par treize ou quatorze fortificateurs tous différents en dessings et la plupart ignorant le mestier duquel ils se mesloient, que nul ne pourroit les yeux secs contempler les désolations et ruynes impertinemment y faictes, ny bien prier pour ceux qui ont tant travaillé le peuple pour choses de si peu de fruict. » La construction de ces nouveaux remparts causa, entre autres désastres, la perte de la vieille abbaye de Saint-Pierre, élevée sur la hauteur où l'on établit la citadelle.

En 1563, les huguenots avaient surpris la ville et y avaient fait tant de ravages que le P. Berthaut put dire que « ces maux sont écrits dans le calendrier français, en caractères de feu et de sang. » Nos pères se montrèrent alors peu clairvoyants. Souvent entraînés par de coupables ambitieux qui les trompaient, ils écoutèrent un grand personnage qui leur fit accroire que la religion serait anéantie s'ils ne soutenaient pas sa propre cause. A la sollicitation de Mayenne, ils jurèrent fidélité à la *Sainte Union*. Ils ne virent pas qu'ils se donnaient un maître despotique dans la personne du chef des Guises, et les protestants leur firent payer cher cette sotte fantaisie. Ceux-ci pillèrent la ville, démolirent un grand nombre de ses églises et de ses couvents, et plus d'une fois Chalon se trouva mis à merci.

Tant de malheurs ouvrirent enfin les yeux à nos pères; ils virent avec joie signer, au château de Taisey, la paix entre Mayenne et le bon roi Henri IV. La Ligue, du reste, mourait épuisée. « Mayenne ne battait plus que d'une aile, non plus que la Ligue, qui ressemblait proprement, dit le *Journal de l'Étoile,* à une corneille déplumée. »

L'évêque de Chalon, Pontus de Tyard, avait été plus perspicace et plus fidèle à son roi pendant de longues années de troubles et de guerre civile. Député aux états de Blois de 1588, il y défendit avec courage la royauté contre les ligueurs et se retira à son château de Bragny, déplorant la rébellion de son troupeau.

Pontus de Tyard fut un des poètes de la pléiade de Ronsard; à ce double titre, il mérite une place exceptionnelle dans l'histoire de Chalon. Cette histoire devient terne et monotone depuis la pacification de la Bourgogne, après la chute de Mayenne. L'esprit remuant de nos pères se calme, s'assouplit et devient docile à la royauté,

devant laquelle ils s'inclinent avec respect, en bons citoyens. Louis XIII les visite en 1629 ; Énoch Virey, le célèbre bibliophile, lui présente les clefs de la ville, douze beaux médaillons en or et vingt-deux feuillettes *de vin clairet très exquis,* que nos pères aimaient tant..... et que nos rois ne dédaignaient pas..... Le cardinal de Richelieu et le duc de Lorraine accompagnaient le roi.

La Fronde n'agita pas Chalon ; cependant la ville soutenait le prince de Condé ; elle ne prit néanmoins pas les armes et se contenta de boire à sa santé. On promena un tonneau de vin dans toutes les rues, et les paysans étaient obligés de trinquer avec les partisans du prince. Louis XIV, qui n'aimait pas les gens *sans cervelle,* et il avait raison, n'eut pas à se plaindre de Chalon, qui s'inclina devant sa volonté toute-puissante. Sous les règnes suivants, notre ville, qui n'a plus d'autres préoccupations que celle de son grand commerce, voit avec bonheur les états de Bourgogne creuser le *Canal du centre* qui va faire le grand entrepôt des deux mers. C'est l'un de ses enfants qui est chargé de cette grande création ; c'est *Emiland Gauthey,* ingénieur, né le 3 décembre 1732 et mort le 14 juillet 1806. Le nom de Gauthey restera comme celui d'un des plus glorieux enfants du pays, qui lui doit aussi la construction de l'un de nos quais, du pont de Navilly, du beau château de Chagny et de l'église de Givry. Navier, cet autre enfant de Chalon et ingénieur non moins distingué, était neveu de Gauthey.

Du reste, à ce moment, Chalon était fertile en hommes éminents. En 1735, naissait dans ses murs *Guillaume Boichot,* qui sut se faire, par ses œuvres, une place si distinguée parmi les sculpteurs du dernier siècle. Son père était un humble coutelier dans la rue aux Fèvres. Je ne raconterai pas sa vie ; elle a été très bien décrite dans les Mémoires de votre Société d'archéologie, en 1869.

L'Académie royale de sculpture, puis l'Institut, tinrent à honneur de le compter dans leurs rangs. Il sut être à la fois peintre, sculpteur et architecte. Je ne citerai que quelques-uns de ses ouvrages. Qui n'a admiré son groupe d'anges dans l'église de Saint-Marcel, auquel les vandales de la Révolution avaient déjà attaché des cordes pour les briser, quand un ami de Boichot put arrêter leurs bras? Qui n'a vu son bas-relief des fleuves sur l'arc de triomphe du Carrousel, ses trois bas-reliefs de la colonne Vendôme, renversée dans un jour d'égarement populaire par un artiste en délire? Et ses bas-reliefs à la Chambre des Députés? A côté du nom de Boichot écrivons aussi celui de son protecteur, lequel, devinant son génie précoce, l'entoura dans son enfance de sa bonté et de ses conseils : Claude Barault, conseiller du roi au bailliage de Chalon, grand-père de Nicéphore Niepce.

Au milieu du dernier siècle, Chalon voyait naître aussi *Vivant Denon,* né en

1747, mort à Paris en 1825. D'abord chargé d'affaires à Naples en 1782, il entre à l'Académie de peinture en 1787, accompagne le général Bonaparte en Égypte, lequel en montant sur le trône impérial lui confie la direction générale des musées, qu'il enrichit de nombreux objets d'art recueillis dans les pays conquis par nos armées. Écrivain et artiste, il nous a laissé d'excellents ouvrages et a donné les dessins de plusieurs monuments, entre autres celui de la colonne de la place Vendôme. Me sera-t-il permis aussi de rappeler ici un autre nom qui est encore aujourd'hui dans toutes les bouches et que Chalon reconnaissant veut honorer d'une statue. Faut-il parler de Nicéphore Niepce, de cet homme simple, modeste, inspiré par le génie, et auquel la science moderne doit une de ses plus belles découvertes ? Né à Chalon le 7 mars 1765, il est mort en 1833. Mais si Chalon lui élève une statue, pourquoi le médaillon de son neveu, Abel Niepce, de Saint-Victor, ne figurerait-il pas sur le piédestal ? Abel Niepce a été aussi un modeste mais très utile savant. N'est-ce pas lui qui a perfectionné et rendu pratique l'*héliogravure* inventée par son, oncle et qui est aujourd'hui d'un si grand emploi dans tous les ouvrages scientifiques? N'est-ce pas lui également qui est parvenu à fixer quatre des sept couleurs du spectre solaire, après tant d'années de laborieux travaux? On lui doit aussi l'emploi de l'albumine, l'emmagasinage de la lumière, etc., etc. Soldat plein de bravoure, s'il n'est pas mort de la mort du soldat, sur le champ de bataille, il a succombé sur le champ d'honneur de la science, tué, comme son oncle, par les émanations délétères d'un ingrédient nécessaire à ses essais. Tressez-lui donc aussi une couronne de bronze et déposez-la aux pieds de son oncle. Qu'un même monument perpétue le souvenir de leurs travaux et de leur gloire.

Chalon a aussi d'autres dettes à payer à plus d'un de ses illustres enfants. Elle a bien donné le nom de quelques-uns à plusieurs de ses rues, comme elle vient de le faire pour le célèbre jurisconsulte Donneau (Hugues), né en 1527, mort à l'étranger pour n'avoir pas voulu abjurer sa religion; mais la plaque du nom d'une rue est bien fragile et le souvenir est si fugitif...

Dès lors, pourquoi n'érigerait-on pas, dans la plus belle salle de l'hôtel de ville, des tables de marbre portant les noms de tous les plus illustres enfants de la cité? Pourrait-on trouver une plus belle décoration?

Enfin, mon cher ami, faut-il vous parler de l'horrible tempête de 1793. Tirons le voile sur ces temps néfastes ; nous regrettons cependant les pertes qu'ils ont fait subir aux arts et aux sciences. Que sont devenus les magnifiques tombeaux en marbre d'Antoine du Blé, marquis d'Uxelles, et de Catherine de Beauffremont, et de Louis du Blé d'Uxelles, tué au siège de Gravelines en 1560, qu'on admirait dans

l'église des Minimes? Qu'a-t-on fait des autres mausolées de la plupart de nos églises? Et ces églises, quel sort leur a-t-on réservé? Le plus stupide vandalisme s'y est exercé à plaisir, comme si on pouvait effacer l'histoire en brisant les monuments qui la rappellent...

Sous le premier empire, Chalon vit deux fois le vainqueur des Pyramides, de Marengo et d'Austerlitz s'arrêter dans ses murs.

Chalon a gravé sur une table de marbre le souvenir du séjour du vénéré Pie VII, lorsqu'il alla couronner le moderne Charlemagne à Paris.

Le souverain pontife officia même le jour de Pâques dans notre cathédrale.

Le blocus continental fut désastreux pour le commerce de Chalon, néanmoins il sut lutter contre la mauvaise fortune.

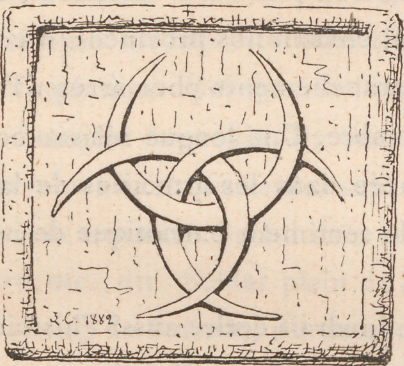
Chalon ne désespéra pas non plus de la fortune de la France. Quand, après nos désastres en Russie, l'ennemi envahit nos provinces, il courut bravement aux armes, éleva des redoutes et des retranchements pour arrêter l'armée autrichienne; mais il succomba bientôt sous le nombre. Une longue résistance était impossible.

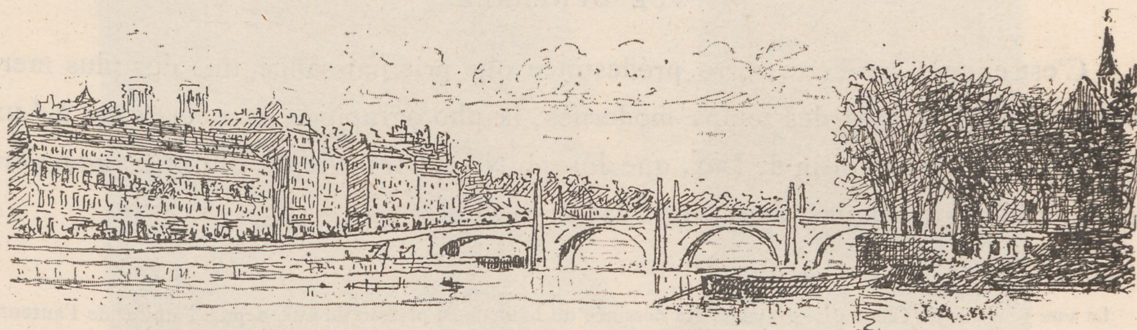
La croix d'honneur placée dans les armoiries de la ville, en vertu d'une décision du souverain, atteste le sentiment patriotique de nos pères et leur noble courage.

Mais je m'arrête ici. Je voudrais écrire aussi l'histoire de notre ville jusqu'à nos jours, c'est une tâche délicate et difficile. Du reste, qui ne la connaît pas? Laissons donc ce soin à nos neveux; ils seront meilleurs juges que nous des événements que nous avons vus s'accomplir et des hommes que nous avons vus passer devant nous. Puissent-ils seulement dire que cette histoire a été glorieuse et que nous avons eu de la *cervelle*, comme le disait notre vieux Saint-Julien de Balleure.

Quant à vous, mon cher ami, vous pouvez être certain que nos annalistes futurs vous donneront une place distinguée dans leurs récits. Ils diront tout ce que vous avez fait d'utile et de grand pour les lettres et les arts dans notre ville; ils rappelleront avec bonheur vos travaux et vos œuvres, et celle que vous publiez aujourd'hui sera l'une de vos plus belles. Tous nos amis y ont applaudi déjà, et laissez-moi m'unir à eux pour vous tendre les deux mains et joindre mes félicitations cordiales aux leurs.

LÉOPOLD NIEPCE.


1882



LE PONT DE CHALON-SUR-SAONE

VUE GÉNÉRALE

PRISE DU PLATEAU DE LUX

POUR tout le monde Lux n'est qu'un village adorablement situé sur le versant nord-est d'un vaste plateau qui domine toute la vallée de la Saône comme du haut d'un promontoire.

Mais ce que l'on ne sait généralement pas assez, c'est que ce plateau fut, au IVe siècle, le théâtre d'un des faits les plus mémorables de notre histoire.

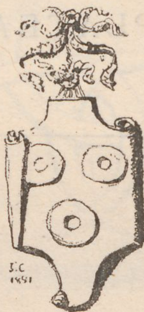
Tous nos historiens, Perry [1], Courtépée [2], etc., et la tradition disent que c'est sur le territoire de la commune de Lux que Constantin, marchant contre le tyran Maxence en 312, aperçut dans le ciel la croix lumineuse, avec le signe mémorable « *In hoc signo vinces* ». Image qu'il fit reproduire sur le Labarum et qui lui valut la victoire.

Ainsi, notre terre privilégiée de Chalon, dit M. Jos. Bard [3], fut témoin de cette vision impériale, qui exerça une si vaste influence sur les destinées religieuses et politiques de l'empire.

1. Perry, page 27.
2. Courtépée, tome III, page 385.
3. Joseph Bard, *Mélanges de littérature et d'archéologie,* page 187.

C'est encore sur cette terre prédestinée que prit naissance une des plus merveilleuses découvertes des temps modernes, la photographie : en effet, c'est à Lux et au Gras, hameau voisin de Lux, que Joseph Nicéphore Niepce obtint les premiers résultats héliographiques, datant de 1822 et 1824.

La vue générale de Chalon ici gravée a été dessinée du haut de ce plateau de Lux, depuis l'atelier de l'auteur.

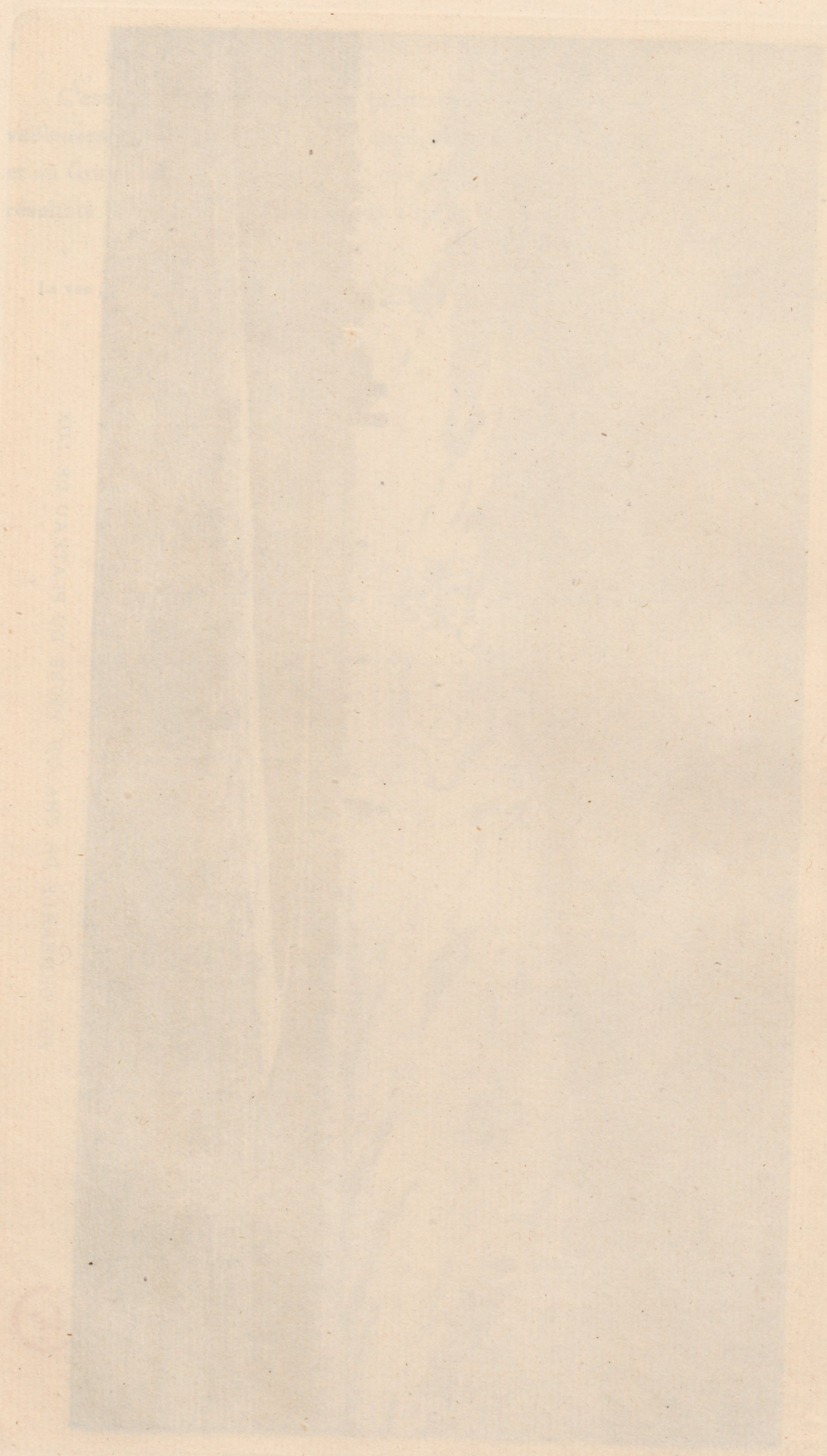


ÉCU DE CHALON ANCIEN



J. Chevrier. 75.

VUE GÉNÉRALE DE CHALON PRISE DU PLATEAU DE LUX




LE PONT DE LA COMÈTE.

VUE GÉNÉRALE DE L'EST

ARMOIRIES DE CHALON ANCIEN ET MODERNE

PRISE du point où le génie militaire a établi un tir à la cible, cette vue embrasse assez bien l'ensemble de la ville.

Au premier plan les piles, ruines antiques et mystérieuses ; à gauche, le faubourg de Saint-Laurent, avec la jolie coupole de l'hôpital. Au centre, la Saône, et le pont si élégamment décoré de ses huit obélisques. A droite, les quais, le dôme de Saint-Pierre et les deux lourds clochers de Saint-Vincent [1], puis enfin le rempart de Sainte-Marie.

Que le nom de Chalon dérive du celte ou de l'hébreu, peu importe au programme de cet ouvrage. C'est affaire de discussion philologique, et ce n'est pas le cas d'entrer dans ce débat. Disons seulement un mot des armoiries, qui ont été plusieurs fois modifiées.

Les comtes de Chalon portaient :

De gueules à la bande d'or.

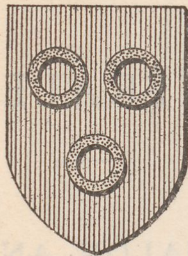


1. Erreur et mésaventure d'architectes mal inspirés, les deux anciens clochers, quoique disparates et peu dignes de la belle nef, sont regrettés en voyant ces deux massifs sans forme, dépourvus de style et de finesse.

C'est peut-être avec raison qu'un auteur ingénieux[1] trouve en cela l'origine du surnom d'Orbandale, plutôt que dans les trois rangées ou ceintures de briques qui se voyaient dans les anciennes murailles.

Jusqu'à l'an 1477, c'est-à-dire jusqu'à l'annexion de la Bourgogne à la couronne de France, Chalon ancien portait :

De gueules à trois annelets d'or.

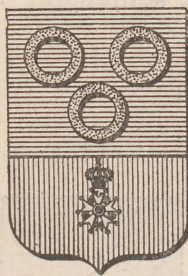


De 1477 à 1815, Chalon quitte la couleur de son écu qui était de *gueules*, pour adopter celle de France qui était d'*azur*. En 1815, Napoléon Ier accorda à Chalon le droit de placer la croix de la Légion d'honneur dans son écu.

Le décret est daté de 1815. L'empereur accorde ce privilège à la ville de Chalon, en récompense de l'héroïsme que cette cité déploya en 1814, et du courage avec lequel, elle défendit le territoire national contre les alliés. La croix d'honneur, supprimée par le gouvernement de la Restauration, a été rétablie le 16 mai 1831, par une ordonnance royale, sur les instances du maire de Chalon, M. F. Berthod.

Les armes de Chalon sont depuis cette époque :

D'azur à trois annelets d'or, soutenu d'une champagne cousue de gueules, chargée de la décoration de la Légion d'honneur couleurs naturelles.



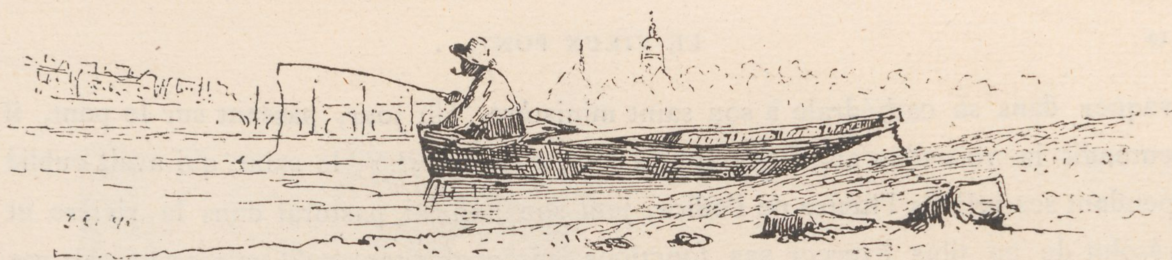
ÉCU DE CHALON MODERNE

1. Eug. Milliard, *Armoiries de Chalon, Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie*, t. Ier.

Chalon vue Generale de l'est.

J. Chevrier. 1872.





UN PÊCHEUR A LA LIGNE.

LE VIEUX PONT

ET LA PORTE PRINCIPALE DE CHALON

VERS 1600

D'APRÈS UN TABLEAU DU TEMPS

Au XIIIe siècle ce pont était encore en bois. Vers 1404, le duc Jean permit de fabriquer à la monnaie de Saint-Laurent 1,000 marcs d'argent fin pour être employés à sa reconstruction. Plus tard, en 1422, Philippe le Bon donne 300 livres pour le même emploi; mais ce pont ne fut terminé qu'en 1508. C'est alors qu'on fit graver sur une des pierres le distique suivant :

> Quem cernis rigido constructum marmore Pontem
> Ante fatiscebat Lignea congeries.

Du côté de la ville le pont était défendu par une petite forteresse dont la garde était confiée à la milice bourgeoise de Chalon [1].

Rapporter tous les faits marquants dont ce pont a été le théâtre serait un travail des plus intéressants, mais dépassant toute mesure. Choisissant presque au hasard, je mentionnerai seulement la légende de l'évêque *Gratus,* parce qu'elle est peu connue, je crois, et surtout parce qu'elle ne manque pas de saveur. Elle remonte assez loin dans les âges. Je l'emprunte au compte rendu de M. Léopold Niepce sur la vie de saint Ennemond, écrite par M. l'abbé Condamin : « En ce temps-là, vers 643, saint Grat ou Gratus était évêque de Chalon; il n'habitait pas un palais, mais un ermitage, sur la rive gauche de la Saône, d'où il ne sortait que pour venir

1. Marce Canat, *le Pas d'armes,* p. 19.

vaquer dans sa cathédrale à son saint ministère. Un jour, passant sur le pont, il entendit la voix d'un ange qui lui dit : « *Ite missa est* »; le saint, qui avait oublié pendant ses prières l'heure de l'office, jeta son anneau pastoral dans la rivière et résolut de ne plus exercer ses fonctions épiscopales tant qu'il ne retrouverait pas cet anneau. Saint Grat passa sept années en cellule dans l'exercice de la plus rude pénitence ; après ce temps, le clerc qui le servait, ayant acheté plusieurs poissons, trouva la bague de son évêque dans le corps de l'un d'eux, et le peuple, frappé de ce prodige, obligea le saint à reprendre l'exercice de ses fonctions. »

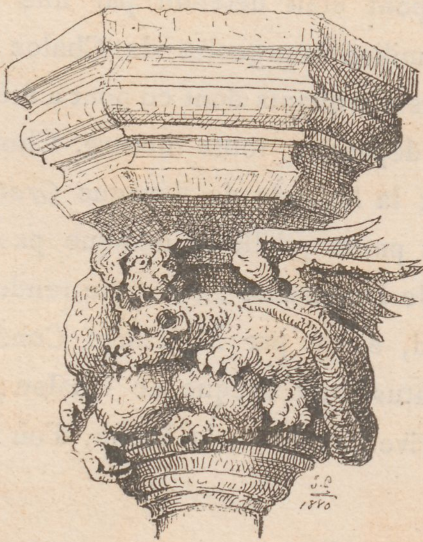
Cette histoire paraît une réminiscence de celle que tout le monde connaît.

Dix siècles auparavant, vers 532 ans avant J.-C., Polycrate, tyran de Samos, voulant conjurer la mauvaise fortune, jeta dans la mer un anneau de grand prix qui lui fut bientôt rapporté après avoir été retrouvé dans le corps d'un poisson.

Je citerai encore cette autre curiosité, rapportée par Perry (p. 280) : « C'est du haut de ce pont qu'en l'année 1448 une fille débauchée et libertine fut noyée pour sa vie impudique et scandaleuse ; elle fut mise dans un sac de toile et jetée dans la Saône par l'exécuteur de la haute justice. »

Je ne puis me défendre d'un horrible frisson à la seule pensée de l'énorme besogne qu'aurait aujourd'hui le bourreau, si la loi ordonnait de pareilles rigueurs.

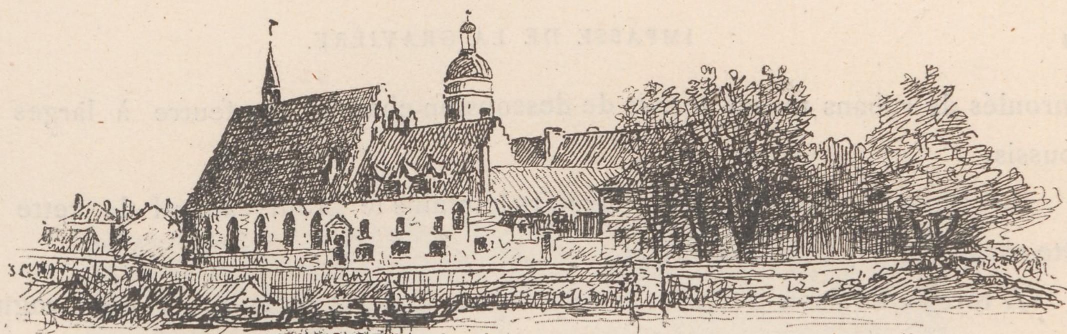
Je devrais encore une mention particulière au *Pas d'armes* de la *Fontaine de Plours,* qui s'est donné au pied de ce pont durant une année, du 1er novembre 1449 au 31 octobre 1450; mais cette intéressante chronique chalonnaise, dont le *retentissement s'étendit au delà des monts et des mers,* a été trop bien racontée dans tous ses développements par M. Marcel Canat de Chisy.



CHAPITEAU DU PORTAIL LATÉRAL DE SAINT-VINCENT



LE VIEUX PONT ET LA PORTE PRINCIPALE VERS 1600 D'APRÈS UN TABLEAU DU TEMPS


ANCIEN HOPITAL

IMPASSE DE LA GRAVIÈRE

ANCIENNE RUE DE LA TRIPERIE

TOUR DE COCO-LOUVRIER

CETTE antique poivrière bâtie sur les murs romains de la ville paraît avoir été ainsi élevée à cette place pour servir d'observatoire militaire. En effet de la hauteur de ses fenêtres la vue commandait le cours de la Saône et le pont de Saint-Laurent, le seul côté par où l'ennemi traditionnel, venant de l'est, pouvait aborder la cité chalonnaise.

Il y a cinquante ans environ, cette tour avait acquis une sorte de notoriété légendaire, sous le nom de tour de Coco-Louvrier.

Les rares survivants de ce siècle ont tous connu un groupe d'originaux, sortes de fous populaires qui égayaient les rues : les Paulot, les Mallet, la Paperet, la Manon et surtout Coco-Louvrier ; tous ont disparu sans successeurs.

Coco-Louvrier résumait une de ces rares figures que Balzac seul aurait su peindre : aussi je n'ose raconter la tournure de cet étrange bonhomme monté sur des jambes grêles, enguêtrées suivant l'ancienne mode ; son corps chétif était enfoui sous les plis d'une longue redingote à la couleur indescriptible, au collet graisseux, ou bien sous un vaste carrik noisette. Il avait la tête encapuchonnée d'un bonnet noir fortement rabattu pour dissimuler un œil éraillé ; une longue queue de cheveux

enroulés de rubans ternes sortait de dessous un chapeau en feutre à larges bords roussis.

Je revois encore dans mes souvenirs lointains le profil camard de cette petite tête rougeaude au regard glauque.

A tort ou à raison il passait pour prêter à la petite semaine et pour rogner les écus. On assure qu'on l'a surpris quelquefois montrant avec une joie contenue une bonbonnière remplie d'une poudre jaune, fine et chatoyante, formée des rognures de doubles louis.

Les bizarreries de ce petit original sont innombrables, et j'en passe.

Il eut une fin tragique qui contribua à la célébrité de son nom et de sa tour légendaire.



SŒUR DE SAINTE MARTHE



TOUR DE COCO LOUVRIER



FEMMES DU MARCHÉ.

RUE DU PONT

ABOUTISSANT au carrefour nommé autrefois le *carre*, cette rue débouchait sur la rue aux Juifs, aujourd'hui la Grande Rue.

La rue aux Juifs était l'artère principale de Chalon et divisait la ville dans sa plus grande longueur en deux parties à peu près égales. Elle était autrefois la limite des deux juridictions, celle du comte et celle de l'évêque, suivant saint Julien de Balleure (p. 412).

A l'angle de la rue du Pont et de la rue du Châtelet, on peut remarquer une très belle statue du Christ, placée dans une niche à la hauteur du premier étage.

C'est une fort bonne copie libre du *Christ ressuscité*, exécuté par Michel-Ange en 1521 pour l'église de la Minerve à Rome [1].

Les vicissitudes de l'original de cette œuvre sont assez intéressantes pour être rappelées ici en peu de mots. Suivant M. Anatole de Montaiglon [2], Michel-Ange avait trois cents ducats d'or et quatre ans pour exécuter cette figure; un premier marbre commencé fut abandonné, parce qu'il s'était trouvé un fil noir dans le visage.

Livrée, mais inachevée, en 1521, elle devait être terminée par Pietro Urbano, qui s'en acquitta fort mal; les maladresses de cet artiste durent être réparées par Frede-

1. Le Christ est représenté debout, nu, tenant une croix; dans l'original, la draperie est plus abondante et retombe en plis allongés derrière la jambe gauche, à la place du tronc d'arbre, imaginé par le copiste. Ce dernier a négligé le roseau et les cordes que le Christ de Michel-Ange tient dans la main gauche. Ces légères différences, considérées comme les indices d'une copie librement exécutée par une main habile et maîtresse d'elle-même, ne peuvent qu'ajouter au prix de cette œuvre. Sur le socle, on lit l'inscription suivante : *Speculum vitæ*.

2. *Gazette des Beaux-Arts*, Michel-Ange, p. 261, 262.

rigo Frizzi, sculpteur florentin, qui était alors à Rome. Michel-Ange offrit de refaire la statue, ce qui ne fut pas accepté. Depuis lors cette œuvre distinguée n'a pas discontinué d'être une des pièces les plus remarquées du maître et d'être en même temps le principal ornement de l'église de la Minerve.

Comme il est placé, le Christ de Chalon se voit difficilement et ne peut pas être jugé comme il mérite de l'être.

Quoique simple copie faite par un sculpteur inconnu aujourd'hui, cette statue me paraît avoir de grandes qualités qui doivent la rendre digne d'une meilleure place.

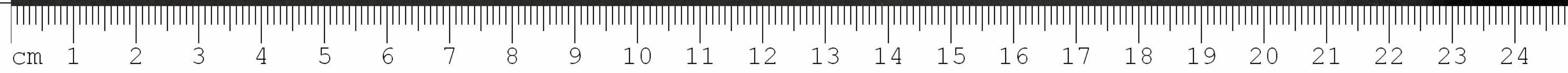
Je n'hésite pas à penser que, dépouillée des couches de crasse et de badigeon qui empâtent les finesses de ses formes, elle pourrait figurer très honorablement dans notre musée, où tous ses mérites seraient mis en lumière et sûrement appréciés au grand profit de l'art. Elle trouverait en outre dans nos galeries un abri protecteur contre l'action corrosive des agents atmosphériques.

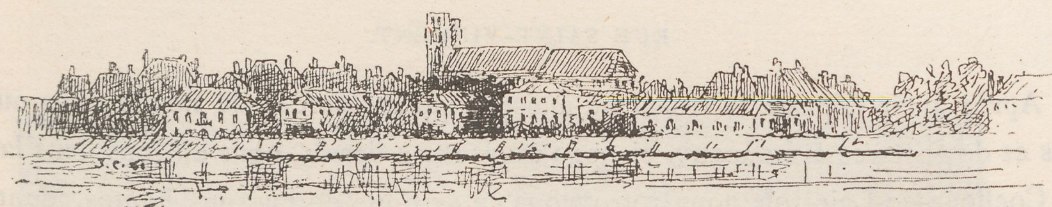


LE CHRIST RESSUSCITÉ DE LA RUE DU PONT.



RUE DU PONT





QUAI DE LA POTERNE.

RUE SAINT-VINCENT

ANCIENNE RUE DU BEURRE

Ce carrefour est le cœur du vieux Chalon; le caractère des trois maisons qui sont à droite en entrant par la rue du Châtelet est très remarquable.

La première, celle qui fait l'angle, est ici gravée telle qu'elle était encore aux environs de 1830 avec tous ses croisillons, ajourée comme une lanterne. Au contraire de la deuxième qui se fait remarquer par son aspect de très grande austérité [1]. En effet, les ouvertures de celle-ci, pratiquées dans une épaisse muraille construite en larges pierres de taille, ne sont distribuées qu'avec une très grande parcimonie, à la manière orientale, comme si on avait eu peur du soleil. Une seule porte étroite, basse et à plein cintre, placée à droite dans l'angle, donne accès dans un intérieur qui ne prend de jour que par une seule fenêtre placée en haut et à gauche [2].

Cette large façade est sobrement décorée d'un lourd cordon; elle a un certain air de forteresse ou de prison, plutôt que l'aspect d'une paisible maison bourgeoise.

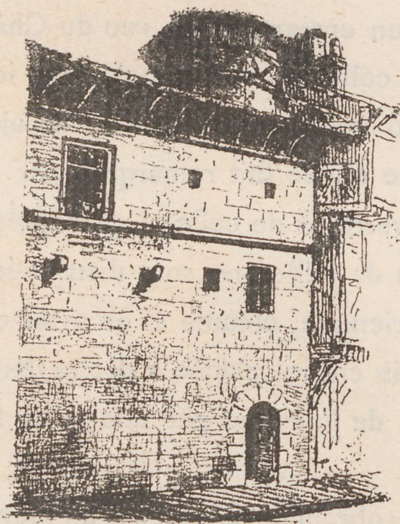
Le toit qui déborde en saillie très avancée, comme dans les maisons espagnoles de Fontarabie, vient ajouter la tristesse de sa grande ombre à cette façade glacée, orientée au nord, et que les rayons du soleil n'ont jamais dû fatiguer.

1. Nº 9 de la rue Saint-Vincent.
2. La grande ouverture de magasin que l'on voit actuellement est moderne.

Après avoir dépassé la troisième maison, qui est percée de nombreuses ouvertures et de fenêtres à meneaux, si nous tournons à droite, nous entrons dans la rue des Cochons-de-Lait, où nous retrouvons ce système de maisons hautes, dont les étages superposés en encorbellement viennent presque toucher par le sommet celles qui sont en face.

Pourquoi tant d'ombre et des abris si glacés? Le soleil d'autrefois était-il donc plus ardent et les étés étaient-ils donc plus longs et plus chauds que ceux d'aujourd'hui ?

On se demande pourquoi nos ancêtres ont imité dans ces dispositions la méthode pratiquée dans les villes torrides de l'Orient, pays où les rues ombreuses sont un besoin. Sans doute la routine et l'impéritie laissaient ignorer les lois les plus élémentaires de l'hygiène et de la salubrité et ces aménagements barbares devenaient certainement une des causes permanentes de l'intensité avec laquelle les invasions épidémiques ont persisté et décimé notre malheureuse cité dans les temps du moyen âge.

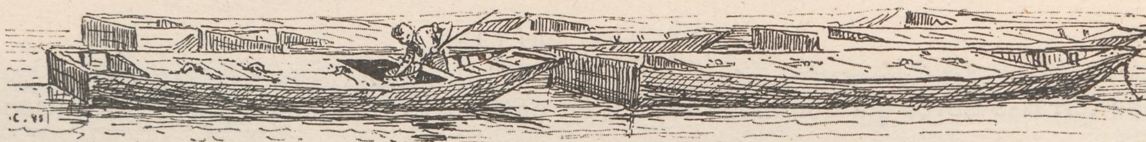


LA MAISON N° 9 DE LA RUE SAINT-VINCENT



LA RUE S^T VINCENT

Anciennement rue du Beurre



LES BACHOTS

RUE AUX PRÊTRES

AUTREFOIS RUE DE LA PESCHERIE

ANTÉRIEUREMENT

RUE CHAUCHE-CHIEN[1] OU RUE CHAUSSE-CHIEN[2]

La partie de cette rue comprise entre la rue du Pont et la rue des Cochons-de-Lait est désignée sous le nom de rue Chausse-Chien sur le plan de Saint-Julien de Balleure.

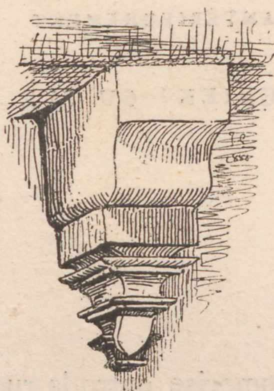
La prison de Saint-Marcel, faite en forme de tuyau de cheminée ou de soupirail de cave, devait être dans le voisinage de cette rue; probablement au coin de la rue des Murs et de la rue de la Providence (Saint-Julien de Balleure, p. 411).

La cour si pittoresque dont je donne ici le croquis est dans la maison n° 26 de la rue aux Prêtres et n° 7 de la rue Saint-Vincent. Cette demeure fut certainement autrefois une habitation riche et somptueuse; elle est flanquée d'un lourd donjon carré, percé de jours grillés de fer comme pour une prison, et au-dessus duquel est

1. Marcel Canat, *Mottes féodales*.
2. Plan de Saint-Julien de Balleure.

une terrasse élevée qui domine la ville et les environs. Les habitants de cette maison prétendent qu'elle fut autrefois habitée par Charles le Téméraire.

C'est une tradition qui ne s'appuie sur rien de certain et que je me borne à mentionner simplement.



CULOT DE LA RUE DES COCHONS-DE-LAIT



INTÉRIEUR DE COUR DANS LA RUE AUX PRÊTRES



LA FÉCULERIE DES ÉCHAVANNES

RUE DES COCHONS-DE-LAIT

ANCIENNEMENT, EN 1573

RUE DE LA ROTISSERIE

Cette rue si pittoresque n'a guère changé d'emploi, car les cabarets et les boucheries se retrouvent encore à chaque porte. Détail rétrospectif et bien intéressant, le niveau de cette rue, qui est sensiblement le même que celui de tout le Chalon moderne, est exhaussé de 4 mètres au-dessus du pavé antique de la cité éduenne. Et de mètre en mètre au-dessus de ce pavé gaulois jusqu'au pavé moderne, il existe des traces très distinctes de pavages successifs. C'est ce que j'ai pu constater à l'occasion d'une fouille qui fut pratiquée en 1867 pour l'établissement d'un puits municipal à l'angle de la rue des Murs, dans le prolongement immédiat de la rue des Cochons-de-Lait.

Ces quatre niveaux de pavés sont séparés par des remblais formés de démolitions provenant des différents âges.

Le plus ancien pavé, celui qui repose sur le sol primitif, mérite une description détaillée.

Établi à 4 mètres au-dessus de l'étiage et à 4 mètres au-dessous du pavé actuel, il est formé de blocs de calcaire blanc assez grossièrement ébauchés; ces pierres mesurent 0m,40 dans le sens de la profondeur, 0m,20 à 0m,50 dans le sens de la largeur, et 0m,15 dans le sens de l'épaisseur.

Elles sont placées sur champ, un peu inclinées comme en hérisson; leur plus grand diamètre est perpendiculaire à l'axe de la rue.

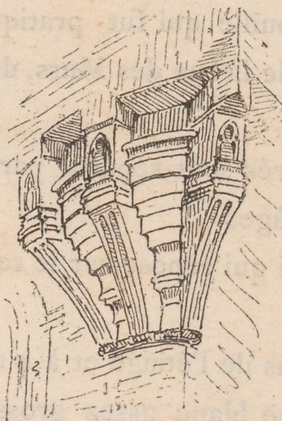
Ce pavage est très solidement établi sur un lit de béton épais de $0^{m},25$ et ce béton repose sur un remblai de $0^{m},35$: au-dessous se trouve le sol naturel jaune, alluvion sablonneuse de la Saône renfermant encore des coquilles de rivière. Le remblai inférieur, aussi bien que le remblai supérieur à ce pavé, contient des débris de céramique paraissant appartenir aux temps gallo-romains, gaulois peut-être; on y trouve en outre, comme dans presque tout l'ancien sous-sol chalonnais, des dents de porc et de sanglier en très grande quantité.

Ce pavé a dû supporter un trafic considérable et longtemps prolongé, à en juger par les quatre rangs d'ornières qui le sillonnent.

Ces ornières, profondes de $0^{m},06$ environ, étaient espacées entre elles de $0^{m},70$. Leur direction détermine le sens de la voie qui était parallèle au cours de la Saône et devait être peu éloignée de cette rivière. Cette voie devait n'être séparée de la rivière que par une rangée de maisons, ou peut-être seulement par un mur d'enceinte, le mur gallo-romain dont on voit la trace dans le voisinage [1].

Cette voie devait être une des plus importantes de notre antique cité; elle mettait en communication les deux points principaux de la ville : le Castrum, situé en aval (aujourd'hui le Châtelet), et le temple païen en amont, sur lequel fut construit le temple chrétien qui précéda l'établissement de la cathédrale de Saint-Vincent.

1. Voir, un peu plus bas, la rue des Murs qui longeait les anciens murs de la ville le long de la rivière.

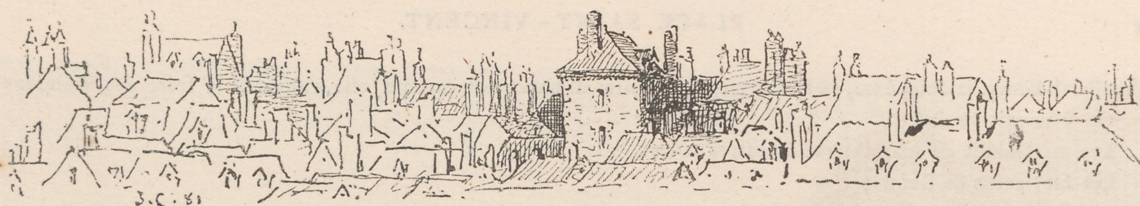


CULOT DE LA RUE DES COCHONS-DE-LAIT

1878

rue des cochons de lait.





LA MAISON DES LOMBARDS.

PLACE SAINT-VINCENT

VUE DE LA RUE DE L'ÉVÊCHÉ

A place Saint-Vincent ne se recommande guère que par son allure particulièrement antique et pittoresque.

Le marché du matin s'y tient à découvert par tous les temps. C'est chose pitoyable de voir par la pluie, la neige ou la glace, nos pauvres villageoises, immobiles, offrir la crème, le beurre, la volaille et le gibier.

Au fond de la cour du n° 7, entre la rue aux Prêtres et la place, se trouve une ancienne maison entièrement construite en briques, aux murs très épais troués de jours rares et étroits; elle a une hauteur démesurée et porte le nom de maison des Lombards, probablement parce qu'elle fut longtemps occupée par ces étrangers qui, dans un temps, monopolisaient en quelque sorte le commerce de la banque et du change des monnaies, surtout au temps des grandes foires [1] de Chalon.

1. Les foires de Chalon avaient autrefois une très grande importance, que les foires de Beaucaire et de Leipzig seules peuvent rappeler dans les temps modernes. Divisées en deux époques, sous les noms de *foire chaude* et de *foire froide,* elles duraient chacune un mois; la première commençait le lendemain de la fête de

Saint-Barthélemy, la deuxième, le lendemain du premier dimanche de carême; elle s'appelait la foire des Brandons.

On y voyait venir :

Les marchands de soie d'Arras et autres villes;

Les fabricants de Reims;

Les fabricants de tapisseries du Nord;

Les fabricants de draperies de tous pays;

Les marchands d'Ypres, de Gand, de Tournay, de Valenciennes, de Douai;

Ceux de Troyes et de Châlons (Champagne), ceux de Chimay, de Namur, d'Huy, de Saint-Quentin, d'Avesnes, d'Abbeville, de Malines, de Lyon, de Paris, de Provins, de Rouen, de Châtillon, de Dijon, de Beaune, etc., etc.; des selliers, des chapeliers, des changeurs de Lyon, de Mâcon, de Dijon, de Beaune, etc., des épiciers etc., etc.

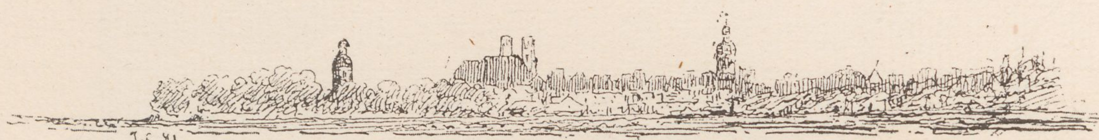
Les Allemands avaient leur quartier dans une maison sur la Saône, les tripiers avaient douze loges, les barbiers étaient relégués dans les prés (et surveillés de près...) — Aujourd'hui, notre foire de la Saint-Jean se borne à des exhibitions de baladins, à des magasins de jouets d'enfants et de pains d'épice de Dijon. Ainsi le veulent le progrès et la logique des choses.



MARCHÉ DE LA PLACE SAINT-VINCENT



LA PLACE DE St VINCENT (Vue de la Rue de l'Evêché)

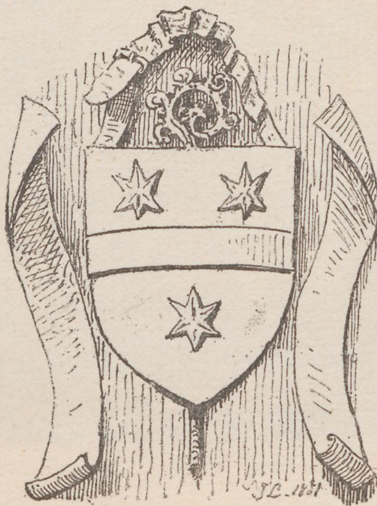


CHALON VU DE LA PISTE DES COURSES.

TOUR DE L'ÉVÊCHÉ

Cette tour est la plus haute et la mieux conservée de toutes celles qui nous restent de la plus ancienne enceinte de la ville ; sa base est gallo-romaine ; le moyen âge l'a réédifiée, et lors de la construction de l'évêché, on y a fait de notables changements.

Dans la courtine qui relie cette tour à la seconde tour de l'évêché et sur laquelle on a élevé le palais Épiscopal, l'élément gallo-romain se révèle dans toute la partie inférieure. On y retrouve les grands blocs de soubassement, les pierres cubiques du petit appareil ainsi que des traces des bandeaux de briques. (Léopold Niepce, p. 44, *Histoire des diverses fortifications de Chalon,* 1848).



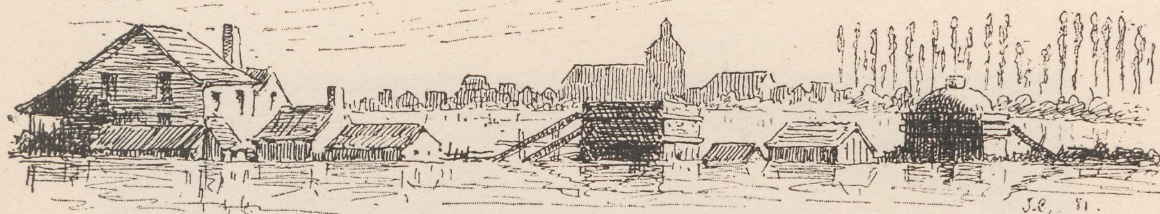
ARMES DE JEAN-GERMAIN, ÉVÊQUE DE CHALON († 1460)





TOUR DE L'ÉVÊCHÉ (Rue des Minimes)





LE FOUR A CHAUX ET SAINT-MARCEL.

LA TOUR DU PRESBYTÈRE

TOUR DU DOYENNÉ. — TOUR DÉCANALE

LA plus élégante des tours si nombreuses où sont enfermés les escaliers les plus confortables qui soient encore dans la plupart des vieilles maisons de l'ancien Chalon.

Située dans la cour du presbytère, elle est dans le plus déplorable état de dégradation et sa ruine prochaine fera regretter un des plus charmants modèles d'architecture du XVe siècle.



LES DISCIPLES D'EMMAÜS
(Église Saint-Vincent)







LA TOUR DU DOYENNÉ

Vue du Rempart de Ste Marie





CRISSEY VU DES REMPARTS DE LA MOTTE

LOGE DES ARQUEBUSIERS

SUR LES

REMPARTS DE LA MOTTE

Indépendamment d'une allure franchement pittoresque, plusieurs souvenirs anciens recommandent ce coin de la vieille cité chalonnaise.

Cette petite maison construite à pic sur le mur d'enceinte du xvie siècle appartenait encore il y a cent ans à la corporation des arquebusiers, qui y tenaient depuis longtemps leurs réunions. On la voit mentionnée « Loge des *Harquebusiers* » sur le plan de Saint-Julien de Balleure, daté de 1573.

Plus anciennement c'était là qu'existait une de ces mottes si nombreuses au temps du moyen âge ; car, d'après un excellent travail de M. Marcel Canat de Chizy [1], on en comptait 144 dans le ressort du bailliage de Chalon. Dans la ville même on en comptait trois :

1° Une au Châtelet ; 2° une autre sur l'emplacement où fut construit au xvie siècle le boulevard Sainte-Croix, occupé aujourd'hui par l'établissement d'éducation des dames de Saint-Maur ; 3° enfin celle qui a laissé son nom au quartier de la Motte.

1. *Mottes féodales dans l'ancien bailliage de Chalon-sur-Saône.* (Congrès scientifique de France, 42e session, 1878, t. II, p. 508).

Vers l'an 1250, elle était déjà occupée par une église dite de la Motte, qui ne fut détruite qu'au commencement du XVIe siècle, puis remplacée par le bastion de la Trémouille qui faisait partie de la basse enceinte. L'auteur que je cite *in extenso* dit avec raison que les principaux bastions des fortifications de Chalon auraient été déterminés par l'existence d'anciens travaux de défense désignés sous le nom de *Mottes*.

La petite tour ronde qui se voit au fond est une des dix-neuf tours de l'ancienne ceinture de fortifications gallo-romaines (haute enceinte) et avait nom tour de Marcilly; elle était l'apanage de la famille de Damas de Marcilly.

Le titre de vicomte de Chalon y était attaché, d'où le nom de tour de la Vicomté sous lequel elle fut aussi connue [1].

1. (*Voir* le no 14 sur le plan des deux enceintes primitives de Chalon, par Léopold Niepce, 1848. 2e vol. *Mémoire de la Société archéologique*).



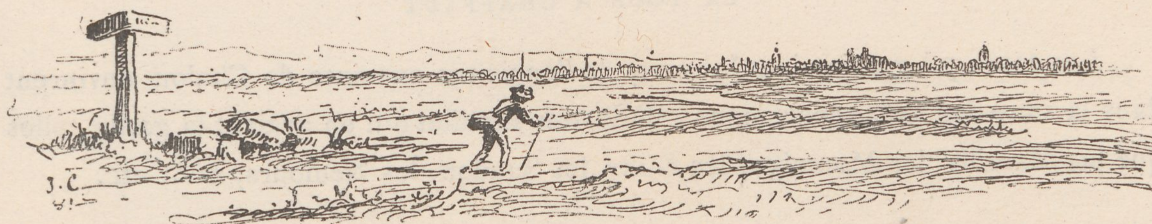
ENSEIGNE D'AUBERGE DANS LA RUE PERRAULT

(Autrefois rue des Lâches)

J. Chevrier. 1878.

Chalon.





CHALON-SUR-SAONE VU DU SUD

LA TOUR A CHAFFAUT

La tour à Chaffaut existe encore [1] au fond de la cour d'une petite maison de la rue aux Fèvres n° 60, appartenant à M. Nodot. On peut voir aussi un grand tronçon de la muraille romaine soudée à son flanc nord, sorte d'amorce du mur antique qui reliait cette tour à la tour du Pontet, dont elle était voisine, suivant le plan de la ville de Chalon-sur-Saône fait par Rancurelle en 1573 pour l'histoire de Chalon, de Saint-Julien de Balleure.

Sur ce plan on reconnaît cette tour représentée couverte d'un *chaffaut,* sorte de lanterne à jour servant à la garde de la ville [2].

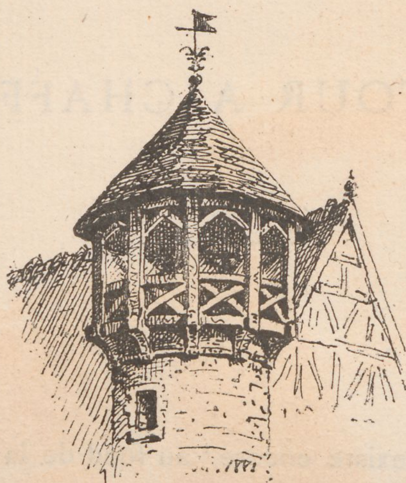
Le couronnement de charpente qui subsiste encore aujourd'hui et qui est très bien conservé paraît être le même que celui qui est représenté sur le plan de notre historien chalonnais.

Cette tour porte le n° 13 sur le plan des enceintes primitives de Chalon par M. Léopold Niepce, deuxième volume des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, 1848.

1. Pendant que cette notice est donnée au compositeur d'imprimerie, la tour est livrée au marteau de démolition.

2. Les échafauds en bois suppléaient aux mâchicoulis; les hommes d'armes s'y tenaient. On nommait ces échafauds hourd, hurdet, de *hurdicium;* il n'en reste plus sur aucun point de Chalon ni des environs, sauf toutefois au château de Sercy, près Saint-Gengoux.

Les tours qui garnissaient les murs de l'ancienne enceinte de Chalon devinrent dans la suite des fiefs appartenant à d'illustres familles qui en avaient la garde, telles que les Marcilly, les Montaigu, les Rully, les Saudon, les Nemours, etc., etc.

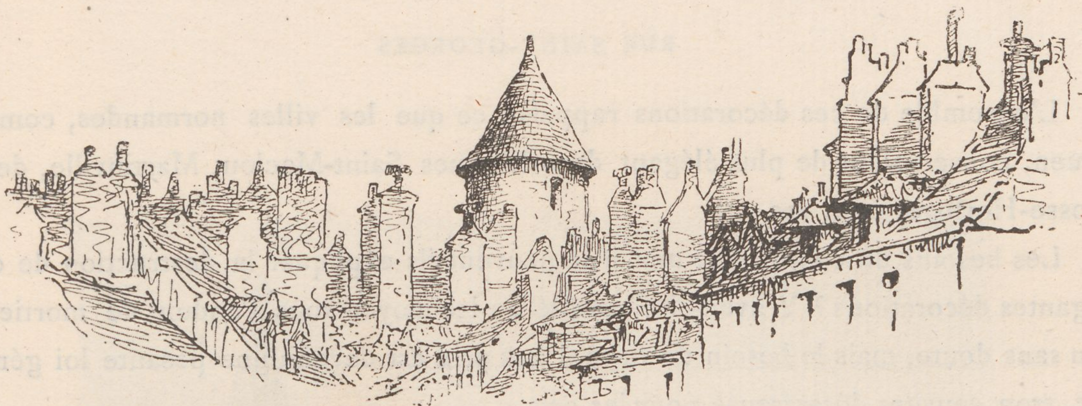


TOUR A CHAFFAUT DU CHATEAU DE SERCY

LA TOUR A CHAFFAUT

J. Chevrier
1879





ENTRÉE DE LA GRANDE RUE

RUE SAINT-GEORGES

A l'angle de la rue Saint-Georges et de la Grande Rue, cette maison était autrefois la première à droite en entrant à Chalon par la porte Saint-André. Un ancien plan de la ville, dressé pour un procès des moines de Saint-Pierre, la mentionne par le nº 29 sous la dénomination de petite boucherie.

Elle n'a guère changé d'emploi, car aujourd'hui encore des hures grimaçantes, des jambons roses, des andouilles et des saucisses graisseuses s'étalent sur les rayons d'une charcuterie très achalandée.

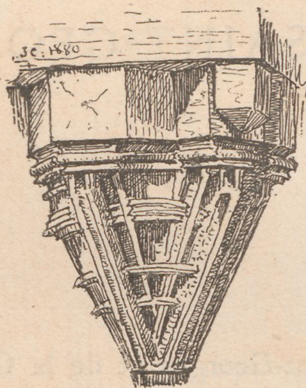
Cette pittoresque maison est un des rares et précieux spécimens de construction du moyen âge en encorbellement et à pignon sur rue.

Tout le système de la charpente était utilisé au profit de la décoration extérieure; mais, pour les besoins de l'enduit moderne, la hache du maçon a détruit toutes ces saillies, ogives élégantes, pinacles élancés, figures symboliques, etc., tout ce qui pouvait gêner la truelle [1].

1. En 1872, lorsqu'on eut à refaire les enduits de cet adorable pignon, j'ai pu retrouver les traces encore bien visibles de ces riches et fines sculptures.

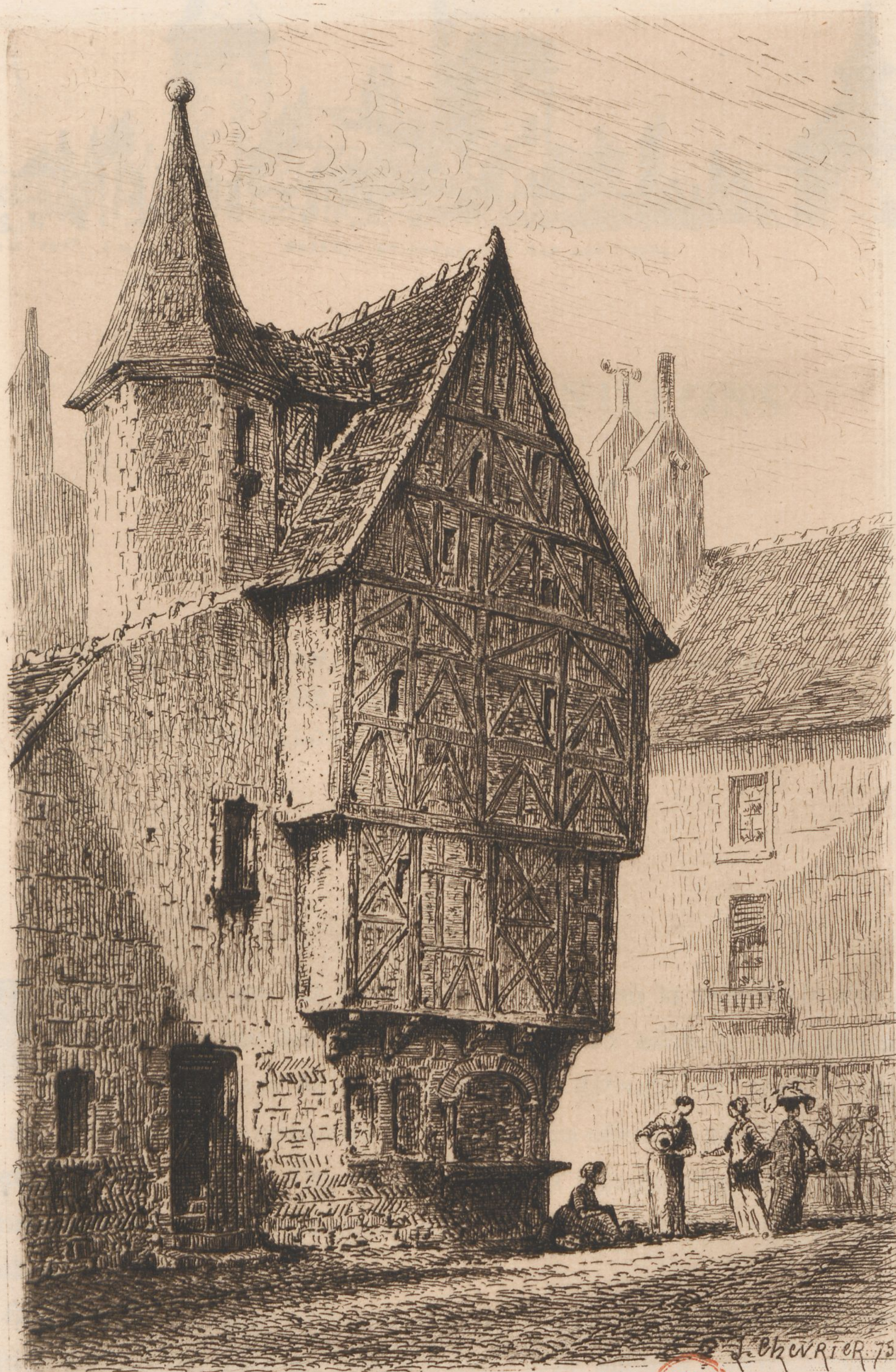
L'ensemble de ces décorations rappelait ce que les villes normandes, comme Rouen, conservaient de plus élégant dans les rues Saint-Maclou, Martinville, de la Grosse-Horloge, etc., etc.

Les besoins du confortable moderne peuvent-ils expliquer la destruction de ces élégantes décorations ? Y avait-il nécessité de les noyer sous l'enduit de mortier ? Non sans doute, mais le besoin de faire à bas prix est devenu une pesante loi générale, trop souvent désastreuse pour les arts.



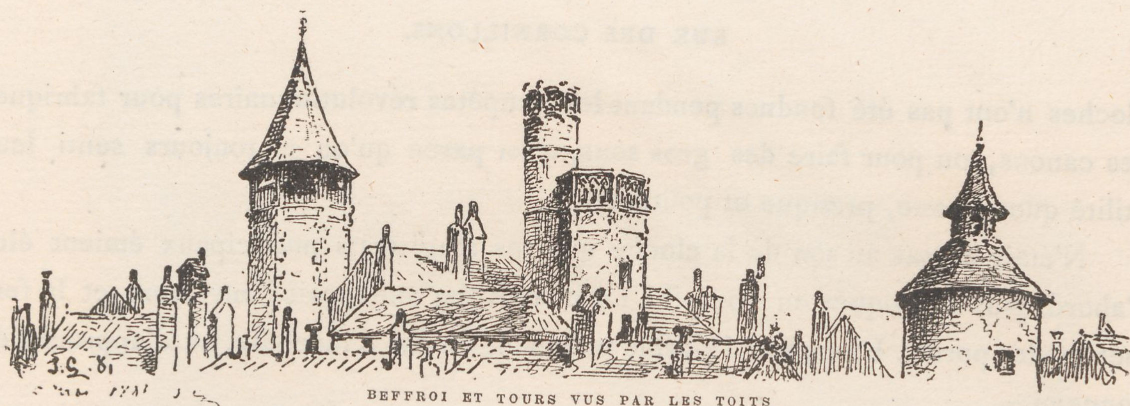
PENDENTIF A L'ANGLE DE LA RUE SAINT-GEORGES





COIN DE LA RUE S^T GEORGES





BEFFROI ET TOURS VUS PAR LES TOITS

RUE DES CORNILLONS

ET LE BEFFROI

RUE DES CORMILLONS (sur un plan de Chalon daté de 1573)
RUE DES CORMEILLONS (*alias*)
RUE DES CORNILLONS dans Saint-Julien de Balleure comme de nos jours

CETTE maison, qui fut démolie en 1851, faisait le coin de la rue des Cornillons et de la rue des Tonneliers ; elle était adossée aux dépendances de l'ancienne maison de ville aujourd'hui détruite et dont l'antique beffroi seul a été conservé et continue de donner l'heure officielle aux Chalonnais.

Cette construction n'a d'autre mérite que la bizarre originalité de sa tournure, et ce curieux échantillon des constructions du moyen âge était trop pittoresque pour être oublié.

Il faut dire à la louange des édiles de 1850 que, s'ils ont ordonné avec raison la démolition de l'ancien hôtel de ville qui était sans aucune valeur artistique et fort insuffisant pour les besoins municipaux, ils ont eu la bonne inspiration de conserver le beffroi. Cette tour antique sans aucune élégance ne se recommande guère que par les souvenirs qu'elle évoque et par les services qu'elle rend. Bâtie en 1408, elle a traversé presque cinq siècles d'agitations sans recevoir une égratignure; si ses

cloches n'ont pas été fondues pendant les tempêtes révolutionnaires pour fabriquer des canons, ou pour faire des gros sous, c'est parce qu'on a toujours senti leur utilité quotidienne, pratique et politique.

N'était-ce pas au son de la cloche que les magistrats municipaux étaient élus d'abord, puis convoqués en conseil ? Le couvre-feu annonçait l'ouverture et la fermeture des portes. Le tocsin d'alarme prévenait en cas d'incendie, ou d'approche de l'ennemi.

Les heures du jour et de la nuit étaient et sont encore incessamment répétées aux oreilles des Chalonnais.

J'oubliais les carillons des jours de fête et de réjouissances publiques. On les entendait encore il y a peu d'années ; l'usage les a supprimés.

Le beffroi contient une grosse cloche pour les heures et deux moyennes pour les quarts.

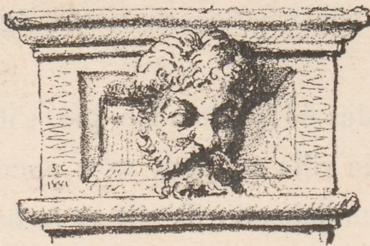
On lit sur le pourtour de la grosse cloche :

M CCCC · ET · $\overline{\text{XXIX}}$ · DV · MOIS · DE · IVILLET
FV · FET · $\overline{\text{S}}$ · BATISTA · ORA · PRO · NOBIS.
+ XHS · REX · VENIT · IN · PACE.
DEVS · HOMO · FACTVS : EST.

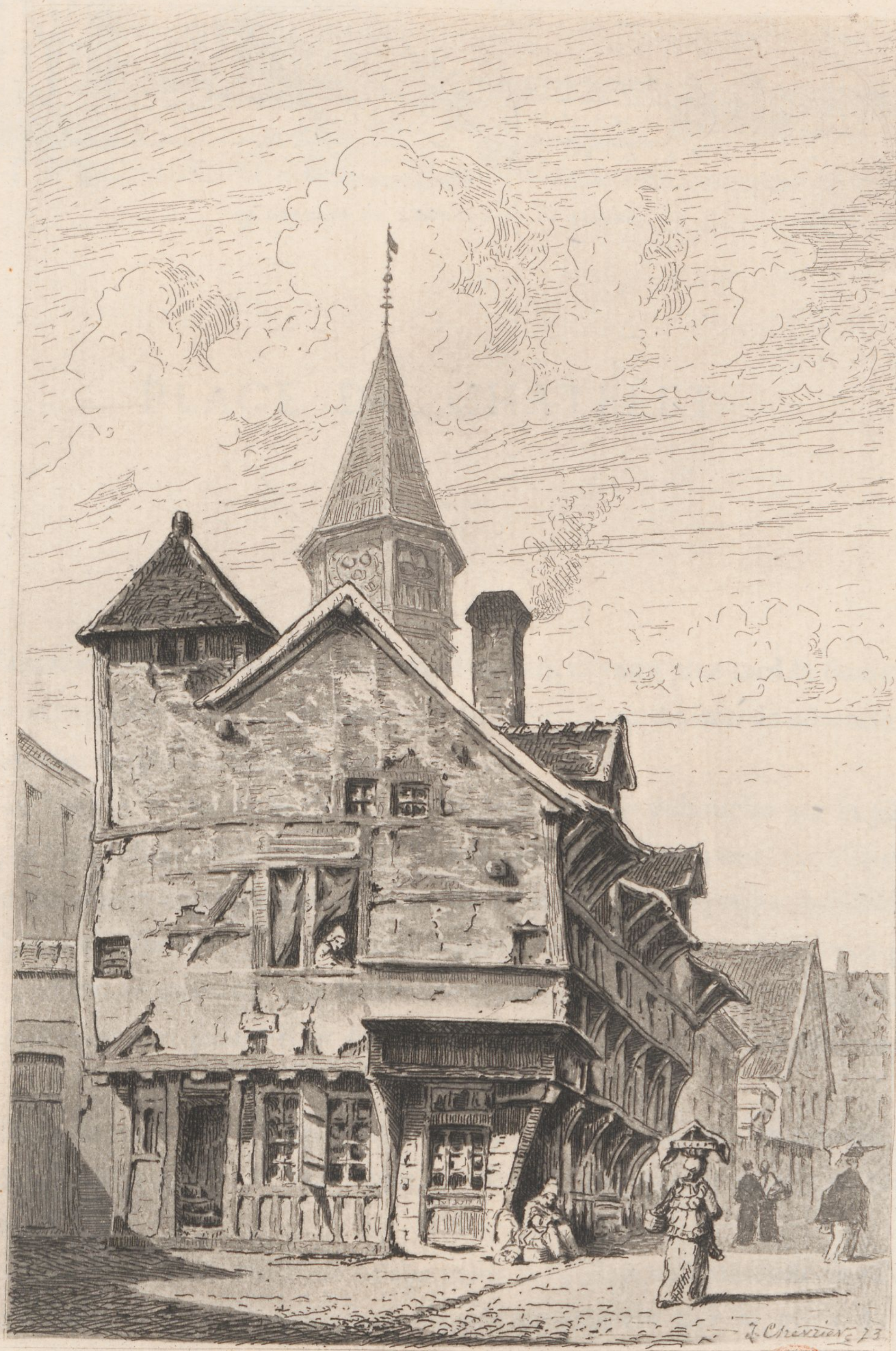
Sur les deux petites :

IN · TIMPANO · CHORO · CORDIS · ET · ORGANO
LAVDATE · DOMINVM.
HENRICO · REGE · ANNO · DOMINI · $\overline{\text{MCL}}$

IN · CIMBALIS · BENE · SONANTIBVS · LAVDATE
DOMINVM
HENRICO · REGE · ANNO · DOMINI · $\overline{\text{MCL}}$

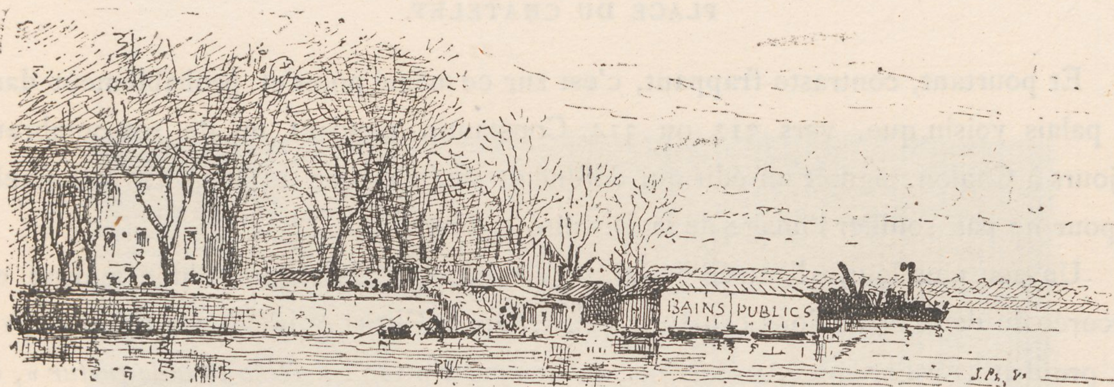


DU MUSÉE DE CHALON
Provient du portail de l'ancien hôpital démoli.





RUE DES CORNILLONS ET LE BEFFROY



LE REMPART DE L'HOPITAL ET LA GENISE

PLACE DU CHATELET

L'ANCIEN *Castrum cabilonense* (probablement), devenu plus tard la demeure des rois burgondes, fut en dernier lieu transformé en maison de détention, sous le nom de prison du Châtelet.

C'est au bas de la rue de la Prison, à l'endroit où elle débouche sur la place du Châtelet, que les malheureux condamnés à être *marqués* recevaient sur l'épaule, au moyen d'un fer rouge appliqué par la main du bourreau, le stigmate indélébile des lettres T F, travaux forcés ; T P, travaux à perpétuité. Jusqu'en 1830, on a pu voir ces tristes condamnés, assis sur une misérable chaise de paille, subir ce supplice sous les yeux indifférents des passants et des curieux groupés pour contempler ce hideux spectacle.

Les choses se passaient du reste sans grande façon et comme en famille.

Un réchaud plein de charbons ardents, attisés par un valet, poussait au rouge le fer à marquer.

Le patient, assis entre *Monsieur* et son valet, attendait stoïquement que l'épaule fût découverte pour recevoir l'empreinte donnée prestement par la main du bourreau, tandis que le second valet, armé d'un tampon graisseux, appliquait vivement une onctueuse friction sur la plaie ; une petite fumée s'était envolée, suivie d'une légère odeur de roussi, et tout était fini.

Le pauvre diable était reconduit en prison.

Et pourtant, contraste frappant, c'est sur ce même point et probablement dans le palais voisin que, vers 312 ou 314, Constantin, pendant un de ses nombreux séjours à Chalon, signait un édit qui défendait de marquer au front les criminels, « pour ne pas souiller l'image de la Divinité », disait-il[1].

Un peu plus loin, à l'entrée de la rue au Change, la façade d'une maison est décorée de deux médaillons ovales, représentant le Christ et la Vierge en buste, vus de profil et se regardant. Au-dessous, on lit l'inscription : « *Hinc et inde tuetur* », ce qu'un plaisant voisin traduisit ainsi : « l'un tue, l'autre écorche », parce que cette maison était habitée par un banquier et par un marchand.

Ces deux médaillons sont d'une exécution assez médiocre, dans le goût du xviie siécle. D'après M. Joseph Bard, ils seraient l'œuvre de feu Colasson, auteur des stalles de Saint-Marcel[2].

1. Courtépée. — Joseph Bard, page 188.
2. Joseph Bard, *Mélanges*, p. 211.

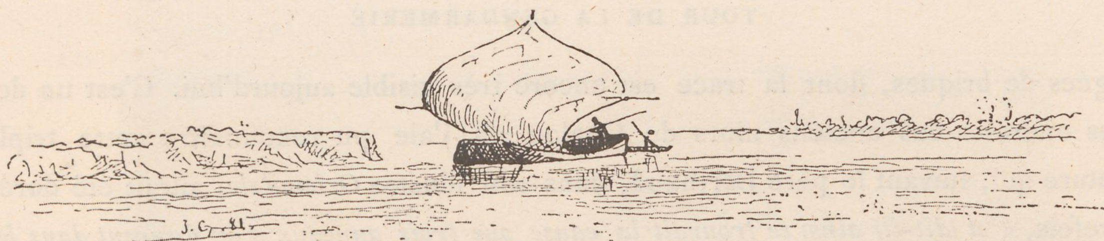


MASCARON
DE LA RUE DE LA PRISON



PLACE DU CHÂTELET





UNE VOILE SUR LA SAONE

TOUR DE LA GENDARMERIE

ANCIENNEMENT TOUR DE SAUDON

La famille de Saudon possédait à Chalon, dans la rue de l'Oratoire, une *maison forte* dont faisait partie l'une des tours de construction romaine qui servaient à la défense de la ville [1]. Cette tour était un lieu de refuge, un asile pour ceux qui parvenaient à s'y réfugier.

En 1525, deux habitants de Chalon, qui étaient de garde à la porte des Carmes, s'étant battus ensemble, l'un d'eux, nommé Blandin, voulant échapper à la punition qui lui était réservée, se réfugia dans la tour de Saudon. Mais le sire de Montconet, capitaine de la ville, l'en fit arracher et conduire à la prison du Châtelet.

Le sieur de Saudon fit grand bruit de cette insulte faite à sa maison. Il intenta un procès à la ville et le sieur Blandin fut ramené à la tour dont il avait invoqué la franchise [2].

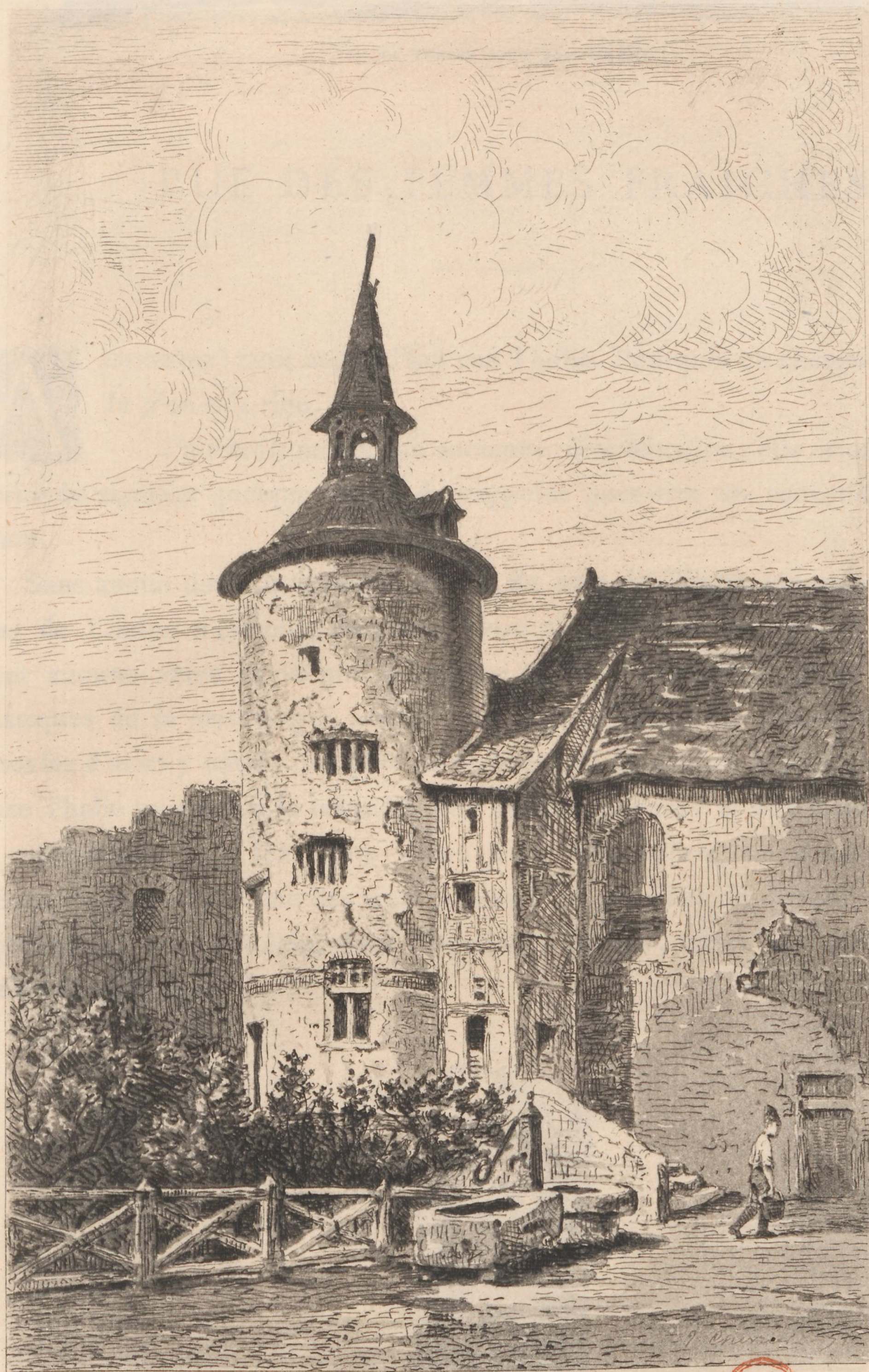
Cette tour a servi d'atelier monétaire; d'après Courtépée, elle était le clocher du séminaire. Elle faisait partie de la plus ancienne ceinture de fortifications de Chalon. Bâtie au ve ou au vi^e^ siècle; à sa base, elle est de grand appareil et le reste est bâti en petit appareil cubique très régulier avec interposition des trois fameuses

1. L. Niepce, Sennecey, t. I, 60.
2. *Histoire des fortifications de Chalon,* par L. Niepce, p. 35, tome II des *Mémoires de la Société d'histoire e d'archéologie.*

rangées de briques, dont la trace est encore très visible aujourd'hui. C'est un des rares endroits des anciens murs de Chalon où j'aie pu reconnaître cette triple ceinture qui, suivant le père Berthaud, dans son illustre *Orbandale*, aurait été dorée autrefois, « *et (dit-il) ainsi se trouvait la cause que trois anneaux d'or figurent dans les armoiries de Chalon* ».



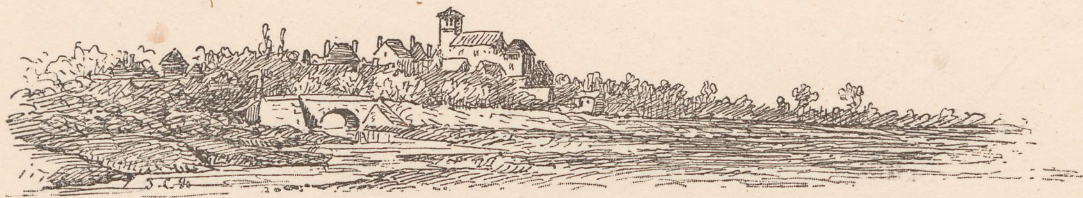
DU MUSÉE DE CHALON
Provient de l'ancien hôpital démoli



TOUR DE LA GENDARMERIE

Anciennement tour de Saudon





LA THALIE SOUS SAINT-RÉMI

RUE DES FEMMES FRAICHES

UTREFOIS ! mais aujourd'hui rue Thalie. Pourquoi ce changement de nom ? Je n'en sais rien.

J'aimerais mieux son ancienne dénomination ; elle avait au moins le mérite de signifier quelque chose, de rappeler peut-être un souvenir ou une tradition.

Sans aucun doute la modeste rivière, du nom de Thalie, qui serpente aux environs de Chalon n'est pour rien dans cette affaire. Il ne faut y voir très probablement aucune autre cause que le caprice rococo d'une édilité éprise des souvenirs classiques de la mythologie, aimant par trop le grec et le romain. Peut-être nos échevins d'alors y ont-ils mis plus de malice qu'il ne semble à première vue ? car la muse Thalie présidait à la comédie, aux poésies joyeuses et aux festins. L'antiquité la représentait sous les traits d'une jeune fille folâtre, un masque à la main. C'était aussi le nom d'une des trois Grâces ! et ces filles de Jupiter, généralement représentées nues, étaient, dans l'esprit des anciens, assez étroitement liées à la notion d'Aphrodite.

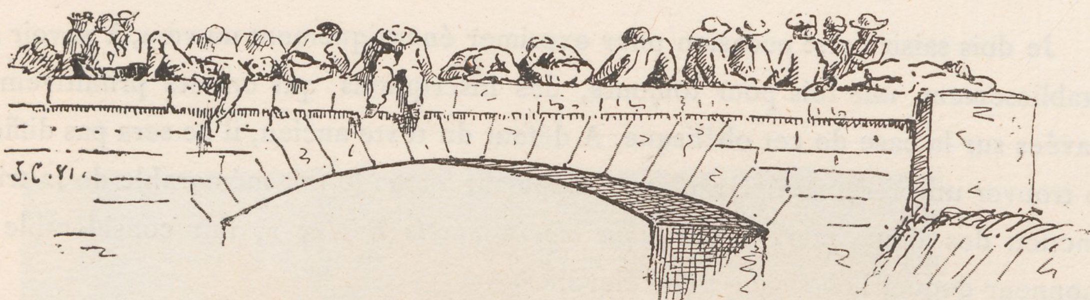


ANGE PUDIQUE DU MUSÉE DE CHALON


RUE DES FEMMES FRAÎCHES







LE PONT DES FAINÉANTS (DIT DES FAIGNANTS)

L'OBÉLISQUE
ET
LE BASSIN DE GLORIETTE

Autour de cet obélisque et de ce bassin du canal, il y aurait à faire une double page d'histoire contemporaine. Les choses s'oublient si vite, même et surtout par ceux qui devraient en conserver le souvenir, qu'il y aurait quelque plaisir à rappeler des faits bien récents et déjà bien perdus de vue.

Rions en passant de la façon légère avec laquelle on écrit quelquefois l'histoire. Ainsi dans *la France pittoresque*, t. III, p. 86, année 1835, je lis, sous la signature de M. A. Hugo, ces lignes étranges :

« A la tête du canal du centre, on remarque un obélisque d'un bel effet, et de 20 mètres de haut. Il a été érigé en l'honneur de Napoléon Ier, et fut d'abord décoré de son nom ».

Si tous les gouvernements successifs, dont la France a le privilège de changer périodiquement, n'avaient pas cette incurable manie de débaptiser les édifices, on n'aurait pas à déplorer un grand nombre d'erreurs accréditées de la sorte et la base de notre obélisque n'aurait pas été revêtue successivement de toutes les inscriptions que l'on a vues.

En bannissant la politique des monuments de ce genre, on éviterait les dégradations provenant nécessairement des mutilations réitérées que l'on inflige aux édifices, suivant le caprice des vents du moment, et on assurerait la conservation des souvenirs.

Je dois saisir cette occasion pour exprimer énergiquement un vœu, à savoir : le rétablissement, une fois pour toujours, des inscriptions qui ont été primitivement gravées sur la base de cet obélisque. A défaut du texte ancien, il ne sera pas difficile de trouver une formule épigraphique rappelant à tous le fait mémorable de la triple jonction des deux mers, « *Utriusque maris junctio triplex* », fait considérable en l'honneur duquel l'obélisque a été élevé.

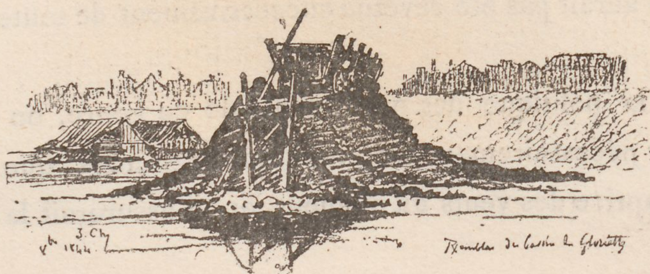
Dans le temps où le public aussi bien que la compagnie des chemins de fer, croyaient que la Saône et le Rhône devraient suppléer au rail-way, on eut l'étrange illusion de regarder Chalon comme devant être une tête de ligne.

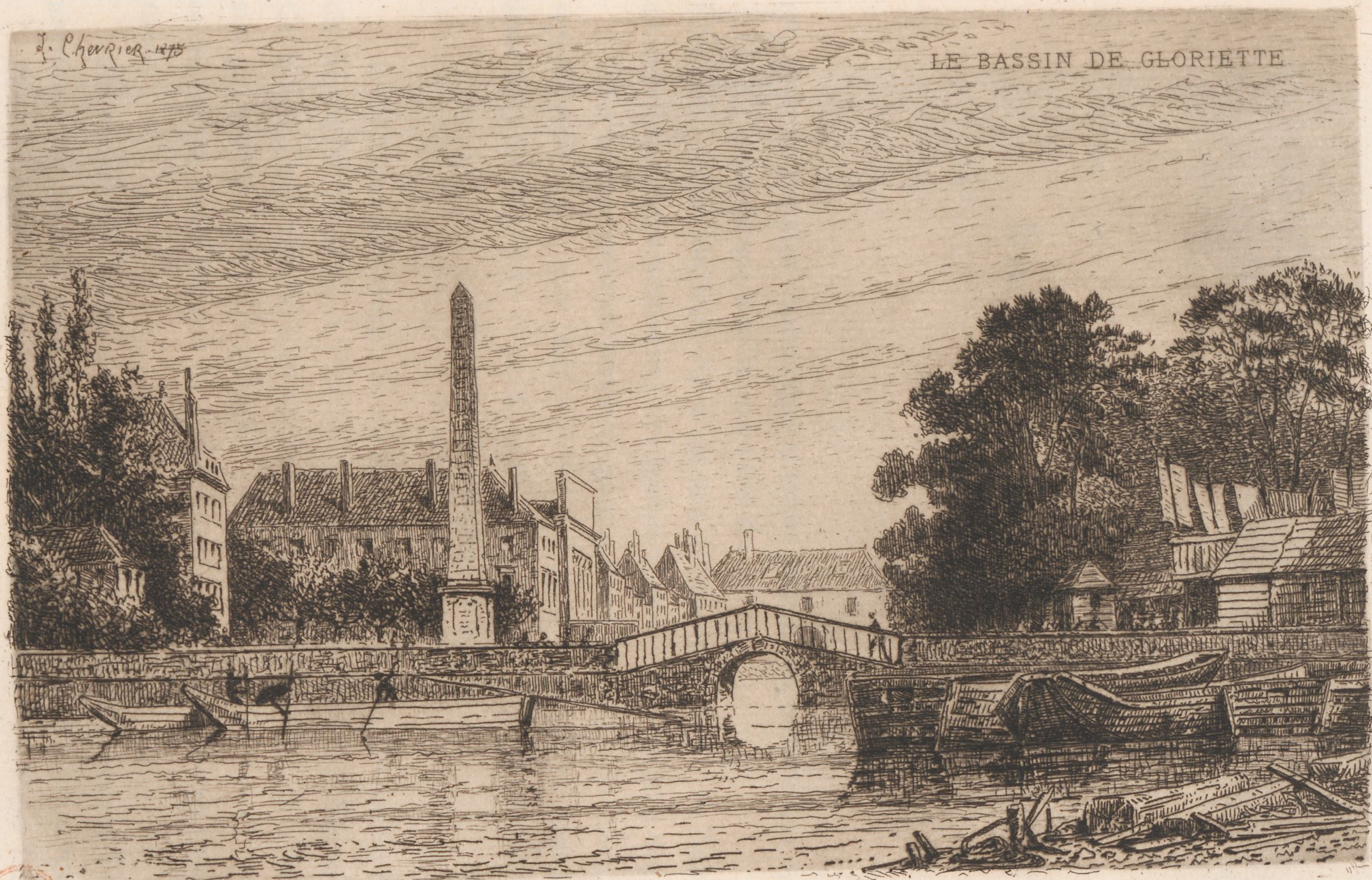
C'est avec cette pensée, que la compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon établit sa gare dans l'intérieur de Chalon, sur les terrains, bassin et promenade que la ville céda gratuitement à cet effet, et à la condition que tous les services y seraient installés [1]. Ce qui fut ainsi fait et subsiste encore, sauf cependant le service des trains express, qui fut transporté à Saint-Côme, par suite d'un commun accord entre la ville et la compagnie.

Plus tard, la compagnie revenue de ses illusions, voulut transporter à Saint-Côme tous les services de voyageurs et laisser dans la ville ceux des marchandises. De là conflit : une enquête [2] exprima le vœu unanime de la ville en faveur du maintien des choses en l'état actuel. C'est ce qui fut ordonné sur la demande de la compagnie par une décision ministérielle, qui mit fin à ce débat.

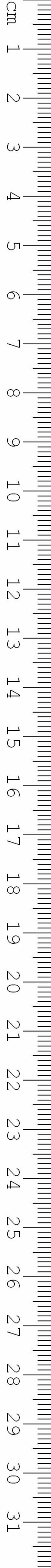
L'esprit public est mobile, et les municipalités changeantes; qui sait? la compagnie, habile diplomate, réussira probablement à intervertir les rôles en amenant la ville à se faire demanderesse. Elle me paraît avoir beau jeu pour obtenir un jour ce qu'elle a tant ambitionné, ce qui lui a été si énergiquement refusé, c'est-à-dire pour arracher à la ville de Chalon ce que la compagnie elle-même a qualifié, dans son rapport à ce sujet, de *privilège exceptionnel*.

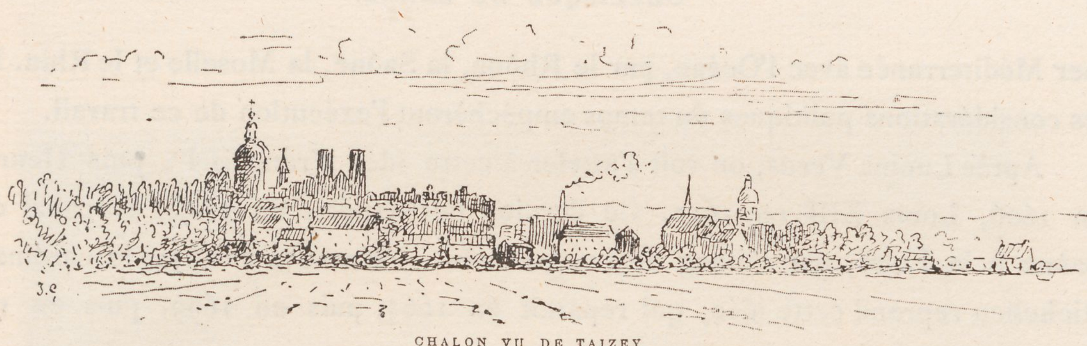
1. Contrat du 29 décembre 1851.
2. Enquête ordonnée par le ministre, en décembre 1860.




J. Chevrier 1875
LE BASSIN DE GLORIETTE






CHALON VU DE TAIZEY

BASTION DE GLORIETTE[1]

OU DE SAULX

Une des plus charmantes guérites placées en vedette aux angles des courtines de nos vieilles murailles du XVIe siècle.

Ces tourelles servaient aux guetteurs de nuit, et leur disposition en encorbellement permettait aux sentinelles de voir jusqu'au pied des murailles.

Elles avaient nom *eschaugaite,* puis *echauguette,* du vieux mot *eschargaiter,* qui signifie *veiller*. Ce mot était employé en ce sens dans les romans du moyen âge ; ainsi dans le roman du *Renard,* on lit :

> Sur chascune tour une gaite
> Fit mettre pour eschargaiter

C'est dans le voisinage de ce bastion que se trouvait le bassin central du canal, dit bassin de Gloriette, à l'extrémité duquel on a élevé l'obélisque commémoratif. Ce bassin était destiné à desservir l'intérieur de la ville ; il était bordé du côté sud par une admirable promenade plantée d'arbres séculaires, et sur laquelle se tenait la foire annuelle, dite de la Saint-Jean, qui avait alors une très-grande importance.

En parlant de la navigation de la Saône, j'aurai l'occasion de rappeler que la jonction de la Méditerranée avec l'Océan a préoccupé de tout temps les esprits.

Sous le règne de Néron, le général Lucius *Verus* ou *Vetus* fut le premier qui entreprit de joindre la Saône à la Moselle par un canal, et de faire communiquer la

1. Le nom de Gloriette vient du nom donné à des Pasquiers, qui étaient compris en cet endroit, entre la haute et basse enceinte

mer Méditerranée avec l'Océan, par le Rhône, la Saône, la Moselle et le Rhin. Mais les considérations politiques du temps empêchèrent l'exécution de ce travail.

Après Lucius Verus, on voit s'atteler à cette idée François Ier, puis Henri IV en 1606, Louis XIII en 1612. Ce dernier fait étudier un projet de canal de la Saône à la Loire, par l'étang de Long-Pendu. — En 1632 et 1642, le cardinal de Richelieu reprend cette idée, qui reparaît en 1665, puis en 1699, puis en 1718, en 1727 et en 1729.

Enfin en 1783, les frères de Raguet-Brancion, qui avaient fait à leurs frais des études complètes et des plans, obtiennent du roi Louis XVI des lettres patentes pour son exécution. Un édit du roi, daté de 1783, dit que « voulant assurer aux frères Ch.-Ant. de Raguet-Brancion, mestre de camp, commandant du 5e corps d'état-major, et Pierre-Anne-Charles de Raguet-Brancion, capitaine au corps du génie, la récompense qui leur est due, leur accorde une pension annuelle de 3,000 livres, qui sera portée à 10,000 livres pour chacun d'eux (avec réversibilité au survivant) du moment où le canal sera navigable dans tout son cours ».

Plus tard l'exécution de ce projet leur fut retirée, moyennant une forte indemnité, et confiée aux soins de l'ingénieur Emiland-Marie Gauthey, qui, reprenant le plan préparé, en conduisit l'exécution avec le plus grand talent.

Cet admirable travail fut achevé en 1792 et la navigation commença en 1793.

A cette occasion, on fit élever à l'extrémité du bassin central un obélisque et frapper une médaille commémorative [1], dont un exemplaire a été placé sous la première pierre de fondation du monument.

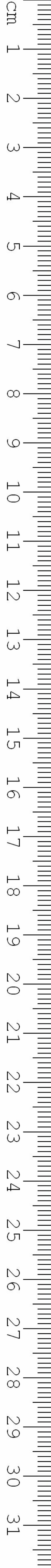
1. Description de la médaille gravée par B. Duvivier :

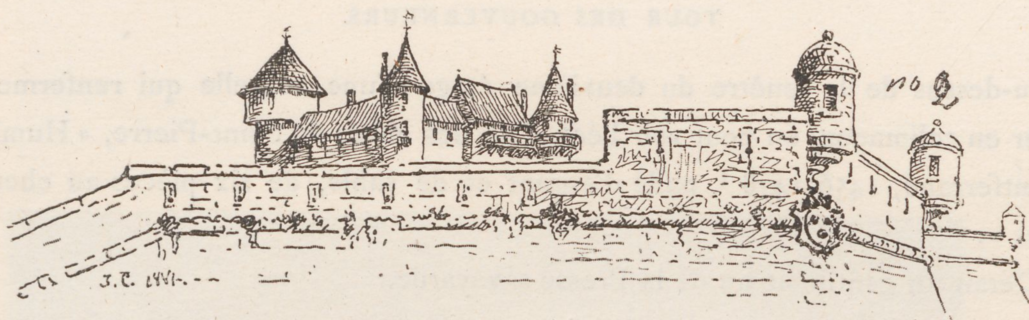
Buste de Louis XVI à droite.
Autour :
Ludovico XVI, F R. et NAVAR regi optimo.
Au-dessous :
Comitia Burgundiæ.
Un groupe de figures représentant la Saône, la Loire, la Seine et le Rhin mélangeant leurs eaux.
Autour :
Utrius que maris junctio triplex.
Au-dessous :
Fossis ab arari ad Ligerim
Sequanam et Rhenum simul apertis.
MDCCLXXXIII



LE BASTION DE GLORIETTE OU DE SAULX







L'ANCIENNE CITADELLE

TOUR DES GOUVERNEURS

RESTE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-PIERRE

LOGEMENT DU COMMANDANT, DU LIEUTENANT DU ROI ET MAJOR [1].

Derniers vestiges de cet engin menaçant, élevé sur les restes abandonnés de l'antique abbaye de Saint-Pierre ; en apparence pour tenir tête à l'ennemi, mais en réalité pour *tenir la ville en subjection et les habitants en cervelle,* suivant la naïve expression de notre historien Saint-Julien de Balleure.

Le fait est qu'en ces temps agités par les passions religieuses, nos rois avaient quelque raison de bâtir ces bastions, qui eurent nom la citadelle. On sait que l'abbaye de Saint-Pierre, ayant été livrée par les échevins au pouvoir des huguenots, fut pillée, saccagée, et les religieux expulsés. Ce fut une belle occasion, pour les agents du roi Charles IX, de se saisir de la place et d'y dresser une citadelle, de sorte que les bons habitants de Chalon, qui n'avaient pu souffrir les moines, furent obligés de supporter les soldats.

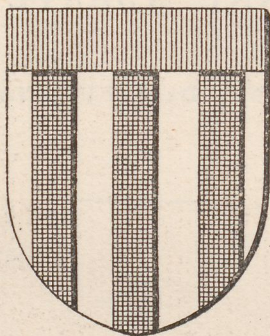
Le caractère de ces bons habitants de Chalon, mis en cervelle, devint heureusement pacifique, et ne fit point sentir, apparemment, la nécessité d'entretenir ce formidable appareil de guerre. Aussi le voyons-nous aujourd'hui réduit à ce rôle de simple curiosité pittoresque ou de bibelot archéologique.

1. Suivant le plan dressé pour le procès des moines de Saint-Pierre contre la ville de Chalon.

Au-dessus de la fenêtre du deuxième étage d'une tourelle qui renferme un escalier en colimaçon, on peut voir l'écu d'un des abbés de Saint-Pierre, « Humbert de Montferrand, 1456-1478 [1], pallé d'argent et de sable, de six pièces au chef de gueules ».

C'était un gentilhomme de la Bresse savoyarde.

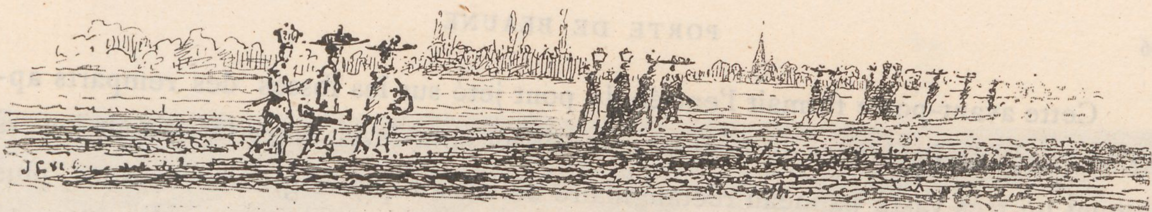
1. Communication que je dois à l'amicale obligeance de M. Henri Batault.



ÉCU D'HUMBERT DE MONTFERRAND
Abbé de Saint-Pierre 1456-1478



TOUR DES GOUVERNEURS



LAITIÈRES DE CRISSEY

PORTE DE BEAUNE

La porte de Beaune, qui, de l'intérieur de la ville, débouchait sur le faubourg de Saint-Jean-des-Vignes, appelé communément le *Carreloup,* était exceptionnellement fortifiée; son ensemble constituait ce qui restait naguère de plus caractéristique de l'état ancien de Chalon, place forte.

Vue de l'extérieur, cette entrée de Chalon avait un certain aspect de grandeur et sa décoration en bossages lui donnait un air florentin, plein d'une sombre sévérité.

En arrivant de Beaune à Chalon, on trouvait d'abord une première porte toute en bossages, flanquée de deux énormes têtes de Gorgones, dont la gueule largement ouverte servait de meurtrière pour tirer sur l'assaillant : c'est une disposition qui rappelle l'entrée de certaines petites villes d'Alsace.

Puis à droite, en entrant, sur le linteau d'une petite porte [1], on lisait une inscription gravée en belles majuscules :

HENRICVS II REX FRANCORVM

rappelant que ce prince continua les travaux de fortifications commencés par ses prédécesseurs. Ce fut lui qui ordonna en 1545 la construction de cette entrée principale de Chalon [2].

1. Cette petite porte donnait accès à un ancien corps de garde, très élégamment construit.

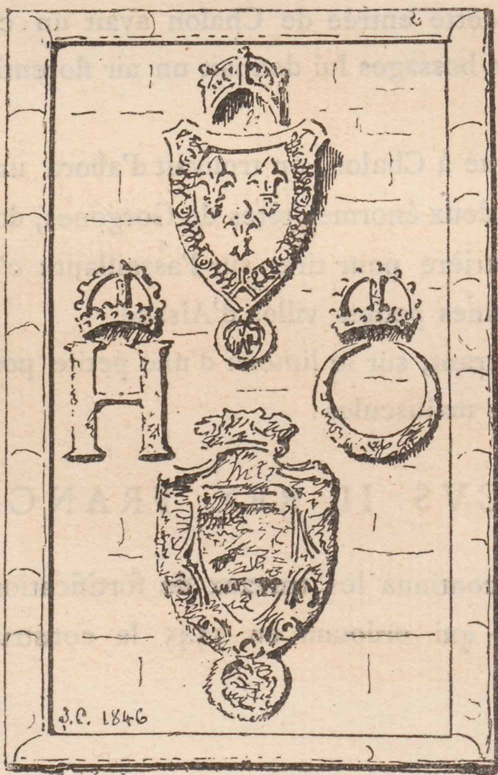
2. Ordonnées en 1521 par François Ier, continuées en 1545 par Henri II, les fortifications de Chalon furent parachevées en 1563 par Charles IX qui ordonna la construction de la citadelle.

Cette avant-porte fermait l'entrée du pont jeté sur les fossés des remparts appelés fossés de Paléchat; au bout se trouvait un pont-levis, entre les grands leviers duquel un très vaste panneau rectangulaire enfermait quatre grands écussons, plus ou moins mutilés. En haut, d'abord l'écu du roi de France entouré du collier de l'ordre de la Toison d'or, au-dessous et à gauche un grand H, et à droite le croissant de Diane de Poitiers, tous les deux surmontés d'une couronne royale. Enfin, au-dessous et symétriquement un écu drapé, mais absolument défiguré par le martelage [1], éloquent témoignage des agitations politiques.

Cette porte enfin donnait dans une sorte de gaine étroite, longue et obscure, fermée du côté de Chalon par une troisième et dernière porte qui débouchait sur la place de Beaune.

En arrivant, on était frappé tout d'abord par la vue d'un monument assez original, une fontaine publique surmontée d'une statue de Neptune.

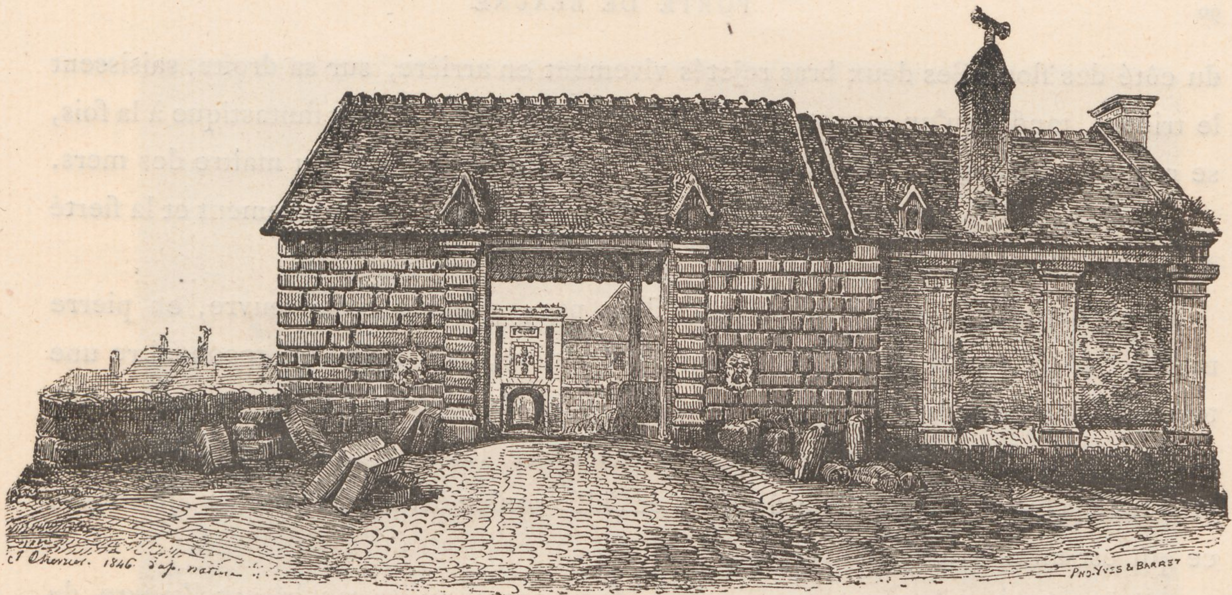
1. Probablement l'écu de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, gouverneur de Bourgogne.





PORTE DE BEAUNE





PREMIÈRE ENTRÉE PAR LE CARRELOUP

FONTAINE DE NEPTUNE

CETTE statue a été souvent critiquée; on en a dit beaucoup de mal, on l'a trouvée noire et délabrée; ce défaut n'est imputable qu'aux intempéries. Elle est anguleuse, maniérée, un peu dégingandée; c'est le goût d'une époque dont elle est le reflet ou l'expression non adoucie. Son mouvement exagéré est assez peu correct, c'est vrai, mais il fournit des angles vifs qu'il ne faut pas trop blâmer, car ils ne sont pas sans valeur artistique.

L'allure générale un peu forcée du maître des tempêtes rappelle peut-être trop le style ampoulé de l'époque; l'auteur a voulu sans doute traduire le fameux *Quos ego* de Virgile, il n'a réussi qu'à la manière des poètes prétentieux de son temps.

Voilà de nombreux défauts, il faut le reconnaître. Mais il convient aussi de rechercher les qualités de cette œuvre originale. — Neptune, debout, la barbe et les cheveux humides, fouettés par le vent, retourne fièrement la tête, d'un air impérieux.

du côté des flots. Ses deux bras rejetés vivement en arrière, sur sa droite, saisissent le trident, tandis qu'un monstre marin, d'une forme heureuse et fantastique à la fois, se replie en jouant au milieu des roseaux jetés entre les jambes du maître des mers.

Cet ensemble est plein de qualités maîtresses, qui sont le mouvement et la fierté d'allure.

Les qualités d'exécution ne le cèdent pas ; quoique cette œuvre, en pierre tendre [1], soit fortement altérée par les excoriations, il est aisé de reconnaître une touche libre et franche, exempte de mollesse, des lignes fermes et un modelé énergique. Dans cette figure sèche et nerveuse les attaches sont fines et les proportions justes. Enfin elle a de la vie et l'idée voulue est exprimée sans équivoque, ce qui est un mérite considérable.

Il faut reconnaître que ces qualités dominantes, qui caractérisent l'œuvre du sculpteur, rachètent amplement les faiblesses d'école et de style. Elles suffisent à expliquer le revirement d'opinion, et en quelque sorte de réhabilitation, qui se fait en faveur de ce monument populaire.

Le piédestal n'est pas moins remarquable ; il est formé de lignes pleines de force, d'ampleur et de sobriété ; point de mièvrerie nulle part. La vasque surtout est un morceau des plus recommandables, inspiré par les meilleurs modèles de l'antiquité ; elle rappelle particulièrement les deux admirables fragments de frise du musée de Nîmes.

Autrefois, quatre dauphins en plomb, à la queue très mouvementée, adossés aux angles du socle, distribuaient abondamment l'eau par leur gueule béante et achevaient de donner un grand caractère à ce monument. Des bornes reliées par de lourdes chaînes entouraient l'ensemble et lui donnaient de l'ampleur.

Aujourd'hui cette fontaine est enterrée de plus d'un mètre par suite des travaux successifs d'exhaussement du sol chalonnais. En outre, la mauvaise place qu'elle occupe sur la pente rapide d'une rue fréquentée se complique par le désaccord complet de son axe avec celui de la toute moderne fontaine du square.

Une restauration radicale de ce monument devient nécessaire.

Son exhaussement et son déplacement s'imposent à bref délai. On pourrait transporter cette fontaine un peu plus loin sur la place de Beaune, sur un point à déterminer en vue du débouché de la Grande Rue et sur le prolongement de l'axe de la statue du square. Ainsi placé, ce monument élégant et original produirait le

1. De Givry.





FONTAINE DE NEPTUNE

meilleur effet, en ne gênant ni la circulation des voitures, ni le mouvement du marché. C'est un vœu auquel tous les hommes de goût se joindront.

Pour terminer il faut dire que cette fontaine a été érigée vers 1740 ou 1744, que le piédestal est l'œuvre d'un nommé Spingola et la statue de Sordoillet, sculpteur que l'on a quelque raison de regarder comme Chalonnais. Le talent que ces deux artistes ont déployé dans cette œuvre mérite que leurs noms soient tirés de l'injuste oubli dans lequel ils sont restés jusqu'à ce jour.

Il n'est pas douteux que notre cité leur doive d'autres travaux qu'il serait intéressant de rechercher et de mettre en lumière. L'exhumation de cette fontaine, remise en valeur comme elle le mérite, serait un très louable commencement.

Tout à côté de ce vieux Neptune noirci et vieilli, une jeune fontaine fraîchement éclose, en marbre blanc comme la neige, fait un vif contraste par l'éclat de sa blancheur, autant que par certains défauts bien regrettables, faiblement rachetés par quelques rares qualités.

Ce n'est point ici le lieu de faire de ce monument de reconnaissance civique une critique ou une analyse étudiée ; il est convenable de laisser pour cela la parole à l'avenir.

Voici une charmante fantaisie rimée, qui s'est échappée de la plume humoristique d'un compatriote ami. Ce n'est point une critique, c'est le cri d'un poète qui se joint à ceux qui demandent la restauration de la fontaine de Neptune.

N'est-ce pas ? quand on est amoureux de l'antique,
Neptune est cher, ce dieu vaguement aquatique.
Son corps lépreux est noir ; ô regret trop amer
Des longs bains qu'il prendrait à domicile, en mer !
Mais il s'est fait au sort, aux lieux, à sa bordure
De deux ruisseaux roulant bien moins d'eau que d'ordure ;
Le dieu s'est résigné : pourquoi pas après tout ?
Puis on a cette joie : un Neptune d'égout,
Se faisant escorter dans ses poses légères
Par les nymphes des eaux grasses et ménagères.



CARTOUCHE DE L'ANCIEN HOPITAL
(MUSÉE DE CHALON)



LE LANCEMENT D'UN BATEAU

BASTION SAINT-JEAN DE MAIZEL

Une belle promenade, aimée autrefois des Chalonnais, était établie sur la plate-forme de ce bastion. C'est ce que nous savons, soit par les récits des anciens écrivains, soit par les gravures de Lallemand.

La rivière du Pontet trouvait au bas de ce bastion son embouchure dans la Saône.

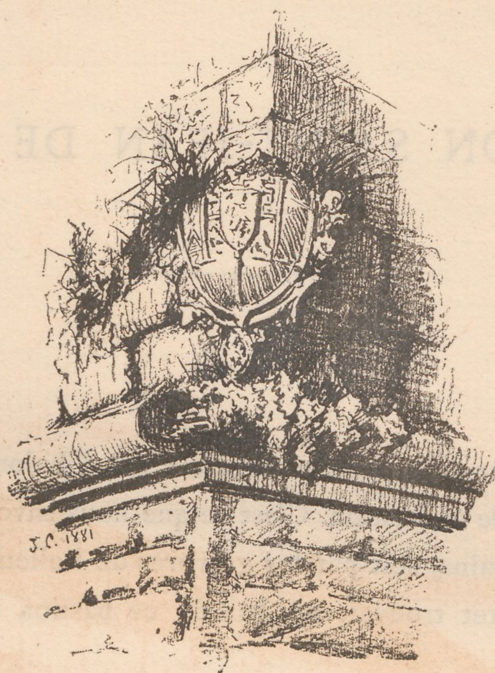
Le nom de Saint-Jean de Maizel vient d'une léproserie, dont les malades étaient appelés *maiseaux ou meseaux* [1].

Je dois à l'amicale obligeance de M. F. Chabas, ingénieur en chef du canal du Centre, la communication d'un dessin original, daté du 28 mai 1782, exécuté à la plume et au lavis [2], dans un angle réservé, au bas d'une des cartes dressées pour la construction du canal, et faisant partie des archives de son administration. Dessin que j'ai reproduit servilement.

Le petit bateau ponté et mâté, amarré au quai, nous conserve la figure des anciennes *diligences* d'eau, qui faisaient le service de Chalon à Lyon en deux journées.

1. Joseph Bard, *Derniers Mélanges,* p. 195.
2. Probablement par un des frères de Raguet-Brancion ou par l'ingénieur Gauthey.

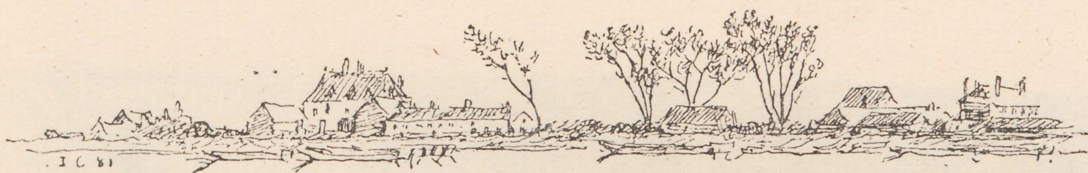
Ces diligences étaient remorquées par des chevaux. L'auteur de ces lignes et ses contemporains ont pu faire jusqu'aux environs de 1830 le voyage de Lyon par ce moyen de locomotion, très estimé alors ; le voyage durait deux jours, aussi peuvent-ils mieux que la nouvelle génération, qui n'a point ces souvenirs, estimer à leur juste valeur tous les avantages des trains express d'aujourd'hui.



ANGLE DU BASTION ROYAL



BASTION SAINT JEAN DE MAIZEL

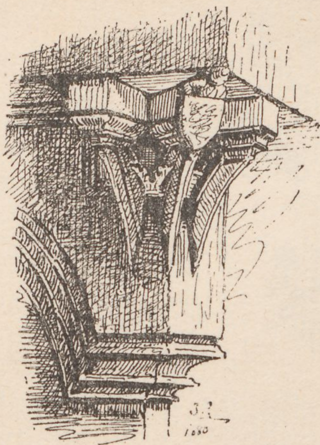


VUE DE LA GRANGE-FORESTIER

LA GRANGE-FORESTIER

L'HOPITAL et le rempart Saint-Laurent, vus depuis les berges de la Saône à l'ombre des étranges peupliers de la Grange-Forestier, présentent un de ces rares points de vue, pleins d'élégance et de coquetterie, dont notre ville de Chalon peut revendiquer le privilège.

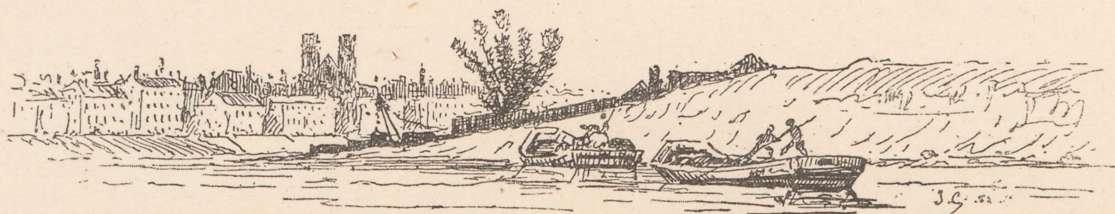
Dans le fond, le pont et ses obélisques élancés, les moulins de Saône, l'ancien hôpital avec son pignon flamand, sa flèche effilée et sa coupole moderne, tout concourt à former un groupe très heureusement arrangé.



COIN DE LA RUE DU BLÉ

J. Chevrier. 1875.

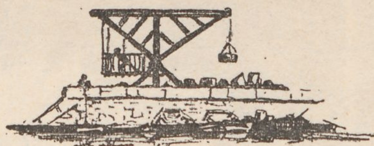




LE FOND DU PETIT CREUSOT

LE PETIT CREUSOT

Un vaste atelier de construction et d'ajustage, succursale de la grande usine du Creusot, est venu s'établir sur la rive gauche de la Saône, apportant le travail et la vie à une nombreuse armée d'ouvriers, substituant le mouvement et le bruit à ce qui n'était naguère qu'un désert silencieux.



L'ANCIENNE GRUE



LE PETIT CREUZOT



COSTUMES DES SŒURS DE SAINTE-MARTHE DE CHALON

CHEVET DE L'HOPITAL

DÉCIDÉ en 1519, entrepris en 1528 et terminé en 1571, l'hôpital du faubourg de Saint-Laurent a été un joyau précieux, pour l'histoire duquel il faut renvoyer le lecteur aux travaux de MM. Joseph Bard [1], abbé Dorey [2] et Eugène Milliard [3].

Cet établissement a été, jusqu'à sa restauration (si mal inspirée) le bijou le plus pittoresque et le plus adorablement encadré qui fût dans toute la Bourgogne. De quelque point qu'on envisageât ce groupe, il présentait toujours les lignes les plus harmonieusement disposées. Il n'est pas un peintre ou un dessinateur qui, traversant Chalon, n'ait été frappé des allures pittoresques de ce coin privilégié. Tous ont voulu le reproduire. Il a eu maintes fois les honneurs du crayon, du burin et de la palette.

Ce n'était pas seulement par la grâce exceptionnelle de ses contours que l'hôpital captivait l'attention; tout visiteur attiré dans son intérieur ne manquait pas d'admirer la splendeur des sept belles verrières de la grande nef et la richesse de ses inimitables boiseries flamandes.

1. Joseph Bard, *Album de Saône-et-Loire,* t. Ier.
2. Abbé Dorey, *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie,* t. Ier.
3. Eugène Milliard, *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie,* t. Ier.

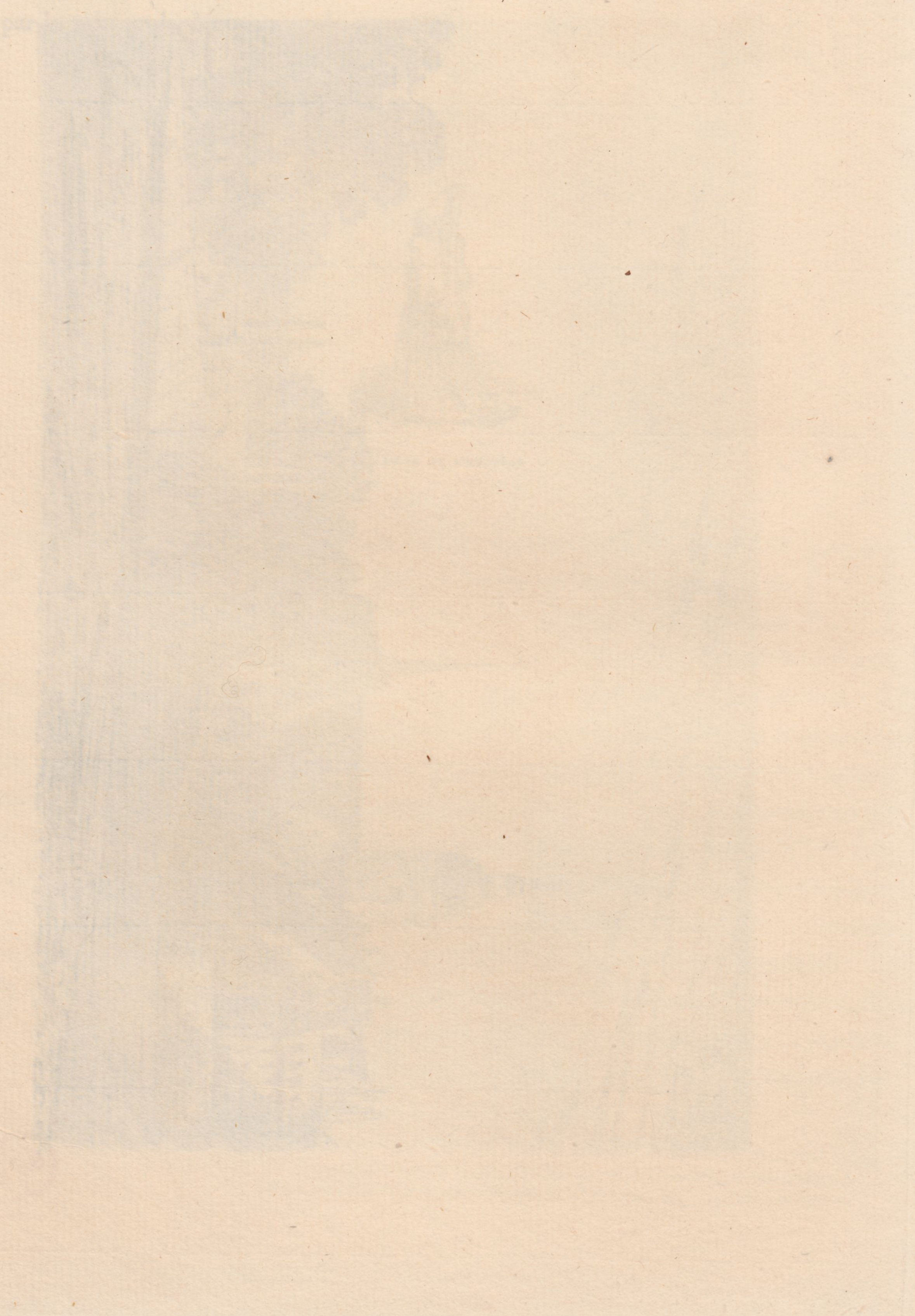
Aujourd'hui, tout ce qui résumait ces qualités a été démoli pour les besoins du service. Peut-être était-il possible de concilier les nécessités d'agrandissement avec le respect qui était dû à une création éminemment originale, à un monument élevé par la piété et le dévouement de nos pères.

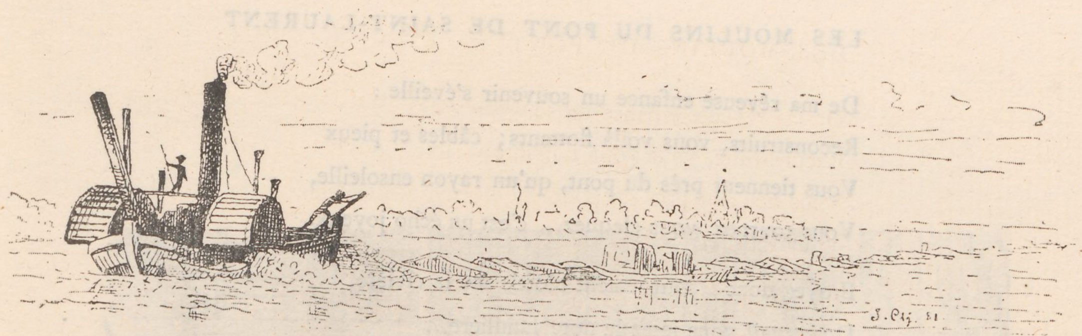


UNE SŒUR DE L'HOPITAL



LE CHEVET DE L'HOPITAL





UNE MONTÉE DE BATEAUX

LES MOULINS DU PONT DE SAINT-LAURENT

Supprimés par voie d'extinction afin de laisser plus libre et plus facile la circulation sur la rivière, les derniers moulins ont disparu il y a environ un quart de siècle. Ils étaient au nombre de cinq autrefois, tous amarrés en aval du pont, et le trouble que cet encombrement occasionnait à la navigation se conçoit aisément.

Le petit bruit des meules, le tintement argentin de la clochette d'avertissement, l'effet pittoresque de ces antiques maisons flottantes, le mouvement incessant du va-et-vient des meuniers traversant la Saône dans leurs *barquots* chargés de lourds sacs enfarinés ; tout contribuait à faire de cet ensemble un sujet habituel de distraction pour les vieux promeneurs du quai.

Sur cette matière d'un intérêt tout rétrospectif, je dois laisser la parole à mon ancien ami et condisciple F. Fertiault, qui, dans un sonnet réussi, a su condenser une triple pensée, par les trois notes du souvenir, de la description et de l'idée philosophique.

L'enfant se charme à tout; pour lui tout est merveille,
Et son esprit naïf s'empreint des moindres lieux.
— Éteint, votre tic-tac m'emplit encor l'oreille,
O moulins de la Saône et si noirs et si vieux !

De ma rêveuse enfance un souvenir s'éveille :
Reconstruits, vous voilà flottants ; câbles et pieux
Vous tiennent près du pont, qu'un rayon ensoleille,
Vous tournez, vous claquez... c'est un écho joyeux.

Broyez donc ; lourdement blottis sur la rivière,
Du travail vous jetez la note familière...
Mais vous ne deviez pas nous l'envoyer toujours.

Nos quais n'entendent plus votre bruyant ramage,
Monuments primitifs, moulins, piquante image
Du temps, qui sait si bien, hélas ! moudre nos jours.

F. Fertiault.

Mars 1880.



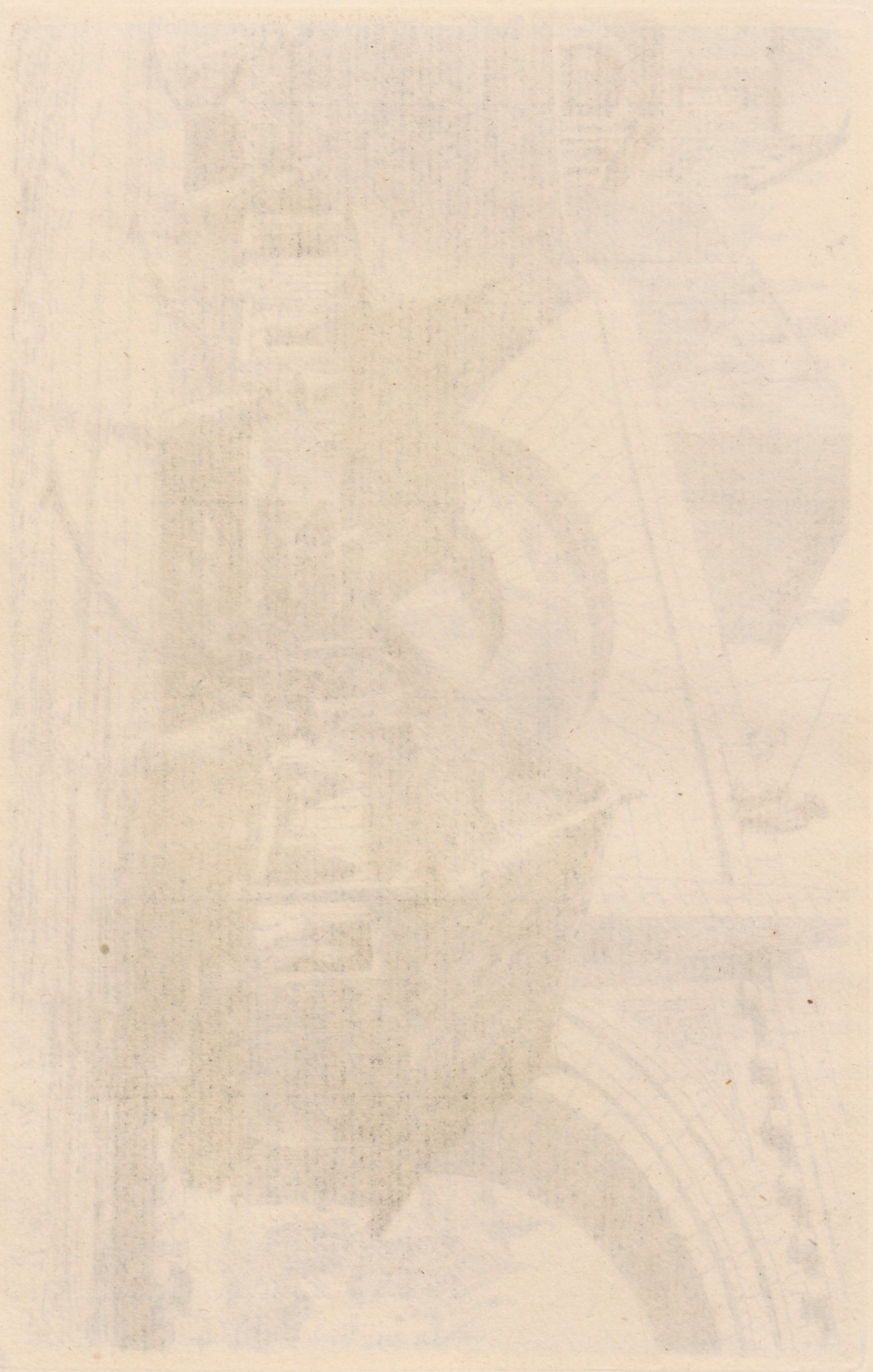

J. Chevrier. 75.

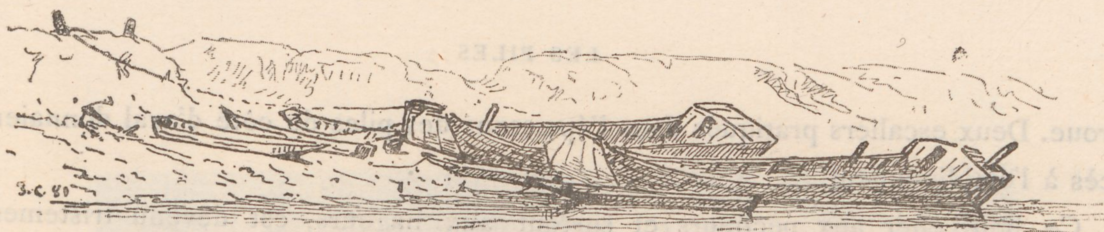
LES MOULINS DU PONT DE SAINT-LAURENT

[illegible]

[illegible]

[illegible]





BATEAUX ÉCHOUÉS

LES PILES

RUINES sur lesquelles l'histoire est absolument muette. Un plan daté de 1617 que je retrouve dans les archives de Chalon représente les deux piles dans un état de ruine absolument conforme à celui d'aujourd'hui. Un autre document est une gravure de 1781, planche nº 37 du *Voyage en Bourgogne* (Description du gouvernement bourguignon), par Lallemand. Dans le lointain d'une de ses vues de Chalon, on voit une construction sur la Saône, formée de deux tours reliées par un bâtiment central, sans aucune indication dans le texte de l'ouvrage. Les gravures de cette publication sont si peu exactes, qu'on ne peut leur accorder aucune autorité.

La tradition dit : « ancienne papeterie », « anciens moulins », « moulins Bailly ».

Il est très probable que ces deux *piles* ont dû supporter une construction placée au-dessus du niveau des grandes crues, un établissement industriel (j'opinerais volontiers pour le moulin) dont le moteur était une roue hydraulique fixée entre les deux *piles*. L'eau était amenée de loin au moyen d'un barrage, très reconnaissable pendant les basses eaux. Il s'épaulait à la pile occidentale et s'allongeait en amont à une grande distance.

Ce chenal captant les eaux établissait le courant nécessaire au mouvement de

la roue. Deux escaliers pratiqués dans l'épaisseur des piles du côté d'aval donnaient accès à l'établissement.

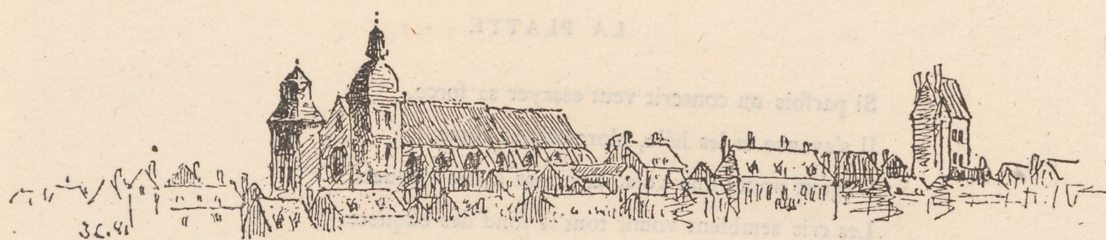
Ce lieu, cher aux pêcheurs et surtout aux nageurs, est devenu tristement célèbre par le nombre des baigneurs qui sont venus y trouver la mort.



ANGE PLEUREUR DU MUSÉE DE CHALON



LES PILES



ANCIENS CLOCHERS DE SAINT-VINCENT

LA PLATTE

Les vieilles et pittoresques maisons flottantes disparaissent de jour en jour. J'ai dû me hâter pour conserver les sombres allures de l'une des dernières ; sans vouloir critiquer pour cela les nouveaux établissements de ce genre qui sont probablement plus confortables et mieux agencés. La platte est un établissement au-dessus de la porte duquel on devrait inscrire en manière d'enseigne :

Ici on lave
Et on bave.

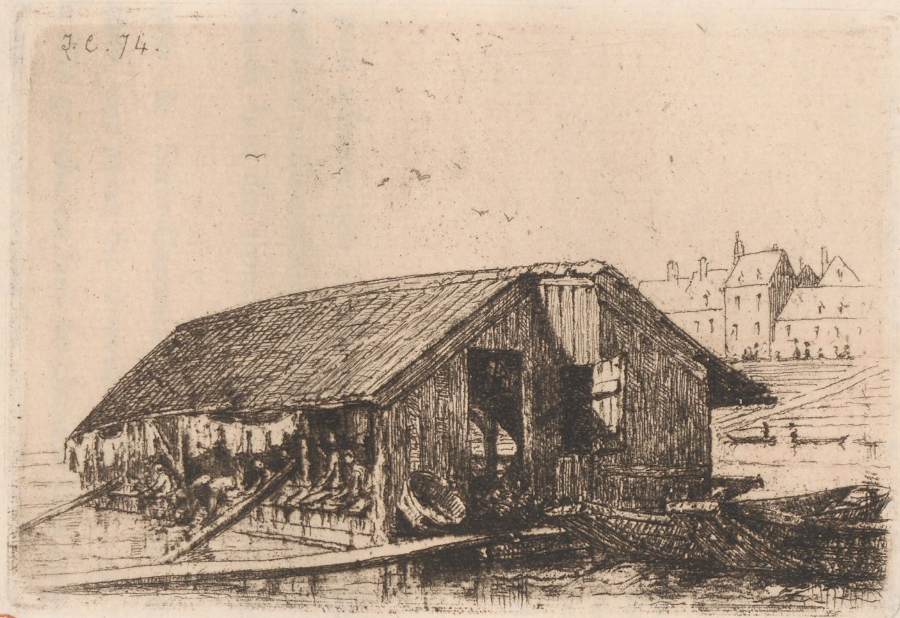
Ce qui se dit dans ces officines ne saurait se traduire en langage honnête, et je renvoie pour cela le lecteur à la scène bien connue de *l'Assommoir*, de M. E. Zola, ou mieux encore aux vers suivants inspirés par cette matière à un trop discret et anonyme collaborateur. On ne saurait mieux peindre la couleur de ce bruyant établissement.

La platte : saluez ! un gros bateau flottant
Et tout autour, des bras frappant, tapant, battant.
C'est là qu'en leur fureur des femmes frénétiques
S'acharnent sur le linge et troussent les pratiques ;
Car on songe à des gens éreintés là-dessous,
Follement aplatis, rincés pour leurs deux sous.

Si parfois un conscrit veut essayer sa force,
Il s'avance et les hèle, alors cela se corse.
L'égout prend une voix, la crasse a des hoquets,
Les cris semblent vomir tout le fond des baquets.
C'est superbe ! un sapeur assoupi sur sa ligne
Se réveille et rougit, prend sa course et se signe.

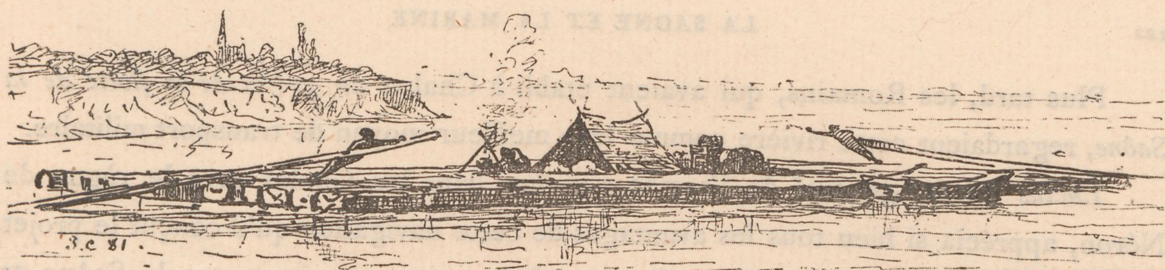


LA TÊTE DE GORGONE DE LA PORTE DU CARRELOUP


J. C. 74.







UN RADEAU SUR LA SAONE

LA SAONE ET LA MARINE

Flumen est Arar quod per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum influit, incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat judicari non possit.

(CÆSAR, *De Bello gallico*, lib. I. Ch. XII).

On peut affirmer que la navigation sur la Saône a existé de tout temps. La batellerie rudimentaire des temps primitifs se formait de canots monoxyles creusés dans des troncs de chêne avec des outils de silex et par l'emploi du feu.

Le musée de Saint-Germain conserve une de ces pirogues trouvée à Scey-sur-Saône, une autre fut trouvée à Gray [1], une troisième enfin à Chalon-sur-Saône sur la rive gauche en face du chantier du Creusot [2].

Cette douce et facile rivière fut probablement pendant de longs siècles le seul moyen de communication possible entre le nord et le midi de la Gaule. L'Orient et la Grèce l'employèrent pour leur trafic. Les Gaulois exportaient par la Saône [3] des grains, les salaisons estimées des Séquanes, les chênes et les toisons des Lingons.

1. Finot. *Étud. de Géog. hist. sur la Saône*, 1878, p. 85.

2. J'ai reconnu moi-même cet intéressant spécimen de l'industrie primitive, alors qu'il venait d'être trouvé et malheureusement dépecé.

3. Finot, p. 57.

Plus tard, les Romains, qui avaient établi à Chalon *un préfet de la flotte de la Saône,* regardaient cette rivière comme leur meilleur moyen de transport militaire.

Lucius Vetus, général de l'armée romaine dans les Gaules sous le règne de Néron, apprécia si bien tous les avantages de cette navigation qu'il conçut le projet de réunir les deux mers au moyen d'un canal de communication entre la Saône et la Moselle [1], projet repris en ce moment et qui paraît enfin devoir être réalisé.

Le service de la navigation appartenait à une puissante corporation de mariniers ou nautoniers connus sous la dénomination de *nautæ ararici.*

Ces pilotes ont eu, dans un temps, une importance considérable qui nous est révélée par des inscriptions antiques. Certains patrons de cette corporation sont arrivés à de hautes dignités dans la magistrature et dans le sacerdoce [2].

Sidoine Apollinaire rapporte que les bateliers de la Saône tiraient leurs barques avec des cordes et s'encourageaient au travail par des chants. Depuis ce temps reculé, nous avons vu la navigation se transformer et grandir considérablement.

Débarrassée des droits et des péages, elle passe du haleur à l'équipage de chevaux, puis au remorqueur à vapeur. Enfin, de nos jours, la batellerie s'affaiblit et semble condamnée à la ruine par l'inexorable concurrence des chemins de fer.

Cette marine, que les riverains de nos jours peuvent voir disparaître graduellement, avait sa couleur locale; il n'est peut-être pas indifférent d'en recueillir les dernières traces. Ainsi le langage de nos mariniers a son vocabulaire spécial plein de saveur et d'originalité. Ce serait une belle et riche matière pour des philologues qui pourraient peut-être en faire ressortir des aperçus intéressant l'étude de nos anciens idiomes. Je citerai donc ce que j'ai pu recueillir, ce que j'ai entendu maintes fois et ce qui demain ne se dira peut-être plus [3].

Vira de pire!!! Vira de riaume!!!

C'est un cri de pilote qui signifie :

Tourne du côté d'empire (rive gauche)!

Du côté du royaume (rive droite)!

Bronquer de pire, Bronquer de riaume, pour buter

1. Antoine. *Navigation de Bourgogne,* 1774, t. 1er, p. 6.

2. Lucius Helvius fut deux fois *duumvir;* un autre, *Quintus Julius Severinus,* eut deux statues votées par la Cité. *Lucius Tauricius Florentinus* eut un monument voté par l'Assemblée des trois Gaules, etc., etc. Les flamines et les duumvirs qui sacrifiaient sur l'autel du confluent de la Saône paraissent avoir été des nautoniers (Finot, 60 et 61).

3. En s'écartant des bords de la Saône on pourrait, dans cet ordre d'idées, trouver des locutions très caractéristiques, telles que celle-ci : *Sta-bos,* employée dans le Morvan par le convoyeur bouvier qui commande l'arrêt (J. G. Bulliot).





BATEAUX DE FOIN

On sait que la Saône fut souvent une frontière. On pourrait faire remonter cette tradition jusqu'en l'an 843, date du traité de Verdun, qui assurait à Lothaire le titre d'empereur avec les provinces orientales de la France, la Bourgogne et l'Italie.

Plus tard, de 1039 à l'an 1156, les empereurs germaniques, invoquant leur titre de rois d'Arles, exercèrent une sorte de royauté plus nominale qu'effective sur le comté de Bourgogne. Ce comté comprenait toutes les contrées cisalpines situées sur la rive gauche de la Saône; et depuis Basle jusqu'aux Bouches du Rhône. En 1274, le comté de Bourgogne est reconnu fief de l'empire. Au XVIe siècle, Charles-Quint prend le titre de comte de Bourgogne, sans pour cela avoir incorporé ce royaume à l'empire.

On comprend dès lors que ces contrées de la rive gauche aient pris et conservé longtemps la dénomination de terre d'Empire. Dans la Bresse mâconnaise, j'ai encore entendu désigner de nos jours la rive droite de la Saône sous le nom de terre de France.

La tradition routinière de notre batellerie conserve donc ce triste et vivant souvenir d'un état de choses que nos voisins regardent peut-être toujours d'un œil envieux.

Tira louia la Maillà!
Louia d'avant! Louia d'arriè!

Veut dire marcher. La maille est la corde tirée par l'équipage de chevaux remorqueurs.

Arra d'où d'avant!
Arra d'où d'arriè!
Arra d'où partout
Ra d'où d'avant! etc.

Accélérer le groupe de chevaux d'avant ou d'arrière ou tout l'ensemble.

Arra d'où bou viri!

Accélérer et tourner.

Empinte, gouvernail formé d'une longue pièce de sapin de 15 à 20 mètres, placée en arrière.

Picon est fait de même, mais un peu plus court et se place en avant.

Bournaïou, pieu qui sert à buter.

Arpi, grande perche armée d'une pointe et d'un crochet en fer.

La Pérolle ou la *Négresse,* marmite de l'équipage.

La Carrée, loge en toile ou en planche, construite sur le bateau ou sur le radeau.

L'*Abouris* d'un équipage est le bateau d'un train, où l'on attache les cordages et les amarres tirés par les chevaux.

Verdon, verdot-vredot-vrediot. *Vrisse,* corde qui sert à remorquer.

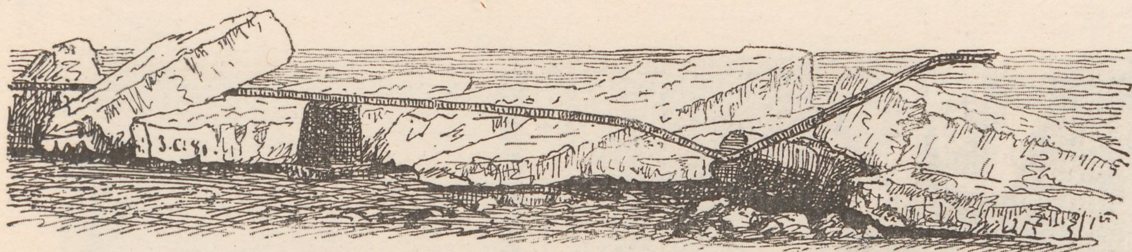
Barquot, petite barque.

Fourquette, sorte de barque.

Arlequin, barque très légère, ne contenant qu'un homme.

Nos mariniers portaient autrefois une coiffure éminemment originale, confortable et défensive contre les froids humides ; elle est aujourd'hui abandonnée.





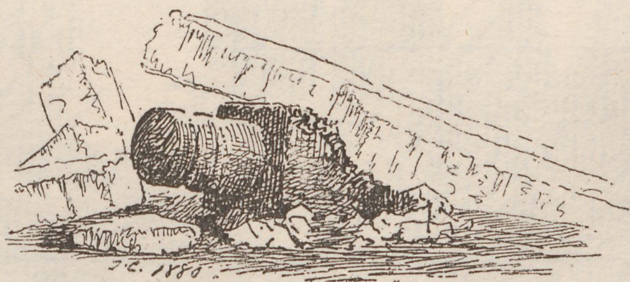
LES GLAÇONS DU 3 JANVIER 1880

L'HIVER de 1879-80 restera dans les annales comme un des plus rigoureux qu'on ait vus dans notre siècle.

Pendant près d'un mois, le thermomètre, à Chalon, s'est tenu constamment entre 15° et 25° au-dessous de zéro.

Aussi les glaçons ayant acquis l'épaisseur considérable de 40 à 45 centimètres donnèrent à la débâcle du 3 janvier un caractère de gravité très exceptionnel.

Les bornes du quai furent brisées et les parapets renversés en plus d'un endroit; la poussée de la débâcle donna lieu à de grands amoncellements de glaçons sur différents points, au musoir de Saint-Laurent et surtout au faubourg de Sainte-Marie. Ces amas, d'un effet pittoresque autant que rare, m'ont paru mériter une page commémorative.





LA DÉBACLE EN 1880



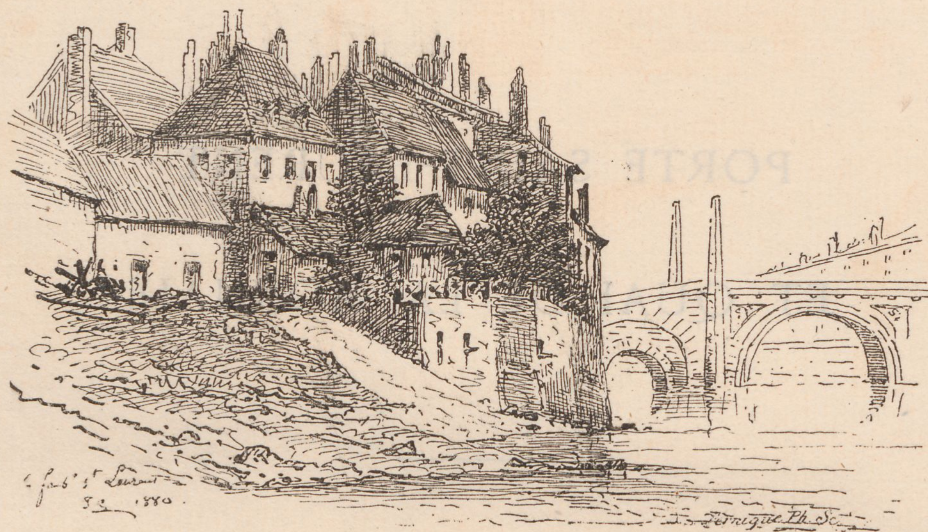
LE PONT DU FAUX-LIT DIT PONT DE LA FOLIE

PORTE SAINT-LAURENT
ET QUAI DE LA MONNAIE

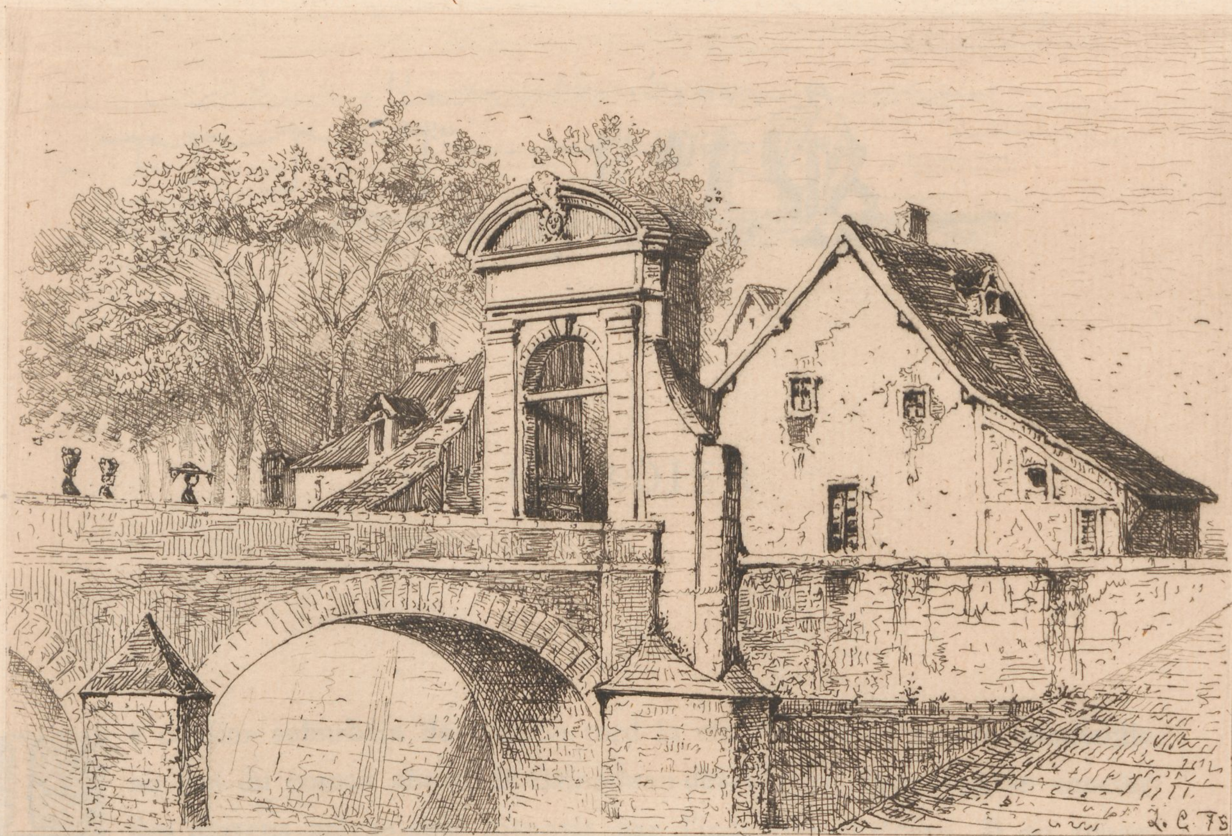
La dénomination de quai de la Monnaie vient très certainement de la place qu'a dû occuper en cet endroit l'atelier monétaire qui existait encore à Chalon au commencement du XVe siècle. On sait que vers cette date, le duc Jean permit de fabriquer à la Monnaie de Saint-Laurent « 1,000 marcs d'argent fin pour la reconstruction du pont ». Plus tard, de 1420 à 1439, le duc Philippe le Bon fit frapper à l'atelier de Saint-Laurent des monnaies d'or, d'argent et de billon ; il y a tout lieu de penser que l'atelier monétaire mérovingien, qui fut si actif pendant plusieurs siècles, du Ve au VIIe, a dû être situé au même endroit[1].

1. Le médaillier de la Société d'hist. et d'arch. de Chalon-sur-Saône conserve une des rarissimes pièces portant la mention de l'atelier de Saint-Laurent: c'est une *Engrogne* de Philippe le Bon, frappée vers 1430. Voy. Henri Batault, Mém. Soc. arch., t. VI, p. 246.

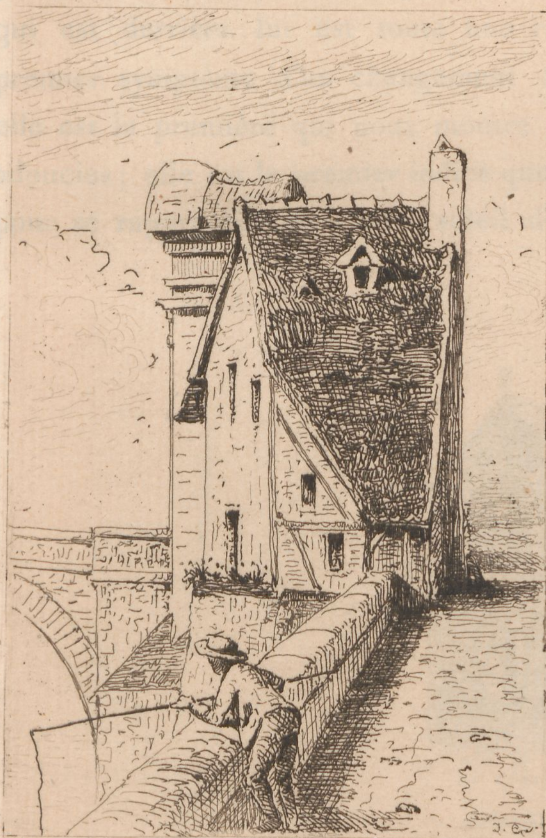
La porte Saint-Laurent, qui fermait la tête du pont de la Genise, a été démolie dans l'année 1849. Elle occupait probablement la même place que la porte Séquanaise des premiers siècles.



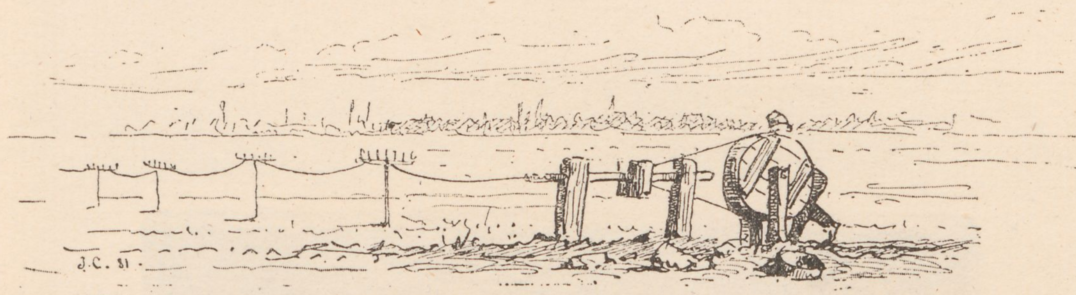
QUAI DE LA MONNAIE



J. Chevrier . 1875

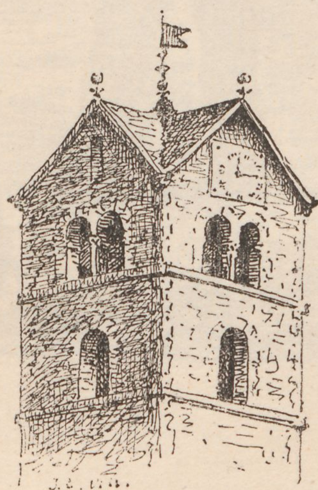






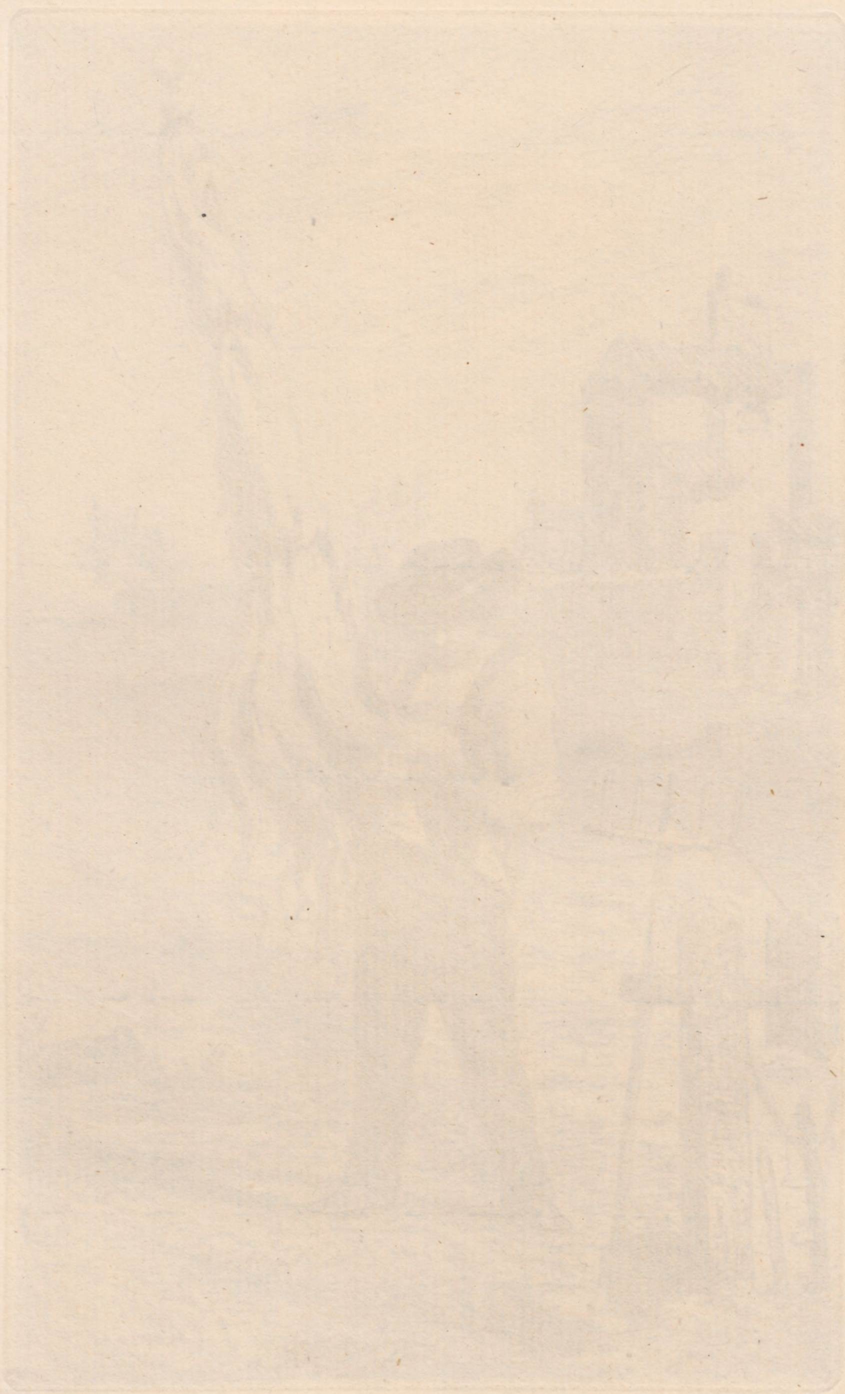
UN CORDIER

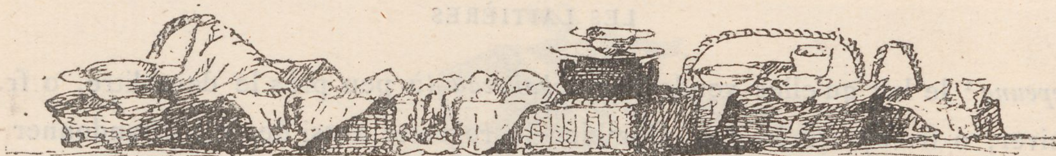
Le cordier suburbain de Chalon tord le chanvre de sa lourde quenouille au bas du coteau abrité de Saint-Jean-des-Vignes, sans trop se soucier des moyens mécaniques inventés par l'industrie moderne. Il ne songe pas plus au progrès qu'il ne rêve à la poésie, et pourtant cette petite maison qui est derrière lui est toute une révélation pour un observateur! Elle est le premier symptôme d'un changement de climat. Sur la route du nord au midi elle est la première qui nous montre les tuiles creuses des toitures aux pentes adoucies; elle est le premier indice que le voyageur a quitté les latitudes neigeuses pour se rapprocher du chaud soleil de la Provence.



CLOCHER DE TOUCHES


J. Chevrier 74





LES LAITIÈRES

ENCORE un type qui s'en va! encore un morceau de charmante couleur locale qui s'efface, grâce au perfectionnement des voies de communication.

Il y a peu d'années, toutes les laitières, sans exception, arrivaient dès l'aube, à la file, et portant sur la tête la *tepeune* pleine de lait ou le panier chargé de la crème et du fromage de la ferme. Aujourd'hui quelques anciennes seulement sont restées fidèles à la mode d'autrefois; mais le nombre en est petit et diminue de jour en jour.

En les voyant défiler portant fièrement leur fardeau sur la tête on se rappelait involontairement les belles Béarnaises à la cruche, illustrées par Roqueplan, ou les Cervarolles d'Hébert, ou bien les porteuses d'oranges de Sorrente, ou bien encore les fières Génoises des quais de Marseille. Qui n'a vu et admiré la souplesse et la grâce avec lesquelles ces robustes filles portent à quatre un grand piano sur leur tête? On rêve, en les voyant, aux canéphores du Pandrosion d'Athènes, et l'on trouve en elles le type du beau dans la grâce et dans la force.

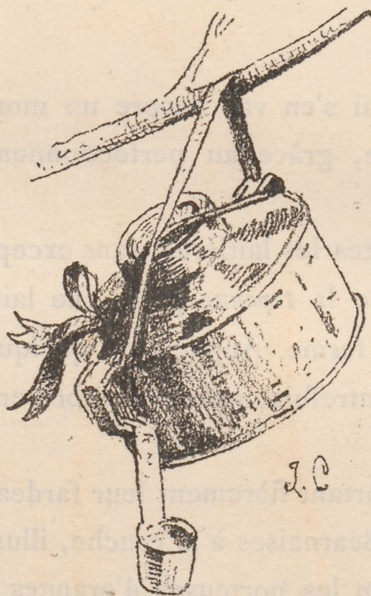
Tristement aujourd'hui nos laitières traînent derrière elles une petite voiture suspendue, chargée des provisions de l'aller et des commissions du retour. Elles conservent encore cependant l'usage d'un instrument de tradition romaine et que je tiens à signaler. C'est le simpulum antique dont elles se servent pour puiser dans

la *tepeune*[1] le lait qu'elles vendent au *chanveau* (à peu près le demi-litre, 0 fr. 10 en hiver, 0 fr. 07 1/2 en été). Combien je regrette aussi de voir abandonner cet élégant et confortable *capot* de couleur lilas, ample et capitonné, que remplace aujourd'hui, sans la même grâce, l'ajustement de la dernière mode.

1. Le mot de *tepeune* doit venir de tupin, nom vulgaire d'un pot de terre du temps de Charles VIII et Louis XII. Je lis en effet dans le *Dictionnaire des rues et places de Lyon,* par M. Bréghot du Lut (Lyon, 1838, p. 46) : « Le nom de la rue *Tupin* lui est venu de ce que le jeu des Tupiniers y a eu lieu à diverses reprises, surtout sous Charles VIII et Louis XII. Les écuyers et valets suspendaient à une corde, au travers de la rue, un pot de terre vulgairement appelé *tupin.* On le remplissait d'eau, etc. »

Les noms de toupin et toupine se conservent encore dans le langage familier de la Provence, pour signifier : toupin, un petit pot de terre, et toupine, un assez grand vase de terre à deux anses.

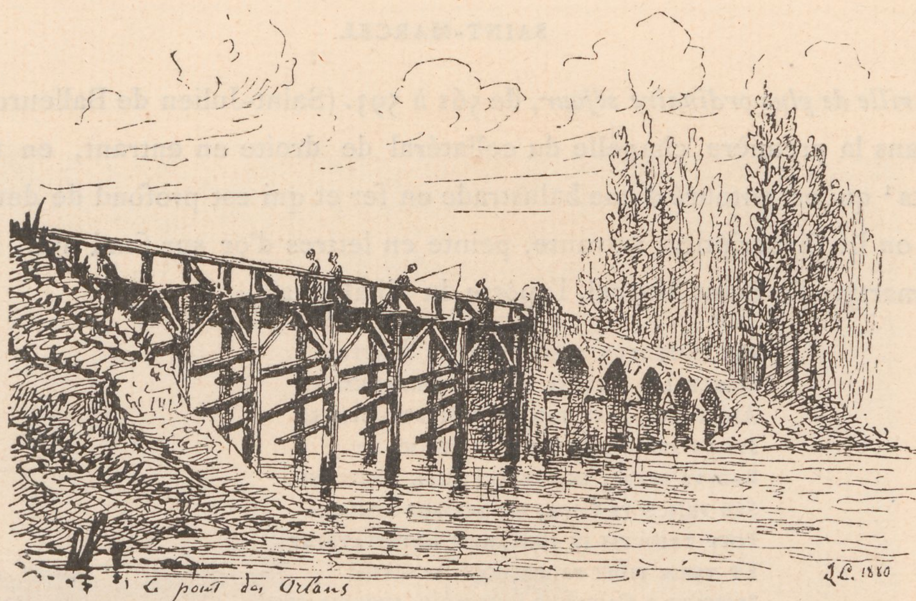
Dans le *Glossaire de l'ancienne Bresse châlonnaise,* par M. J. Guillemin; Mém. Soc. arch., t. IV, p. 192, tepeune ou teupin, pot; du vieux mot tupin.... Voy. aussi Rabelais, l. I, ch. IV.



UNE TEPEUNE


J. Chevrier
1875.





LE PONT DES ORLANS

SAINT-MARCEL-LEZ-CHALON

Après avoir franchi le lac des Orlans sur un ancien pont très pittoresque [1], composé de cinq arches en pierres continuées par autant de travées en bois, on trouve à deux kilomètres au sud-est de Chalon le village de Saint-Marcel; localité très modeste aujourd'hui, mais qui, dans le cours des siècles, eut bien des jours de grande illustration. Il suffit en visitant l'église de méditer les cinq ou six inscriptions suivantes, pour comprendre l'importance du rôle qu'a joué dans l'histoire locale l'antique village d'Hubiliacus devenu Saint-Marcel-lez-Chalon. Je les mentionnerai sans trop de commentaires et en suivant l'ordre qu'elles occupent.

1° Dans la frise du fronton moderne de la porte d'entrée

DEO EREXIT GONTRANNUS

Cette inscription est très certainement la restitution de celle qui devait exister primitivement au-dessus de l'ancien portail aujourd'hui détruit; elle rappelle ce fait qu'ont mentionné tous les chroniqueurs: la fondation de l'église et de l'abbaye de Saint-Marcel par Gontran, ce roi burgunde qui avait choisi Chalon pour *sa cité*

1. Ce pont est aujourd'hui détruit, et remplacé par une chaussée trouée d'un petit ponceau fort insuffisant pour l'écoulement des eaux en temps de crue. Ce qui établit un dénivellement considérable entre les deux côtés nord et sud de la digue. Le lac des Orlans n'était qu'un lit accessoire de la Saône pendant les grandes crues.

royale et ville de plus ordinaire séjour, de 561 à 593. (Saint-Julien de Balleure, p. 381).

2° Dans la première chapelle du collatéral de droite en entrant, en face d'un petit puits [1] qui est entouré d'une balustrade en fer et qui est profond de deux mètres environ, on lit l'inscription suivante, peinte en lettres d'or sur fond noir. Elle rappelle le martyre de Saint Marcel, l'apôtre du Chalonnais.

Hic inspicitur fossa in quam sanctus
Marcellus martyr et cabilonensium
Apostolus, inaudito crudelitatis genere
Jussus est cingulo tenus defodi et
Rectus stare, in persecutione Antonini
Sub prisco præside, sic divinus athleta
Post triduum in idolarum detestatione
Et veræ fidei professione exactum
Secundo a Cabilone milliario agonem glo
riosum peregit, anno domini CLXXVII
Pridie nonas septembris (Martyrol Gallic.)

Il me paraît superflu de rééditer tous les détails qui ont été donnés par les auteurs sur la mort sainte de l'apôtre Marcel, dont le martyre eut lieu en l'an 177, suivant d'autres en l'an 179. Son supplice, commencé d'abord sous les murs de Chalon au bord de la Saône, devant la statue de Saturne, fut continué devant la statue du Soleil placée dans les murs de la porte Séquane (aux Échavannes), la plus vénérée des idoles du pays, puis enfin terminé à deux milles de la ville, devant l'image d'Ammon dont la statue (olovitrea) couronnait le faîte d'une colonne.

3° Du même côté, vis-à-vis de la troisième travée, on trouve incrustée dans le mur une pierre jaune sur laquelle est peinte en lettres noires l'inscription suivante, rappelant que là était placée primitivement la sépulture d'Abélard, le célèbre dialecticien du XIIe siècle, mort à Saint-Marcel et enterré dans cette église.

La tombe d'Abélard (dit l'abbé Cazet) [2] fut troublée comme sa vie : on fit voyager ses restes de Saint-Marcel au Paraclet, du Paraclet à Paris, où il repose maintenant sous le magnifique tombeau que lui avait élevé Héloïse pour éterniser sa douleur.

Hic primo jacuit Petrus Abelardus
Francus et monachus cluniacensis
Qui obiit anno 1142
Nunc apud moniales paraclitenses
In territorio trecascensi requiescit
Vir pietate insignis, scriptis clarissimus
Ingenii acumine rationu pondere dicendi arte
Omni scientiarum genere nulli secundus.

1. De $0^m,50$ centimètre de diamètre.
2. Mém. Soc. arch. de Chalon.





LES LAITIÈRES

Cette inscription a remplacé celle que Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, avait fait placer sur la tombe d'Abélard ; elle se composait de onze vers qui commençaient ainsi :

> GALLORUM SOCRATES, PLATO MAXIMUS
> HESPERIARUM NOSTER ARISTOTELES....

4° Un peu plus loin, dans le même collatéral de droite, en face de la cinquième travée, on lit en lettres noires gravées sur une pierre jaune incrustée dans le mur, cette double inscription :

> « L'AN DG 879 JEAN VIII SP A CANONISÉ
> EN CETTE ÉGLISE LES SAINTS ÉVÊQUES DE CHALON [1]. »

> « LE SAMEDI SAINT 13 AVRIL 1805 PIE VII Y EST VENU
> VISITER LES RELIQUES DES SS. MARCEL ET AGRICOLE
> ET A BÉNI LE MAITRE-AUTEL. »

5° Immédiatement à côté de la précédente, on voit cette épitaphe originale en lettres onciales du XIe ou XIIe siècle rappelant la fondation d'un autel sur les reliques des saints martyrs :

H : ALTARE : CON
SECRATV E : INHO
NORE : SCOR · IOHIS
BB : MARTIRI : NICHO
LAI : TAVRINI : LVPI
SILVESTRI : AGRI
COLE : EPCORL : BE
NEDICTI · ABBIS : 7
S · GVNDRANI · REG
RELIQI + E · S LVPI

Pierre grise large de 0^m,24 sur 0^m,25 de hauteur.

1. Loup, Agricole, Flave, Jean, Grat, Tranquille et Désiré (L. Niepce, p. 26).

6° Dans le collatéral de gauche, vis-à-vis de la troisième travée, une pierre noire incrustée dans le mur nous apprend que les restes de saint Désiré, évêque de Chalon, ont été déposés dans cette église vers l'an 600.

HIC
CONDITUM
EST CORPUS
STI DESIDERII
EPISCOPI
CABILON

Cette inscription paraît avoir été restituée au XVIIe siècle. Elle mesure 0^m,45 sur 0^m,50.

A la suite de toutes ces pages anciennes rappelant des faits et des dates mémorables, l'art moderne et quasi contemporain est venu marquer sa place par trois œuvres importantes, qui sont placées derrière le maître-autel dans le fond de la nef.

D'abord deux tableaux de très grande dimension : ils mesurent 6 mètres de largeur, 3^m,30 de hauteur; malheureusement en trop mauvais état pour qu'il soit facile d'en bien apprécier les qualités. L'un est de Devosge, le chef de l'école dijonnaise au XVIIIe siècle; il représente une scène du martyre. Saint Marcel, étendu sur un lit de supplice, reçoit la flagellation sous les yeux du proconsul romain. Peint avec talent, bien ordonnancé et bien dessiné, ce tableau a les qualités et les défauts de l'école de David affaiblie.

L'autre représente la première prédication de saint Pierre. L'apôtre, debout sur les marches d'un temple, parle au peuple assemblé. C'est une œuvre médiocre, due cependant au pinceau d'un homme de grand talent, G. Boichot, le sculpteur chalonnais, l'auteur renommé d'œuvres très estimées et notamment du groupe qui est la pièce d'art la plus importante de cette basilique et qui ne peut laisser indifférent ni l'amateur ni l'artiste.

C'est un monument de sculpture de très grande dimension, occupant le fond du chœur entre deux fenêtres à plein cintre dont il est en quelque sorte le trumeau. Supporté par un piédestal cylindrique en marbre polychrome d'environ six mètres de hauteur, ce groupe, dominant de manière à être vu de tous les points de la nef, produit un grand effet. Il est en pierre blanche et se compose de deux figures d'anges ailés de 2^m,30 c. de hauteur, l'un nu, l'autre drapé, soutenus dans les airs par un nuage habilement massé. Ces deux anges portent une châsse dorée qui contient les reliques vénérées de saint Marcel et de saint Agricole. Ce grand morceau de sculpture, qui dans son ensemble ne mesure pas moins de 6 à 7 mètres de hauteur, est traité fort

magistralement. D'une grande allure, il est mouvementé avec beaucoup de grâce et de légèreté. L'ange drapé qui est à gauche est surtout remarquable par l'élégance, la distinction et la vie. Un écrivain de talent, critique de goût [1], a pu dire que ces figures respiraient un air trop mondain — peut-être? Mais ils vivent, agissent et paraissent animés de sentiments qui expriment plus et mieux que les airs ternes et convenus de béatitude ou d'extase céleste. A mon avis, c'est l'œuvre maîtresse de notre éminent sculpteur chalonnais.

La primitive église de Saint-Marcel paraît avoir été terminée vers 577. C'était une basilique *vraiment royale* édifiée *mirifice, et solerter* [2]. Aujourd'hui elle n'a rien de bien remarquable. C'est un grand vaisseau comprenant cinq travées, un transept et le chœur. Il est formé de trois nefs, une principale et deux collatérales, du style ogival primitif le plus correct et d'un grand caractère. On peut dater cet édifice du XIIIe siècle. Rien ne rappelle l'époque de sa première édification, si ce n'est toutefois une petite porte latérale, en plein cintre et en moellons, que l'on trouve à gauche dans le *pronaos*. Ce petit reste d'architectnre me paraît être à peu près contemporain de la fondation de l'église par le roi Gontran, c'est-à-dire de l'an 577.

En ce qui concerne l'ancienne abbaye, ce qu'il en reste est sans intérêt.

Toutefois, dans la cour de cet établissement, j'ai pu voir deux énormes fûts de colonnes antiques en granit gris. Ils étaient étendus et à moitié enfouis dans le sol [3] Un autre fût de trois à quatre mètres de hauteur, également en granit gris et paraissant avoir les mêmes proportions que les précédents, est dressé debout près de la porte d'entrée de l'église extérieurement [4]. Cette colonne est surmontée d'une petite statue de la sainte Vierge.

Étrange rapprochement à faire, si l'on se souvient que l'apôtre saint Marcel fut en dernier lieu amené à Hubiliac devant une colonne surmontée de la fameuse statue *olovitréenne* d'Ammon.

D'où viennent ces colonnes antiques? On peut supposer qu'elles ont fait partie

1. Guillemin. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie, t. V.

2. Abbé Cazet, p. 154. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie, t. Ier.

3. Un quatrième fût de même nature est enfoui dans la chaussée qui conduit à Chalon, à environ 300 mètres de l'église. Cette chaussée, croit-on, est celle à laquelle ont travaillé les Romains, la reine Brunehaut et l'évêque Henry Félix. On peut voir poindre la base de cette colonne sur le versant nord du remblai, après le deuxième ponceau, à deux mètres environ à l'ouest d'une croix processionnelle.

Des deux fûts que j'ai vus dans la cour, l'un a été transporté à Épervans, où il sert de support dans un moulin; l'autre est placé dans le jardin des sœurs de Saint-Joseph, près de l'église de Saint-Marcel, et sert de support à une figure de saint Joseph. Tous quatre sont de même nature et paraissent être des moitiés de colonnes provenant d'un même monument.

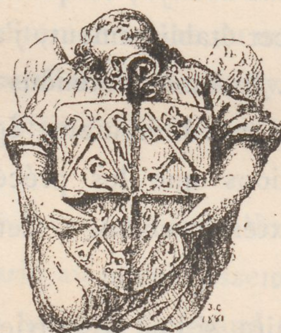
4. Hauteur 3 mètres, circonférence moyenne 2m,50 environ.

du temple d'Ammon ; on peut supposer aussi, peut-être avec plus de vraisemblance, qu'elles proviennent des temples païens de Chalon, qui furent démolis, suivant Frédégaire, pour servir à la construction de l'église de Saint-Marcel sous le roi Gontran : église démolie à son tour, peut-être à cause de son insuffisance, et remplacée par celle que nous voyons aujourd'hui.

Le village de Saint-Marcel a fourni beaucoup d'autres restes du culte et de l'art des païens ; et je ne doute pas que des fouilles entreprises et bien dirigées ne dussent amener des découvertes archéologiques du plus grand intérêt[1].

1. Dans la cave d'une maison de Saint-Marcel on peut voir, non loin de l'église, un sarcophage romain revêtu de la moitié d'une inscription antique ; d'autres tombes ont été découvertes par le hasard des fouilles dans le voisinage de celle-ci.

COGITATUS MARITUS
PONENDUM CURAVIT . S . AS . D .



CLEF DE VOUTE
DU MUSÉE DE CHALON


J. Chevrier ·74









LE DONJON DE TAISEY

TAISEY

Ce donjon est tout ce qui reste de l'ancien château de Taisey, dont il est probable qu'il fut l'entrée principale, si on en juge par les indications bien apparentes de l'ancien pont-levis. On reconnaît aussi au dehors, à l'est et au nord, les restes d'un ancien fossé large et profond.

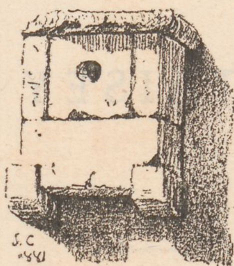
Le château moderne, qui a été construit tout à côté sous le règne de Louis XIV, passe pour avoir été édifié sur les plans de Mansard.

Le 23 septembre 1595, le baron de Sennecey et le président Legrand (d'après Perry, p. 392), le baron de Sennecey et M. de Villeroy, d'après le père Berthaud (t. Ier, 2e partie, p. 79) et d'après Courtépée (t. III, p. 207), signaient pour le roi, d'accord avec le duc de Mayenne, une trêve de trois mois, qui, bientôt suivie d'un traité définitif signé à Folembray le 24 janvier 1596, mettait fin à la Ligue.

Les signatures du traité préliminaire ont été échangées dans le château de Taisey, suivant ces trois historiens ; aussitôt que ce traité fut signé le duc de Mayenne quitta Chalon.....

« Ainsi, dit l'auteur de l'illustre *Orbandale* (t. Ier, 2e partie, p. 109), les Français ne faisaient plus qu'un corps *vidé de ses mauvaises humeurs* et animé des esprits de

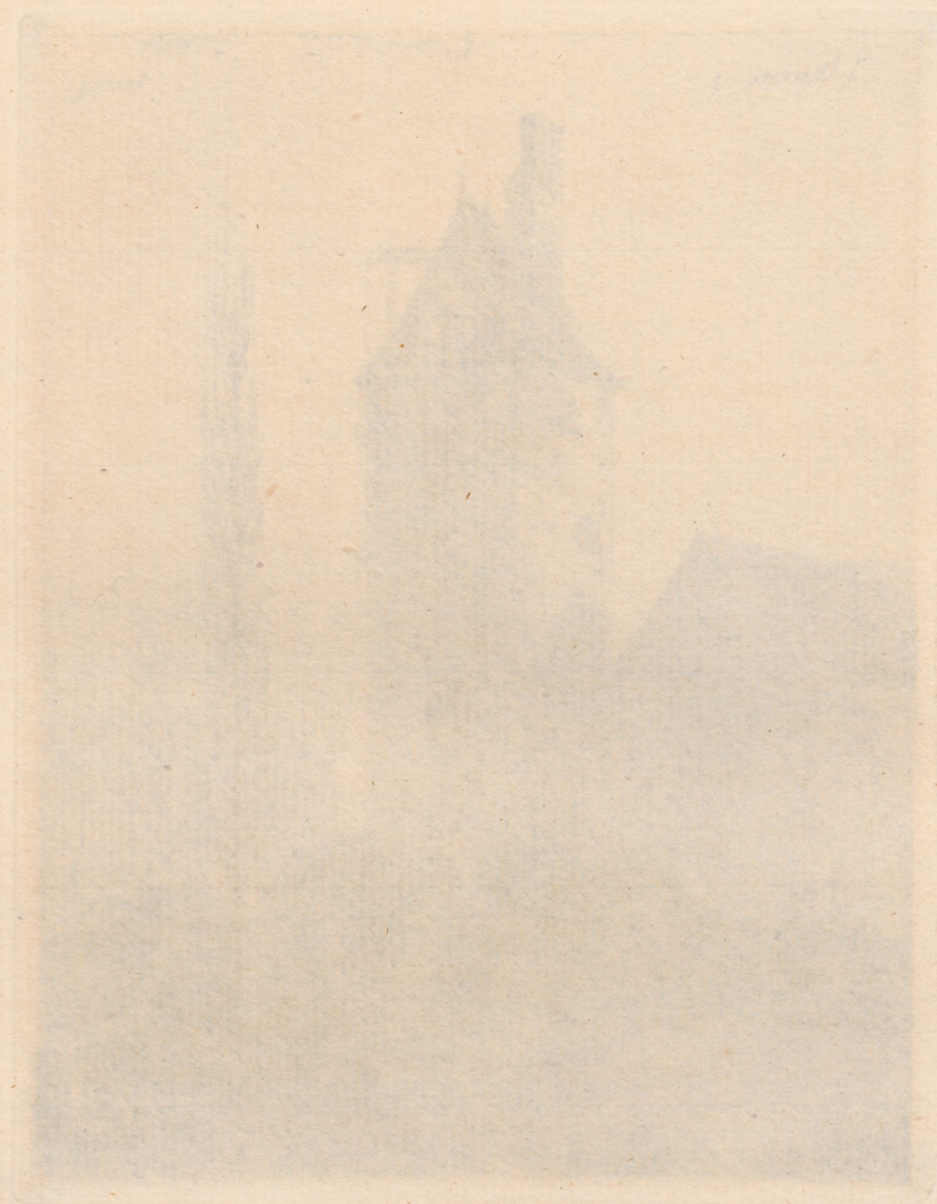
concorde et d'obéissance. Le *grand Mars* allait désarmé partout; *Mercure* lui avait rendu le manteau d'hermine, la *Rébellion* avait vomi toute sa colère, les cœurs que cette *Méduse* avait endurcis s'étaient ramollis au toucher des fleurs de lys!!!!» Style du temps!!

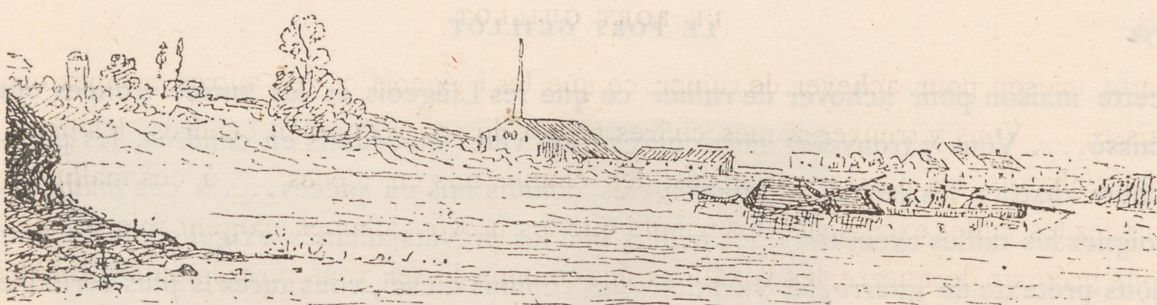


BARBACANE D'ALUZE


J. Chevrier 78.
Tairez







LA CALIFORNIE

LE PORT GUILLOT, DIT LE PORTO

LE port Guillot, dit aussi *le Porto,* est un but de promenade aimé et préféré par les pêcheurs à la ligne.

Ses antiques murailles se profilent gracieusement sur les horizons lointains et vaporeux d'Épervans, d'Ouroux et du bassin de la Saône.

On se souvient encore aujourd'hui que ce lieu fut en 1841 le théâtre d'un épouvantable accident. Le 17 janvier, *le Cythis,* bateau à vapeur construit dans les chantiers du Creusot, essayait un premier voyage; il était monté par tout l'état-major de la grande usine. La machine, surchauffée, éclata, lançant au loin les cadavres mutilés de huit personnes, et les éclats brûlants de sa chaudière jusque sur les toits du port Guillot.

Voici pour le présent; le passé fournit aussi sa part d'intérêt. Ce que nos vieux chroniqueurs racontent a une certaine odeur de légende dont je laisse la responsabilité au père Berthaud que je transcris :

« En 1634 (d'autres disent 1635), sur la fin d'avril, le roi Louis XIII allant porter la guerre en Piémont s'embarqua au port de Saint-Jean-de-Losne; et comme Chalon se ressentait encore de *la peste,* il passa incognito sous le pont de Saône et prit terre au port Guillot. Où étant ce souverain ne put assez admirer la situation du lieu.

« Il serait sans doute resté plus longtemps dans la contemplation de ces merveilles de la nature, s'il n'eût été interrompu par les criailleries d'une vieille femme, fermière de ce port, qui, s'approchant, demanda, comme en furie, pourquoi on avait mis à bord ces *picoreurs de maisons champêtres;* et après s'adressant au roi, que sans doute elle ne connaissait pas, elle lui dit tout en colère : Venez et entrez dans

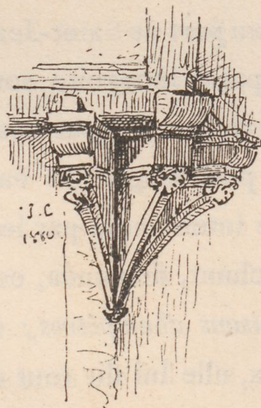
cette maison pour achever de ruiner ce que les Liégeois et les autres troupes ont laissé.... Vous y trouverez mes coffres tous vides ou réduits en cendres, les planchers abattus, les portes enfoncées, les chanlis mis en pièces.... à ces malheurs joignez les tailles excessives, les tributs que les prévôts affamés exigent injustement sous prétexte de guerre, les vexations des commis du sel, vous aurez la plus véritable image de notre misère ! »

Louis, heureux d'apprendre des vérités cachées, et touché des paroles de cette femme, la rassura et lui dit : « Bonne femme, si nous nous logeons dans votre maison, ce ne sera pas pour y causer du dommage; si vous avez souffert, il faut en accuser les malheurs du temps et la nécessité des affaires. » Reconnaissant le roi elle se jette à ses pieds pour lui demander pardon de sa hardiesse. Le roi la fait relever, lui donne dix pièces d'or et commande à Cugico, secrétaire du duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, d'avertir son maître de dédommager la bonne vieille de ses pertes. Il dit ensuite aux seigneurs de la cour que *l'entretien de cette villageoise lui avait appris bien des choses qu'il n'eût jamais sues sans ses emportements.*

Le gouverneur, après le départ du prince, fit compter cent écus au propriétaire et à la fermière du port [1]. Vraie ou poétisée, cette histoire a de la couleur et mérite de ne pas tomber dans l'oubli. Il y a peu d'années on voyait encore un plafond à poutres fleurdelisées et une cheminée décorée du médaillon de Louis XIII en souvenir du séjour du roi dans cette maison.

Le port Guillot était la dernière étape des hâleurs de la Saône entre Lyon et Chalon. Il y avait grand mouvement de gens et de chevaux, des écuries très vastes recevaient fréquemment jusqu'à quatre-vingts colliers. Aujourd'hui le plus grand calme et le silence complet des champs ont remplacé les cris des mariniers et le hennissement des équipages.

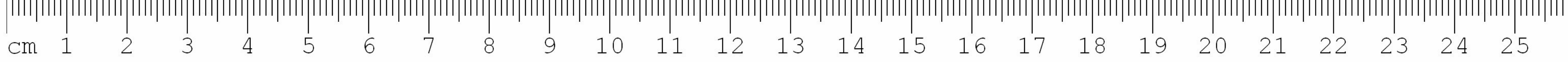
1. (Orbandale, t. I, p. 734).

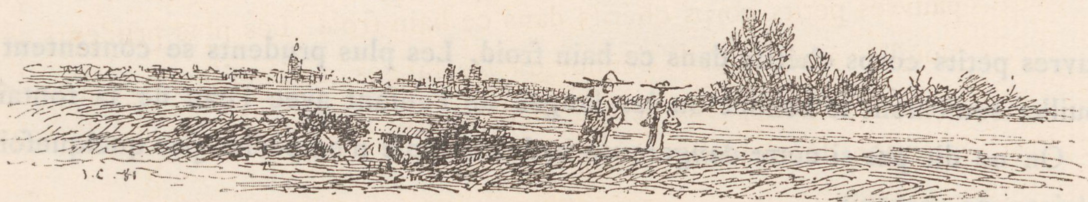


CULOT DE LA PLACE SAINT-VINCENT



LE PORT GUILLOT





LAITIÈRES DE SAINT-LOUP

SAINT-LOUP DE VARENNES

Ce château appartenait aux Rohan-Chabot. C'était un rendez-vous de chasse des comtes de Chalon.

Détail bizarre, les seigneurs de Saint-Loup de Varennes avaient autrefois le droit de percevoir la langue des bœufs et vaches tués dans le pays [1].

Une légende rapporte que dans un temps de sécheresse obstinée, saint Loup, évêque de Chalon, fut invoqué par les cultivateurs. Nouveau Moïse, il frappa la terre avec sa crosse, et l'eau jaillit [2]; de là vient cette fontaine renommée dite de Saint-Loup dont l'eau passe pour posséder des qualités curatives merveilleuses. Aussi voit-on trois fois par an, le 27 janvier, le lundi de Pâques et le lundi de la Pentecôte, les paysans venir d'assez loin apporter en pèlerinage des enfants noués, rachitiques ou fiévreux.

On leur fait boire un peu de cette eau, ou bien on plonge audacieusement leurs

1. L. Niepce Sennecey, t. II, p. 433.

2. Cette légende est aussi conservée à Boyer, près de Sennecey-le-Grand, où saint Loup naquit dans le cours du VIe siècle d'une famille illustre, possédant des domaines considérables. (Voy. *Légendaire d'Autun,* par M. F. E. Pequégnot, t. Ier, p. 104.

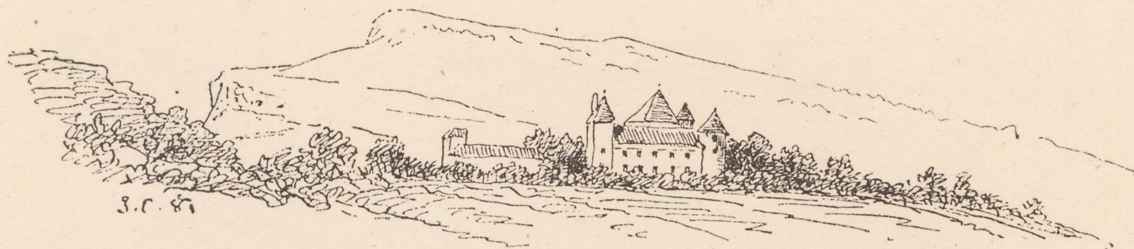
pauvres petits corps chétifs dans ce bain froid. Les plus prudents se contentent de mouiller seulement le bonnet ou les langes de l'enfant avec l'eau de la fontaine.

On ne dit pas si cette dangereuse hydrothérapie n'empêche pas quelquefois la guérison de survenir.



TOUR DE SAINT-LOUP


J. Chevrier. 75.
St loup



CHATEAU DE RULLY

GERMOLLES

Autrefois propriété des Valois, ce château passe pour avoir été la résidence de la belle Gabrielle d'Estrées. La tradition populaire le dit, mais les documents et les preuves manquent pour affirmer ce fait. Ce beau domaine a subi toutes les vicissitudes communes aux grandes propriétés féodales. Provenant des biens de Sa Majesté, il a été passé, dès 1596, au prince de Poix moyennant une redevance annuelle et *perpétuelle* de 1,200 livres.

Deux siècles plus tard, pendant la tourmente révolutionnaire, le 14 brumaire an IV (1796), il était adjugé à un sieur Beauvais moyennant la somme de *vingt millions cent quarante mille francs* payable en *assignats*.

Cette somme fut intégralement payée en principal et intérêt suivant un quitus délivré par le directeur de l'enregistrement de Mâcon, le 15 février 1815.

Ce château est aujourd'hui la propriété de M. Baillet Juillet, et je dois à l'obligeance de M. Charles Méray, son gendre, la communication d'un titre de propriété dans lequel j'ai pu recueillir ces intéressants détails.

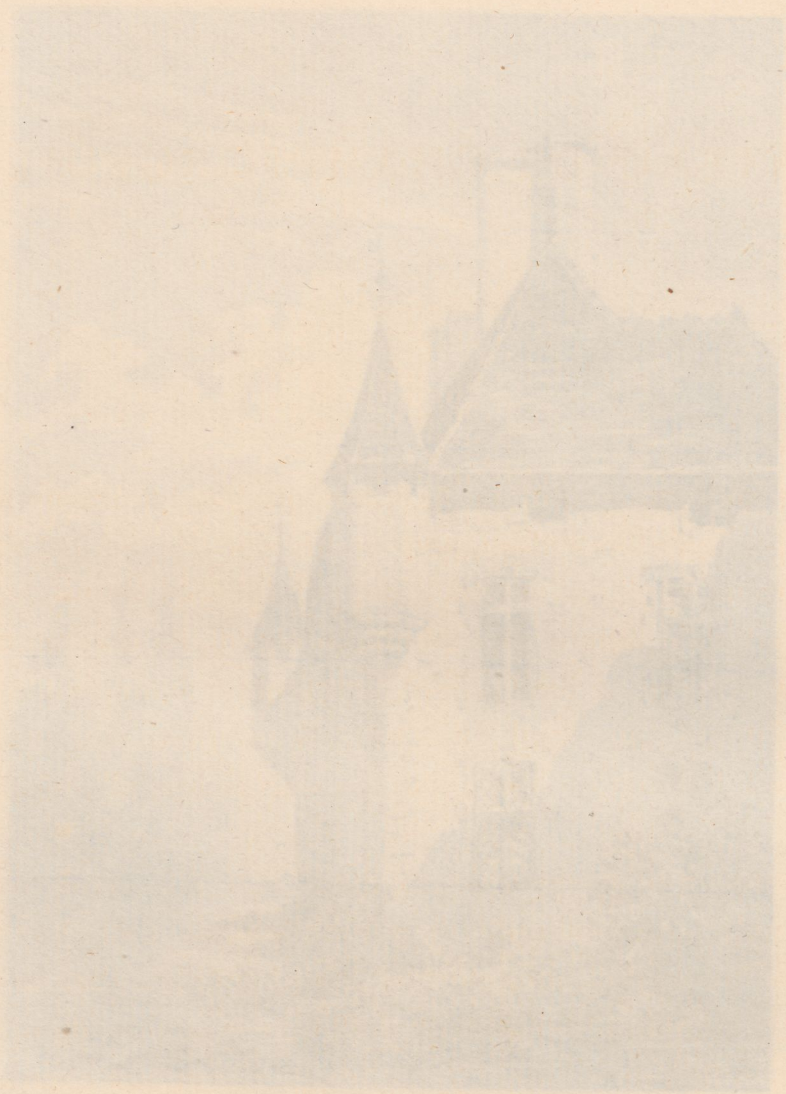


LA DÉESSE ÉPONE TROUVÉE A RULLY



GERMOLLES






VUE DE CHAMPFORGEUIL

CHATEAU DE CHAMPFORGEUIL

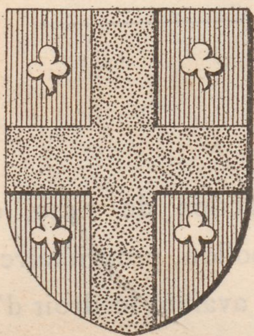
Suivant un titre, transaction de 1449, que possède encore aujourd'hui M. du Louvat de Champollon, propriétaire actuel du château de Cruzilles, les seigneurs de ce lieu avaient le droit d'aller tous les ans, le lendemain de Noël, prendre un dîner chez le curé de Champforgeuil. Ils devaient être *régalés en hommes d'État;* de plus un habitant de Champforgeuil devait fournir aux valets le pain blanc, le vin et la nourriture, l'attache et la nourriture des chevaux et des chiens. Ces derniers devaient être servis dans des plats et bassins désignés pour cet usage.

Ce droit, qui était bien antérieur à 1449, paraît avoir été exercé jusqu'au commencement du XVIIe siècle, non sans de fréquentes protestations suivies de sommations et de procès. Il était la conséquence de l'abandon de quelques terres et aussi du droit qu'avait le curé de prendre des portions dans le bois de Champforgeuil. Il y a lieu d'être étonné que les curés de ce village n'aient pas cherché à suivre l'exemple donné par l'évêque de Chalon-sur-Saône en pareille situation un siècle auparavant.

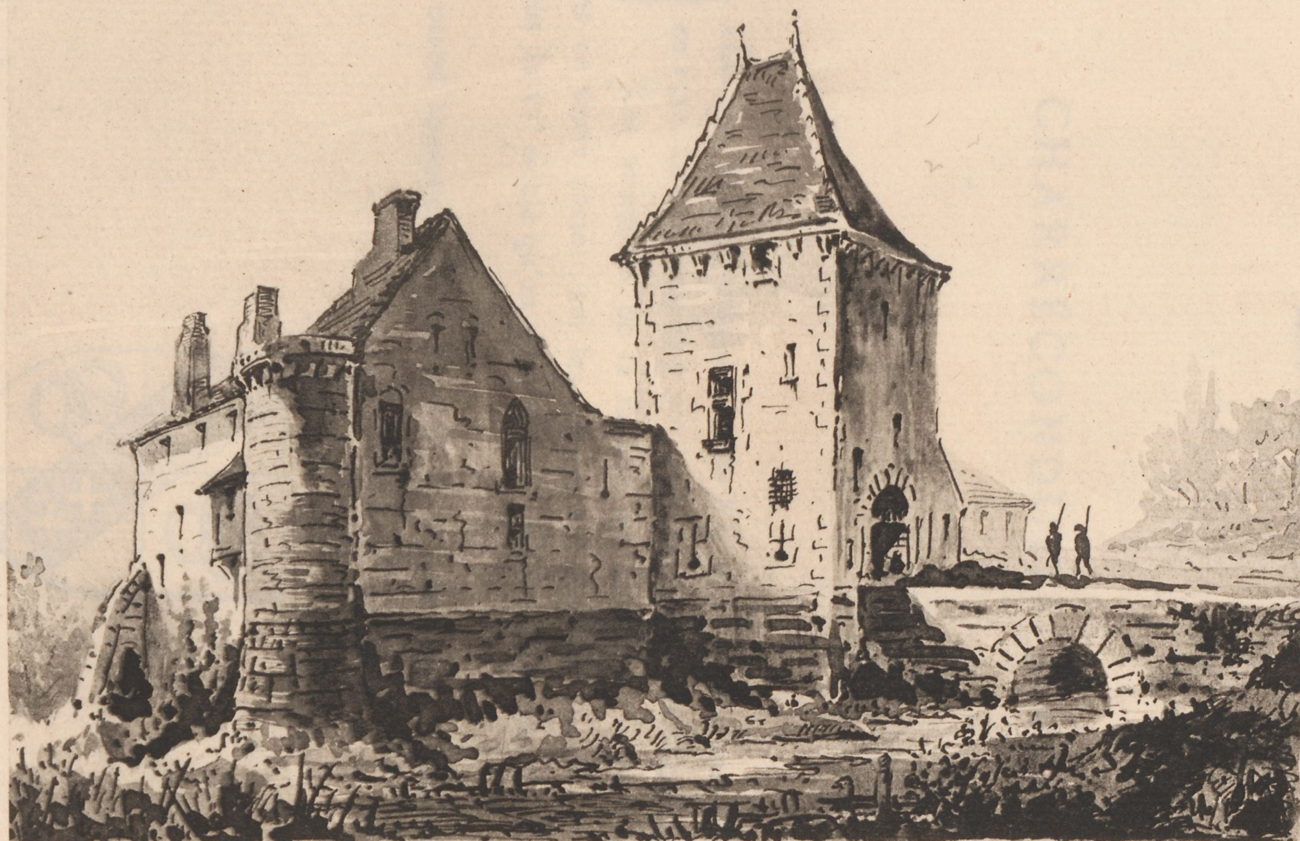
En 1360, Guillaume de Mailly, seigneur d'Écuelles, prétendait que l'évêque de Chalon était obligé de le recevoir tous les ans, la veille et le jour de la fête de Saint-Vincent, dans son palais épiscopal, et de le défrayer avec les gens qu'il amenait, ses chiens et ses chevaux. L'évêque de Chalon, Jean IV Germain de Dimont, résista. Mais le gentilhomme, irrité, se vengea en portant le ravage sur les terres du prélat, notamment sur celles de Champforgeuil. Jean de Vienne, archevêque de Besançon,

pris pour arbitre du différend, condamna Guillaume de Mailly à demander pardon à l'évêque de Chalon dans son palais même, en présence des chanoines, en outre à mille florins d'or pour réparations des dommages qu'il avait causés sur les terres de l'évêché, avec injonction de se comporter envers lui comme un bon et fidèle vassal doit se comporter envers son seigneur et reconnaître l'évêque pour tel [1].

1. Perry, 124-244.



ARMES DE JEAN-GERMAIN
ÉVÊQUE DE CHALON



CHÂTEAU DE CHAMFORGEUIL EN 1834



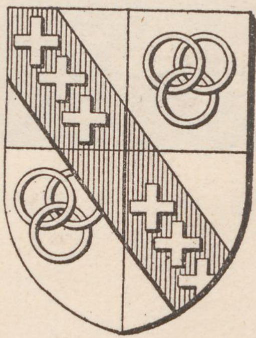
MAISON DE LA SORCIÈRE, A CRUZILLES

CHARRÉCONDUIT-LE-VIEUX

Jadis aux Thésut, auxquels Louis XII accorda la moyenne et basse justice en 1512. Les calvinistes y ont tenu leurs prêches. (Courtépée, III, 365.)

Les armoiries de la famille de Thésut se retrouvent un peu partout dans ce vieux castel : sur les portes, sur les fenêtres et sur les deux belles cheminées du xv[e] siècle qu'on peut encore voir dans les grandes salles du premier étage.

Ce castel appartient aujourd'hui à M. Ph. Loyseau de Charréconduit.

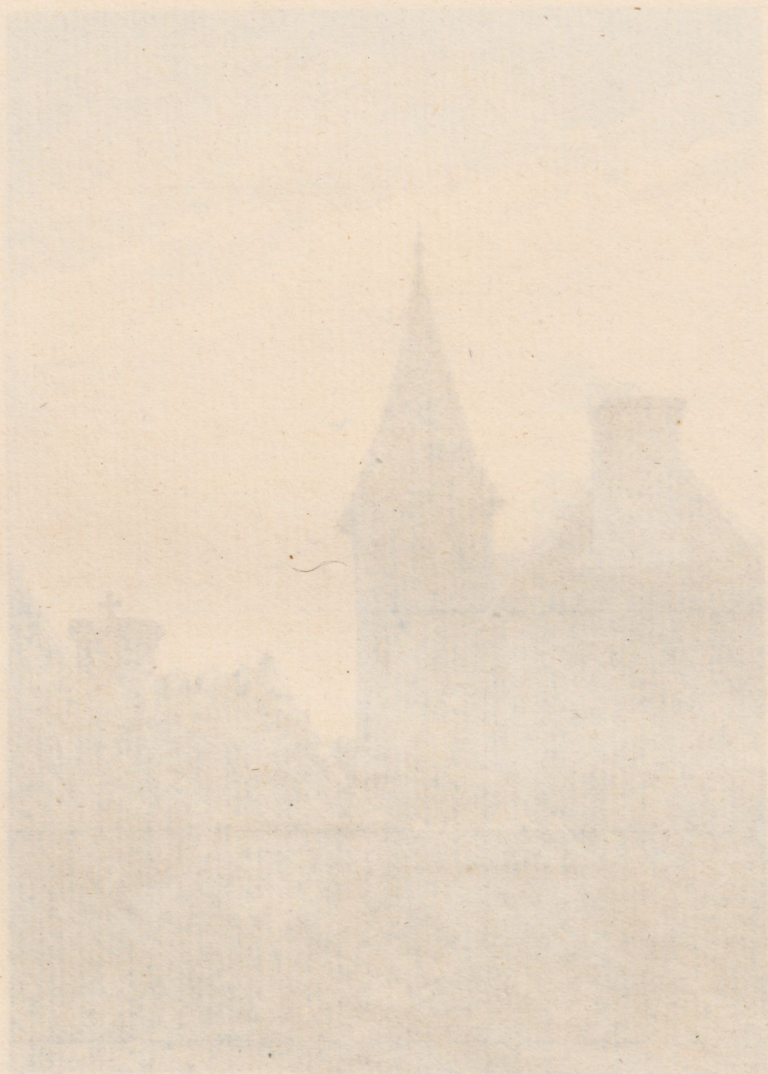


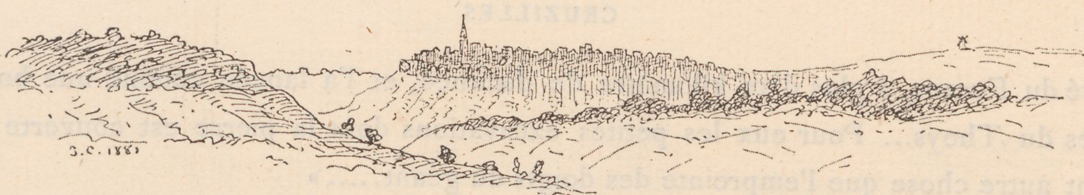
ARMES DE THÉSUT



CHARRE CONDUIT-LE-VIEUX







VUE D'ALUZE

CRUZILLES

LES PIERRES DE GARGANTUA

Les contes les plus fantastiques trouvent facilement bon crédit dans les campagnes, de là ces récits de faits incroyables, ces légendes parvenues jusqu'à nous, mais qui s'affaiblissent et disparaissent de jour en jour. C'est ainsi que les bons habitants de Cruzilles racontent avec la plus grande confiance l'histoire de ces pierres qu'ils disent avoir été lancées successivement par *Gargantua*. Celui-ci, battu par les sires de Cruzilles, s'était réfugié dans le village d'Aluze, situé au sommet très élevé d'une montagne, à dix kilomètres à vol d'oiseau. C'est de ce point dominant que le fils de Gargamelle aurait *carroché* le château de son ennemi.

« La première de ces pierres, lancée sans la force suffisante, n'arriva guère « qu'à un kilomètre du castel. La seconde, lancée plus vigoureusement, arriva un « peu plus près; la troisième enfin, projetée avec toute l'énergie du héros, vint « tomber à une centaine de mètres de la demeure de ses redoutables ennemis. Mais « dans ce suprême effort, Gargantua s'étant luxé l'épaule dut renoncer à la lutte. »

Les exploits du fils de Grandgousier ont valu à ce géant légendaire une très grande popularité dont la trace se retrouve en maintes localités.

Ainsi, près de Belley (Ain), à Thoys, un bloc erratique tatoué de petites excavations circulaires, dites écuelles, est appelé la *boule de Gargantua*. D'après M. Falsan[1], « les habitants du pays prétendent que le géant a ramassé cette pierre de l'autre

1. *Histoire géologique des environs de Lyon*, par M. Falsan, 1874.

côté du Furans, à plus d'un kilomètre de distance, et l'a lancée comme une boule près du Thoys... Pour eux les petites excavations dont la pierre est couverte ne sont autre chose que l'empreinte des doigts du géant..... »

Plus loin, au bord de la même rivière, une butte ronde, peut-être un vaste tumulus, rappelle aussi, mais par un nom fort trivial, le souvenir de Gargantua.

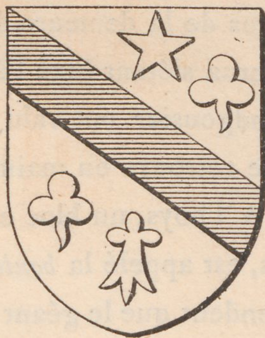
On peut citer encore d'autres faits analogues et se rapportant davantage à nos pierres de Cruzilles. Ainsi, toujours d'après M. Falsan, la pierre Fitte, près de Lyon, passe aussi pour avoir été lancée par Gargantua, en jouant au palet, du mont Cindre jusque dans la plaine du Dauphiné. Près du camp de Sathonay il y avait un bloc erratique appelé le palet de Gargantua.

Dans le pays de Gex, à Arbère, près de Divonne, on voit deux énormes bloc appelés le *palet* et *la boule* de *Gargantua*. Les blocs de Cruzilles n'ont d'autres rapports avec ceux que je viens de citer que leur commune attribution.

Ces pierres, que j'ai déchaussées, n'ont aucune trace d'excavation en forme d'écuelles, et elles ne peuvent pas être considérées comme des blocs erratiques. Ce sont de simples blocs de calcaire coralien percillés naturellement comme tous ceux qu'on trouve en très grand nombre sur les montagnes du Chalonnais.

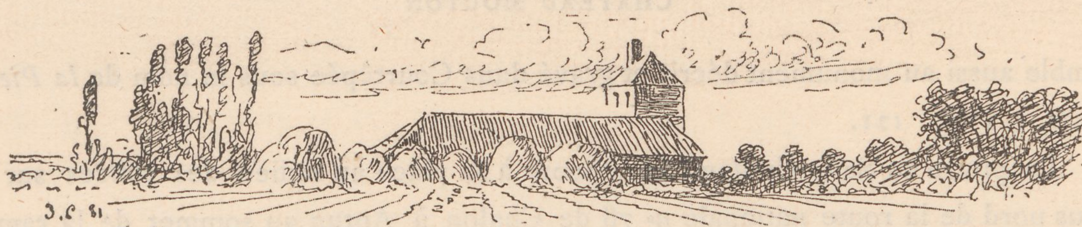
Ces pierres peuvent mesurer 0m,70 à 0m,80 cube, et je pense qu'on ne doit pas les considérer autrement que comme des bornes limitatives d'énorme dimension et de forme très rudimentaire, fort anciennement placées là où elles resteront probablement encore fort longtemps.

Il y a peu d'années on voyait encore, dans une cabane écartée, non loin de Cruzilles, une vieille femme (la Guyonnet), appelée la *sorcière de la Boinne;* dans le pays on dit mystérieusement qu'elle possède *le grand Albert;* aujourd'hui aveugle et fort âgée, elle a quitté Crusilles et demeure dans la montagne.



ARMES DE CRUZILLES


J. Chevrier. 78
les pierres de Gargantua
Cruzilles.



VUE DE CHATEAU MOUTON

CHATEAU MOUTON

ET LA PIERRE DE SAINT-ÉMILAND

HATEAU MOUTON est une ancienne châtellenie appartenant à la famille Denon.

Dans le voisinage de ce petit manoir, qui conserve encore un certain air de vieux castel, ou de maison forte[1], avec ses larges fossés, toujours pleins d'une eau profonde, on peut voir une pierre antique connue sous le nom de *pierre de Saint-Émiland*.

Pourquoi cette dénomination? C'est ce que je n'ai pu savoir.

Cette pierre est une sorte de cippe en calcaire blanc mesurant 0m,70 carré sur une épaisseur de 0m,25 environ. Sur la face principale on reconnaît la forme de deux bonshommes très grossièrement sculptés. Fortement altérées par les agents atmosphériques, ces deux figures se présentent de face, debout, les bras pendants et vêtues d'une sorte de tunique, probablement le sagum des Gaulois. Entre les deux têtes il existe une petite excavation hémisphérique en forme de *coupelle* et très régulièrement faite que je recommande à l'attention des antiquaires qui se préoccupent en ce moment des pierres dites *à écuelles*.

Ce petit monument, que je crois être un cippe funéraire gaulois, est cousin germain des deux cippes que j'ai recueillis pour le musée en 1873 à Chamilly; il res-

1. Autrefois on appelait maison forte un château qui n'avait aucune juridiction et qui était tenu en fief mouvant du seigneur haut justicier. Il était permis à tous les gentilshommes d'en bâtir sur les terres qui leur appartenaient (L. Charvet, p. 19, Montbailly).

semble aussi au monument décrit et gravé dans Courtépée sous le nom de *la Pierre écrite*, t. IV, p. 121.

La pierre de Saint-Émiland est encore à sa place au milieu des ronces sur le talus nord de la route nationale n° 78 de Chalon à Autun au sommet de la rampe du *Maupas*. L'intérêt de ce petit monument est tout entier dans une légende encore vivace que je me suis empressé de recueillir. Je la donne ici dans toute sa naïveté.

Les anciens du pays racontent que « les habitants du *Maupas* ayant voulu autrefois transporter cette pierre dans une cour, au milieu du hameau qui est situé au bas du coteau, firent atteler deux bœufs. Ceux-ci n'eurent pas assez de force pour la descendre ; on fit atteler quatre bœufs, mais il en fallut six.

« Aussitôt que la pierre eut été transportée au bas du coteau les volailles mouraient, le bétail tombait, les enfants devenaient malades, une jeune fille trépassait, et la pierre, pendant la nuit, faisait entendre de longs gémissements et des plaintes lugubres. On décida de la reporter à sa place primitive ; aussitôt qu'on eut attelé la première paire de bœufs, le char, comme poussé par une force invisible et surnaturelle, marcha vivement, remonta le coteau duquel il n'avait pu descendre qu'avec l'aide de six bœufs et la pierre fut remise à sa place.

« Longtemps après, transportée une seconde fois dans un champ voisin pour les besoins du propriétaire, il fallut encore la ramener à sa première place ; d'aucuns disent même et affirment qu'elle y revint d'elle-même spontanément. Depuis cette époque elle n'a jamais été déplacée, parce que toutes les fois qu'on a voulu la déranger elle s'est enfoncée dans la terre de plus en plus à chaque effort. »

Le 26 septembre 1878, alors qu'avec l'aide d'un robuste terrassier je cherchais, en compagnie de quelques amis, à déterrer cette pierre enfoncée dans le sol et couverte de ronces épineuses, un vieux paysan qui vint à passer m'interpella vivement et me dit ces paroles que je rapporte *textuellement :* « Que faites-vous donc là ? vous feriez bien mieux de laisser cette pierre à sa place ! C'est moi qui vous dis cela et je ne suis pas d'hier ! Croyez-moi, ne touchez pas à cette pierre. Je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi, c'est dans votre intérêt ! Je ne vous dirai rien de plus ; dans ces affaires-là, on sait ce qu'on sait, et l'on ne dit rien !!! » Puis, me tournant le dos d'un air mystérieux, le bonhomme continua son chemin sans vouloir s'expliquer davantage.

J'avais trouvé cette pierre posée à rebours, les têtes des figures étaient en bas et je voulus décider mon terrassier à la replacer dans une position normale. Je ne pus le persuader, il s'obstina à vouloir la replacer comme nous l'avions trouvée.



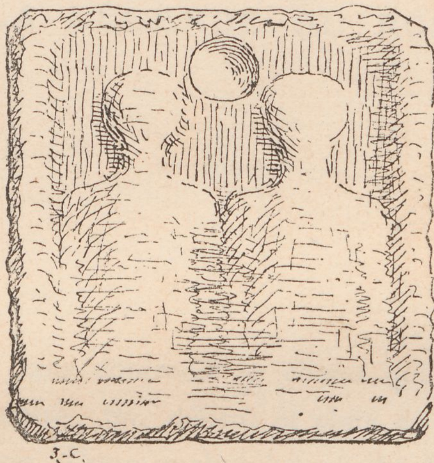
CHÂTEAU MOUTON



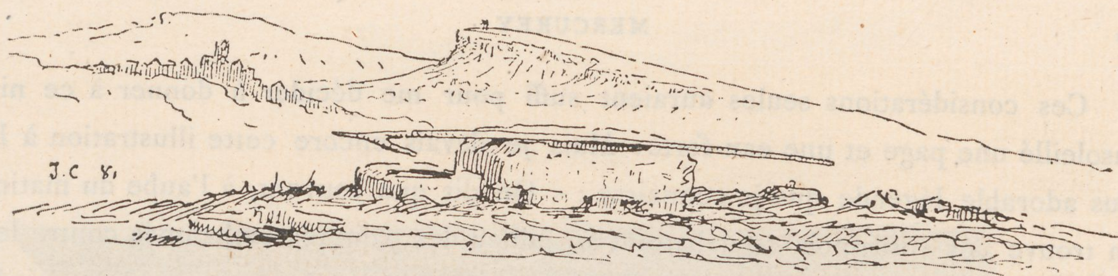
Cependant, sur mes instances réitérées et surtout parce que je pris sur moi seul toute la responsabilité du changement, j'obtins que la pierre fût replacée comme je le désirais.

Je ne réponds pas qu'elle ne sera pas retournée un jour ou l'autre.

Les croyances superstitieuses dont la pierre de Saint-Émiland est l'objet rappellent un peu celles qui s'attachent encore au menhir de Tournus que les gens du pays appellent la pierre maudite apportée par le diable ou par les Sarrasins. (L. Niepce, Introduction), nommée aussi pierre *sanguini*.



PIERRE DE SAINT-ÉMILAND



LE PUITS DE VAUGEAILLES (A CHAMIREY)

MERCUREY

ET LA LÉGENDE DU ROSSIGNOL

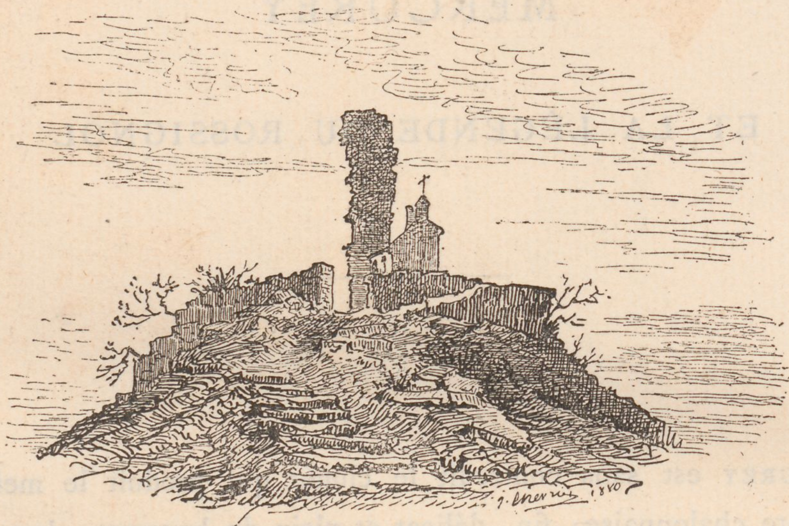
Mercurey est sans contredit le climat qui produit le meilleur vin de la côte chalonnaise; fin, délicat et plein de bouquet, c'est le bordeaux de la Bourgogne. Cette qualité lui a valu de tout temps une très légitime renommée.

Les anciens, qui s'y connaissaient, n'ont pas négligé ce petit coin privilégié. Le culte de Mercure, ce dieu aux mille attributions, y fleurissait avec la vigne. Le messager des dieux y était honoré comme protecteur des vendanges ; et pour obtenir tous les bienfaits de cette tutelle on lui sacrifiait le bouc, animal que son avidité pour les pampres faisait redouter comme dévastateur des vignes.

Les climats voisins, producteurs aussi d'excellents vins, ne vénéraient pas moins le fils de Maïa.

Il y a deux siècles à peine, on voyait encore à Mellecey les restes d'un temple et d'une statue de Mercure avec l'attribut du bouc. De même que Mercurey, Chamilly et Chamirey tiennent leur nom d'une des attributions de Mercure. Camillus, Cadmilus et Camir, c'est-à-dire ministre des cérémonies du culte.

Ces considérations seules auraient suffi pour me décider à donner à ce nid ensoleillé une page et une eau-forte. Mais je devais encore cette illustration à la plus adorable légende que je connaisse : « On dit que souvent, à l'aube du matin, on trouve des rossignols se débattant au milieu des pampres embaumés contre les étreintes des vrilles de la vigne qui poussent si vite ! si vite ! que leurs petits pieds fins et délicats sont saisis et emprisonnés pendant leur court sommeil. »

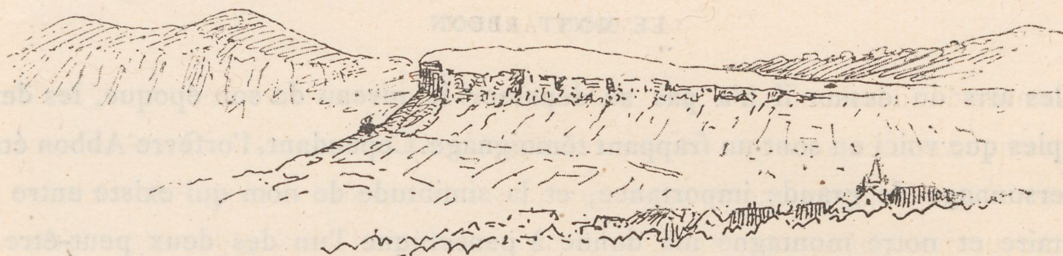


MONTAIGU



MERCUREY





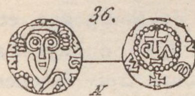
VUE DU REFUGE DE CHATEAU-BEAU

LE MONT ABBON

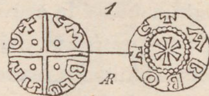
Tous les habitants de Chalon connaissent la haute montagne granitique bosselée comme le dos d'un dromadaire, noire et boisée comme au temps des druides, derrière laquelle se couche le soleil.

C'est le mont Abbon, qui, avec le piton de Châtel-Moron, son voisin, constituent les deux sommets les plus élevés de nos environs.

Aux temps mérovingiens, alors qu'à Chalon fonctionnait l'atelier de monnayage le plus important de cette époque, un orfèvre, *faber aurifex probatissimus*, maître de saint Éloi, vers l'an 604, l'un des pères de la numismatique française, Abbon, inscrivit son nom, suivant l'usage, sur les nombreux tiers de sol d'or et sur les monnaies d'argent qu'il frappa en raison des fonctions qu'il exerçait, comme gérant de l'atelier où se fabriquait la monnaie du trésor royal. Il signait ainsi ses triens d'or :



Abbone monitario
Cabilonno fit.



« Abbon fut un missionnaire de l'art, dit M. le vicomte G. de Ponton d'Amécourt dans son livre sur les monnaies mérovingiennes de Chalon-sur-Saône. On le vit à Chalon réunir sous son administration, à la fin du règne de Gontran, tous ces ateliers qui ont eu pendant un quart de siècle une prodigieuse activité.

« S'il a existé en Gaule un monétaire jouissant d'une grande notoriété ce fut Abbon de Chalon, qui a centralisé tout le monnayage de la capitale de la Bourgogne, *eo tempore*. De Chalon partirent des influences artistiques dont on a constaté les effets à Troyes, à Orléans, à Limoges et jusqu'au pied des Pyrénées. »

Notre fonctionnaire Abbon a eu dans un temps une grande et légitime influence, à cause surtout de son talent d'orfèvre monnayeur ; toutefois il faut reconnaître que

dans les arts du dessin il n'a pas su dépasser le niveau de son époque, les deux exemples que voici en sont un frappant témoignage. Cependant, l'orfèvre Abbon était un personnage de grande importance, et la similitude de nom qui existe entre ce monétaire et notre montagne me donne à penser que l'un des deux peut-être a emprunté son nom à l'autre. Ce fonctionnaire opulent a sans doute possédé de vastes domaines dans les environs de Chalon; probablement dans cet adorable lambeau de la Suisse, dans cette belle vallée des Vaux où nous avons trouvé plus d'une fois les traces de villas somptueuses et que domine notre noire montagne. La désinence gauloise [1] du mot Abbo est une raison de penser que cette dénomination devait appartenir depuis les temps les plus reculés à la montagne. De sorte qu'au temps du roi Gontran, notre grand dignitaire, glissant sur cette pente commune à la vanité de tous les temps, a bien pu prendre le nom de la terre la plus connue ou la plus en évidence de son domaine.

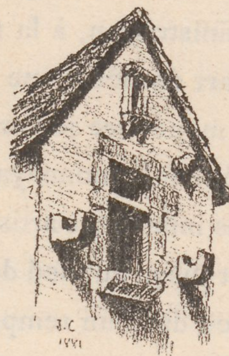
Je hasarde cette attribution d'étymologie qui, pour n'être qu'hypothétique, a pour elle au moins le mérite de la vraisemblance [2].

En passant je remarque avec regret que la carte de l'état-major, toujours si soigneuse dans la recherche des noms de lieu, a omis de mentionner le mont Abbon autrement que par une forme de montagne avec la cote de l'altitude 491.

1. Cabillo (Chalon), Matisco (Mâcon), Divio (Dijon), Vesuntio (Besançon), Calaro (Grenoble), etc., etc.

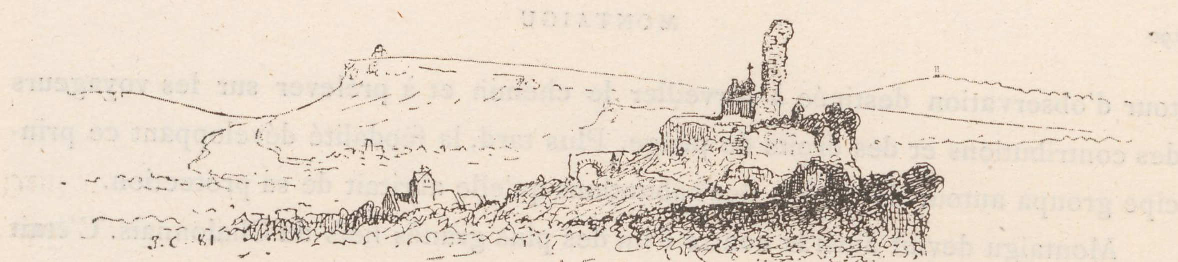
2. On a des exemples de localités qui ont tantôt donné, tantôt emprunté leur nom à celui qui les possédait; c'est ce qui résulte des notes suivantes que je dois à l'obligeance de M. Abel Jeandet, de Verdun-sur-le-Doubs, ce chercheur infatigable et bien connu. Ainsi : Guierfand, village du canton de Saint-Martin-en-Bresse, autrefois châtellenie, avec un château féodal, est uniquement connu dans la contrée sous le nom de château Biron. Cette dénomination, qui a effacé le souvenir des anciens sires de Verdun, des ducs de Bourgogne, et même des rois de France, qui ont possédé ce château fort, lui vient du fameux maréchal de Biron, qui ayant acheté ce fief en devint le seigneur. L'illustre maison de Poupet, en Franche-Comté, qui a donné trois évêques au diocèse de Chalon, possédait un domaine au mont Poupet-sous-Salins; c'est de ce domaine qu'elle prit et reçut son nom, etc., etc.

(A. J.)



A SAINT-MARTIN-SOUS-MONTAIGU


Mont Abban
J. Chevrier
1878



VUE GÉNÉRALE DE MONTAIGU

MONTAIGU

La plus populaire et la plus connue de toutes les ruines du Chalonnais, celle de Montaigu, fut jusqu'à l'année 1870 constamment occupée par un cénobite qui, sous un costume de religieux et avec le titre d'ermite de Montaigu, habitait un réduit adossé sur ce sommet à un haut et menaçant pan de muraille. Cet ermitage se composait d'une chambrette et d'une toute petite chapelle. L'ermite, qui ne payait aucune redevance au propriétaire, cultivait avec soin les minimes parcelles de terrain qu'il avait disputées à l'amoncellement des matériaux dans le vaste périmètre du château; il va sans dire qu'il s'entendait à cultiver la vigne et qu'il récoltait du meilleur vin. Ses ressources étaient sensiblement augmentées par les aumônes que ne manquaient pas de lui laisser les nombreux visiteurs attirés par la beauté du site et par les souvenirs de ces grandes ruines.

L'ermite vivant dans le calme de la solitude, l'âme reposée par la vue continuelle du plus beau panorama des environs de Chalon, jouissait d'une paix profonde, mais fragile, car elle fut troublée par le crime et l'assassinat.

Les habitants d'alentour conservent encore le souvenir ému de la mort d'un des ermites qui, un matin de l'année 1842, fut trouvé gisant dans une mare de sang, assommé à coups de bêche. Ce crime, dont le vol avait été le mobile, fut accompli facilement dans ce lieu solitaire. Ce qui n'empêcha pas la place enviée d'être immédiatement occupée par un successeur.

Le dernier ermite, qui était d'origine allemande, jugea prudent de s'éloigner au moment de l'invasion de 1870. Il ne reparut plus; depuis cette date, la chapelle et la chambre du cénobite ont été livrées aux flammes par les exaltés du jour.

Dans les temps passés, ce *dunum* fut sans aucun doute un point fortifié, une

tour d'observation destinée à surveiller le chemin et à prélever sur les voyageurs des contributions et des droits de péage. Plus tard, la féodalité développant ce principe groupa autour de ce fort des habitations qu'elle abritait de sa protection.

Montaigu devint ainsi le centre d'un des plus grands fiefs du Chalonnais. C'était une forteresse à double enceinte, avec douze tours, chemins couverts et souterrains [1].

Véritable place forte, ce nid d'aigles offrait un abri sûr à des seigneurs entourés de gens peu scrupuleux dont les exactions soulevèrent des plaintes réitérées. Aussi les doléances des magistrats de Chalon amenèrent enfin une juste et sévère répression. Le château fut assiégé et pris par le duc de Nemours en juillet 1590 et depuis démantelé par ordre d'Henri IV.

L'ermitage de Montaigu a servi de thème à notre ami et compatriote, au sonnettiste chalonnais F. Fertiault, qui, dans son charmant livre *les Petits Drames rustiques,* lui a consacré un excellent chapitre terminé par le charmant sonnet que je lui demande la permission de rééditer :

Jadis, ô Montaigu, dans tes vieux murs debout,
Tout respirait la vie et l'ardeur et la guerre;
Les pieds de tes soldats résonnaient sur la terre,
Leurs cris se répondaient de l'un à l'autre bout.

Maintenant tu n'es plus, silence et mort partout.
Trois siècles ont broyé, disséminé ta pierre,
Et sur ton sommet chauve, ô mont, un homme austère
A fait son nid d'ermite, où du monde il s'absout.

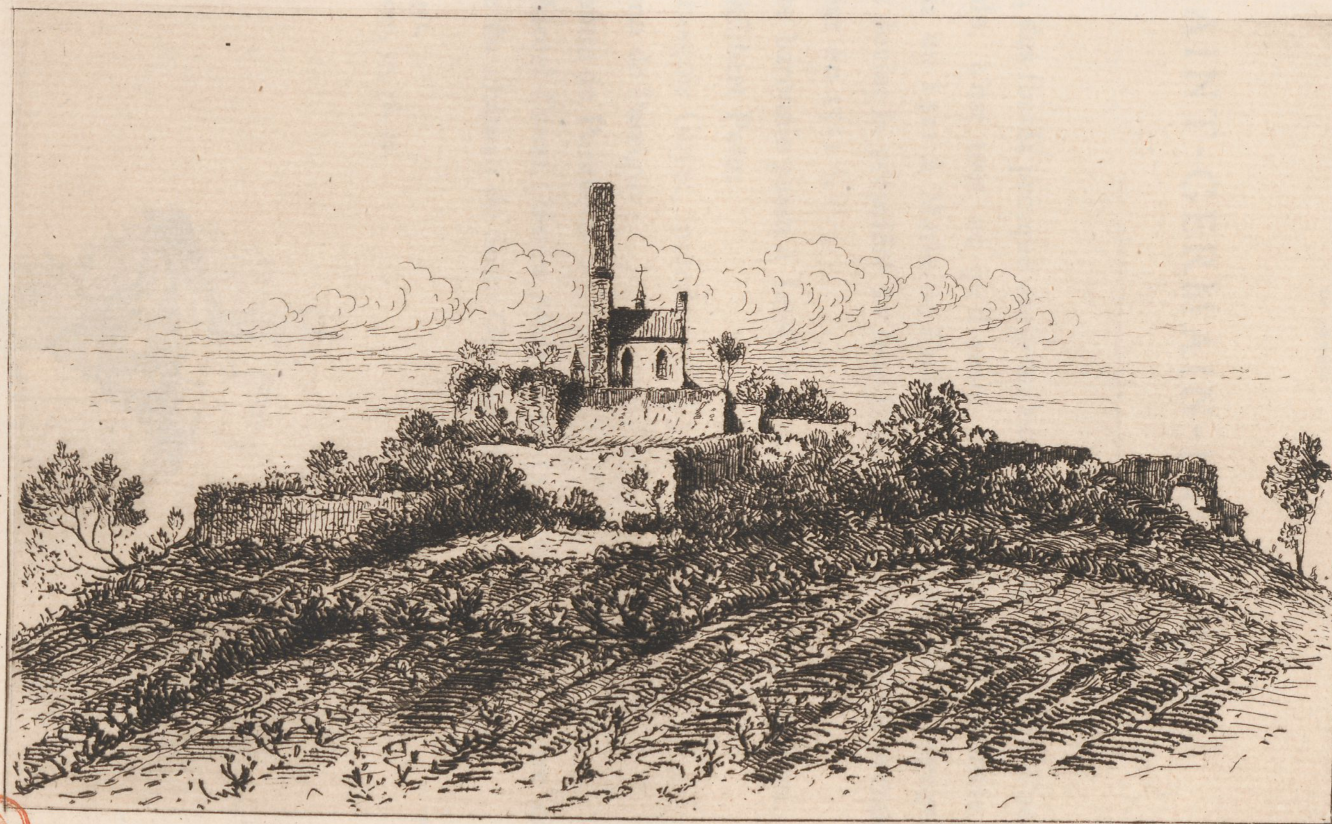
Riche de ton néant, il monte où Dieu l'appelle;
Un lambeau de muraille abrite sa chapelle,
La croix sur la ruine étend ses bras bénis.

Tes souterrains comblés sont le champ qu'il remue
Et sa calme prière est tout ce que la nue
Entend venir de toi, sol aux destins finis.

1. Courtepée, t. III, p. 390.

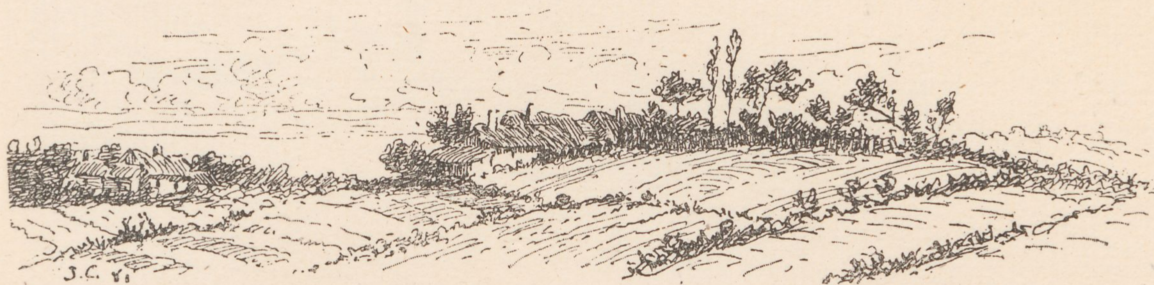


LE DERNIER ERMITE DE MONTAIGU





MONTAIGU



EN BRESSE

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN

Une tour, des fossés presque entièrement comblés et les restes d'une porte principale, c'est tout ce qu'il reste de cette ancienne baronnie qui appartenait en 1421 à Marie de Frolois, de la maison de Bourgogne. Plus tard, en 1539, elle devint la propriété de Jean Baillet, anobli et qui fut premier président du parlement en 1551 [1].

En 1620, cette baronnie passa à Jean Gontier, conseiller au parlement.

En 1670, à Philibert Potet.

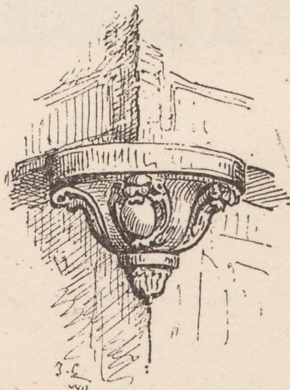
En 1695, à François Guyet, intendant de Lyon.

Puis aux Gagne de Perrigny ;

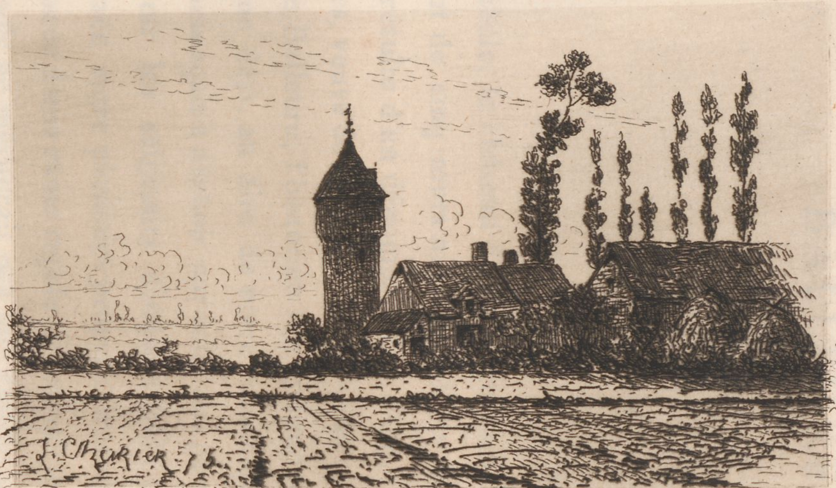
Et enfin au comte de Parabère [2].

Suivant M. Marcel Canat (*Mottes féodales*, p. 520), une petite motte close de fossés était voisine du château de Saint-Germain-du-Plain.

1. Courtepée, 236, 451.
2. L. Niepce, Sennecey, 57, 58, 59.



RUE SAINT-VINCENT



St GERMAIN DU PLAIN





VUE DE BRANCION

BALLEURE

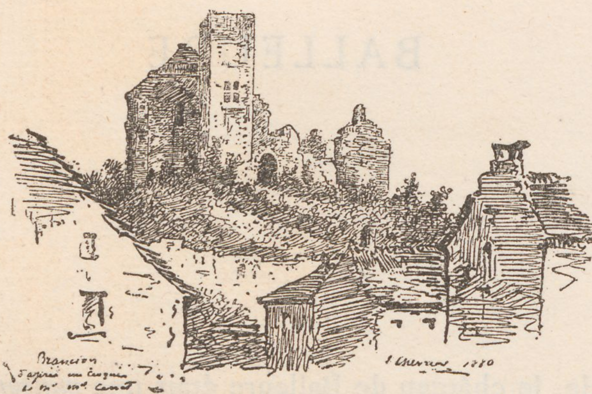
Au XVIe siècle, le château de Balleure était une *maison forte* fermée de murailles et de cinq tours avec pont-levis sur fossés remplis d'eau..... C'est ce qui résulte d'un dénombrement donné le 14 novembre 1548 par dame *Jeanne de Lantaiges,* veuve de Claude de Saint-Julien, seigneur du lieu, mère de Pierre de Saint-Julien de Balleure, l'historien bourguignon.

A cette époque déjà, au dire de notre chroniqueur, ce château, autrefois très remarquable, commençait à déchoir par suite des guerres du passé et de la *désaccoutumance* d'y recevoir les seigneurs d'aujourd'hui ; cette demeure seigneuriale, démantelée, est divisée entre plusieurs propriétaires cultivateurs ; presque vide et délabrée, elle est vouée à une ruine rapide et complète.

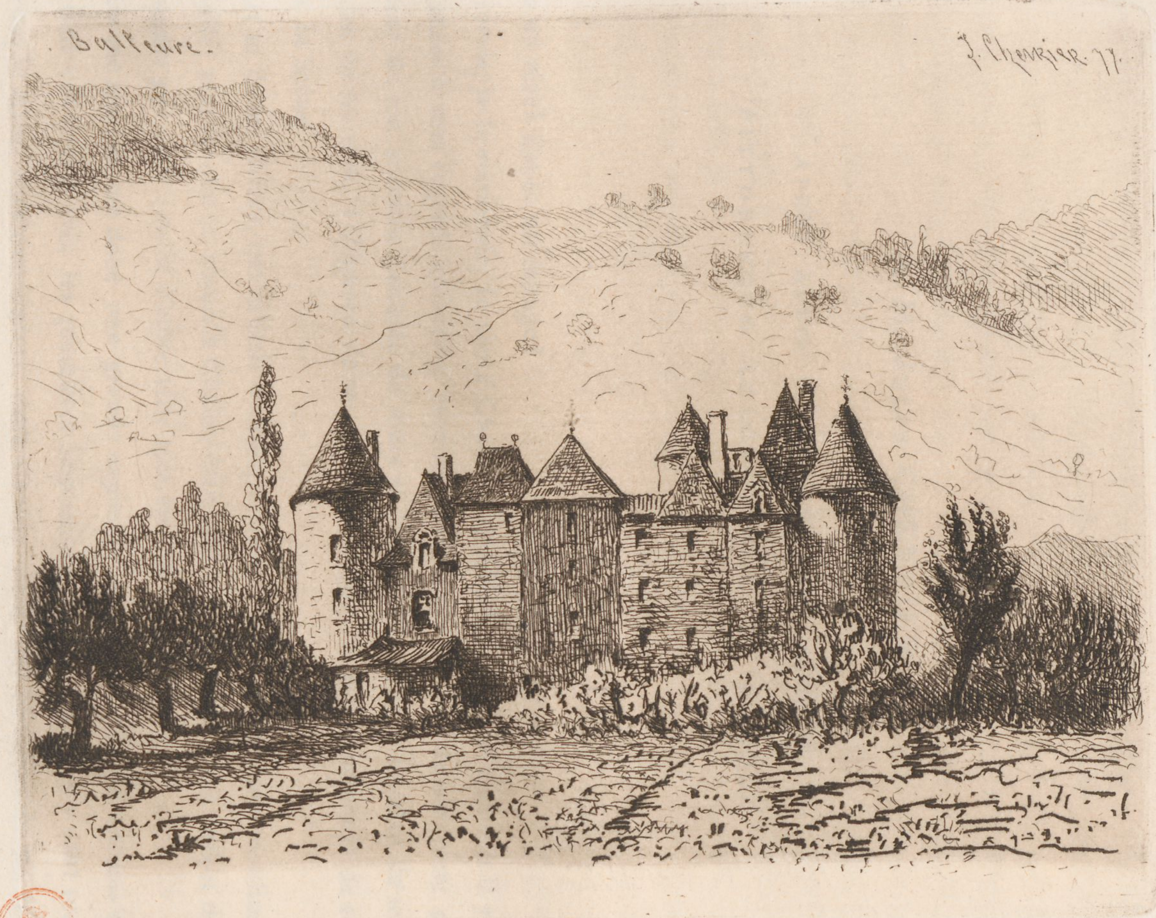
Ce vieux manoir ne mériterait pas une grande attention s'il n'eût été le berceau de notre plus célèbre et plus ancien historien du Chalonnais, Pierre de Saint-Julien de Balleure, qui est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment des *Mélanges historiques,* de l'*Origine des Bourguignons,* des *Antiquités de Chalon et de Mâcon,* etc.

D'abord curé d'Étrigny, sa paroisse, il fut protonotaire apostolique, puis chanoine de Saint-Vincent de Mâcon, chanoine de Saint-Vincent de Chalon en 1562, puis député aux états généraux de Bourgogne. Il mourut le 20 mars 1592 et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de Chalon.

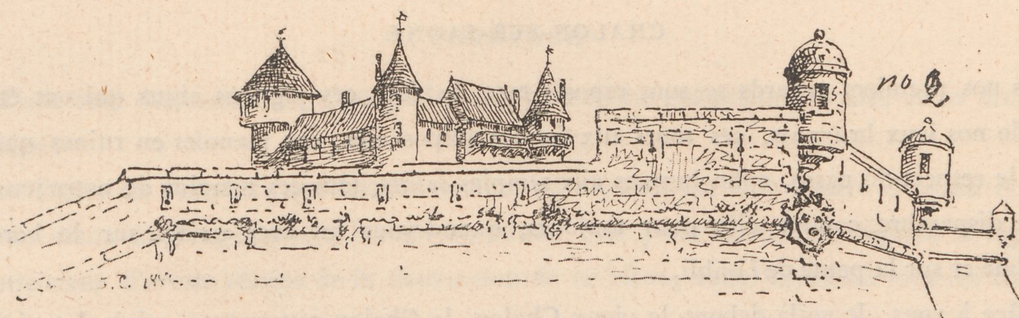
Écrivain fécond, adversaire acharné du protestantisme, ligueur fougueux, âpre et peu généreux pour les gens de son temps, il se fit beaucoup d'ennemis et ceux qui eurent à parler de lui et de ses ouvrages l'ont souvent traité avec une grande sévérité.



RUINES DU CHATEAU DE BRANCION


Balleure.
J. Chevrier 77.





A M. Jules CHEVRIER

APRÈS AVOIR FEUILLETÉ SON CHALON PITTORESQUE ANECDOTIQUE ET DÉMOLI

Est-ce un rêve? Est-ce un mirage?

Je le revois, je le reconnais, le vieux Chalon ! C'est bien lui, tel qu'il s'offrit il y a bientôt soixante années à mes regards enfantins, étonnés, éblouis par l'aspect de son vaste panorama, par l'ampleur de son enceinte dentelée de tours et de tourelles, par le nombre de ses édifices, par le réseau de ses rues, l'élégance de ses quais, enfin par la grâce naturelle de sa pose sur les rives de la Saône.

A part sa douce rivière, qui m'était connue, et le tic tac de ses grands moulins, familier à mon oreille, tout ce que je voyais à Chalon était nouveau pour moi, petit enfant de Verdun, ne soupçonnant pas qu'il existât d'autre ville que ma cité lilliputienne.

Chalon me représentait donc une grande capitale; aussi les souvenirs anciens que j'en ai gardés se sont confondus avec les premières impressions de mon cœur et y sont restés gravés.

Car vous le savez, cher compatriote, votre Chalon est un des berceaux de ma famille toute bourguignonne. Merci donc à votre amitié de m'avoir confié, au fur et à mesure qu'elles naissaient de votre crayon, les images vivantes de ces sites, de ces édifices, de ces rues, de ces places que votre burin vient de sauver de la destruction.

Oui, cher artiste, sans vous, sans votre amour désintéressé et sincère de l'art, sans votre main aussi ferme que légère, guidée par votre patriotisme, ces paysages gracieux sur

lesquels nos premiers regards se sont reposés tant de fois, ces pignons aigus qui ont été les échos de nos jeux bruyants, ces tours aux formes imposantes, ces manoirs en ruines qui inspirent le respect du passé, enfin jusques aux temples saints, tous ces témoins de notre jeunesse allaient disparaître comme elle pour toujours, quand vous les avez arrêtés sur le bord de de l'abîme et sur la pente de l'oubli.

Grâce à vous, le voilà debout le vieux Chalon, le Chalon pittoresque, original, qui se rit de nos constructions confortables aux lignes droites, aux types monotones et aux toits plats.

Le poids des années, les injures du temps, le marteau brutal des démolisseurs, la main maladroite des maçons restaurateurs l'ont fort ébranlé, dégradé, troué et presque dévêtu; mais ce que vous nous en montrez accuse un air de force qui promet encore une longue durée.

Que les artistes et les historiens se le disent avec une légitime fierté : ce que grave le burin de ceux-ci, ce que retrace la plume de ceux-là est plus durable que la pierre et le ciment. C'est à cette plume de venir à la rescousse de votre vigoureux crayon ; elle y viendra!

La cité qui a produit des chroniqueurs et des biographes tels que les Saint-Julien de Balleure, les Naturel, les Muguet, les Clerc, les Penessot, les Thésut [1], les Perry, les Louis Jacob et les Bertaut; la cité qui voit chaque jour les Canat, les Henri Batault et les Niepce, et vous aussi, mon cher Chevrier, exhumer et coordonner avec autant de zèle que de talent les matériaux de son histoire, ne peut tarder à rencontrer l'architecte qui en construira le monument.

Vos eaux-fortes si bien comprises, si artistement rendues, formeront l'album indispensable de cette histoire : en attendant, elles auront pour effet immédiat d'en poser les jalons et d'indiquer des sujets d'étude. Les images de ces rares et derniers débris du passé réveilleront le patriotisme des chroniqueurs chalonnais et exciteront leur curiosité; ils interrogeront ces pierres silencieuses qui cachent tant de secrets, et ils sauront les leur arracher. Et ce qu'elles leur révèleront sera la vraie histoire de Chalon, celle de la vie intime et publique de ses habitants ; ce sera l'histoire de nos pères.

Votre première planche, prise sur le plateau de Lux, sert merveilleusement de frontispice à votre album chalonnais : déjà un de nos laborieux collègues, l'abbé Lacreuze, lui prépare un texte érudit sur l'apparition du labarum à l'empereur Constantin :

In hoc signo vinces.

Votre charmant panorama de Chalon et de Saint-Laurent provoquera sans nul doute une description à vol d'oiseau de ces deux villes ; oui, des villes de Chalon et de Saint-Laurent :

Saint-Laurent, exemple vivant des vicissitudes humaines, jadis ville décorée d'un prieuré,

1. François de Thésut, avocat, auteur d'un sommaire des choses arrivées en France, et particulièrement en Bourgogne, depuis 1570 jusqu'en 1591 ; malheureusement cet ouvrage est perdu.

siège d'une cour des monnaies, d'un parlement, puis d'une châtellenie royale, enfin faubourg de Chalon!

Le chevet de l'hôpital, qui brillait comme un fin diamant dans l'écrin chrétien et artistique du vieux Chalon, inspirera bientôt un auteur qui, pour adoucir les regrets si légitimes que votre cœur d'artiste ressent de la destruction de ce bijou, nous dévoilera tous les bienfaits répandus dans cet asile de la misère, où la charité ne manqua jamais aux pauvres, ni une consolation à leurs peines, ni un soulagement à leurs souffrances. Il nous dira en termes émus, comme l'a fait l'historien des dames de la Miséricorde de Chalon-sur-Saône [1], car ce sera lui-même, l'empressement des riches Chalonnais à ouvrir leur bourse pour édifier et embellir cet hôpital et le pourvoir abondamment de tout ce qui était nécessaire aux besoins moraux et physiques des malades; il nous dépeindra l'abnégation héroïque, je veux dire chrétienne, des dames hospitalières, qui ne prenaient que le titre de *Servantes des pauvres*, elles qui eussent pu se faire servir [2].

Je laisse au petit nombre des friands qui ont conservé le goût du pittoresque et de la fantaisie dans l'architecture, je laisse aux artistes et aux connaisseurs le soin d'apprécier les finesses et les procédés de la main qui nous a dessiné les restes du vieux Chalon. Tandis qu'ils s'attardent à jouir de l'effet des perspectives que notre aquafortiste a rendues si heureusement et à constater avec quelle fidélité il a su imprimer aux édifices le cachet du temps et de la vétusté, je remonte tout pensif le courant des âges et je me trouve comme transporté au milieu des siècles écoulés!

Rudes et grands siècles! Ils enfantaient des hommes à leur image et trempés pour le combat de la vie. Remarquez le caractère grave, presque sombre et menaçant, de leurs édifices publics et privés : il indique la permanence et la nécessité de la lutte.

C'est que ces hommes-là avaient à cœur de conquérir et de conserver tout ce que nous délaissons aujourd'hui: leur foi, leurs dieux lares, leur patrie et leurs libertés.

Toutes ces pieuses reliques de l'ancien Chalon ont laissé d'ineffaçables traces, ruines et souvenirs dans le Chalon moderne. En considérant les unes, en évoquant les autres, je revois l'ancienne population chalonnaise debout et vivante, représentée par ses trois ordres, frères par leur commune origine: clergé, noblesse, tiers état : trinité religieuse, militaire et civile qui, en dépit et peut-être à cause de ses rivalités, a fait de la France une grande nation et du *Castrum cabillonense* un siège épiscopal, une capitale royale, un riche comptoir commercial et une ville de franchises municipales : autant de centres vitaux concourant par des forces, par une action et par des voies différentes au développement et à la force de la cité. Chalon catholique en fut l'âme,

1. 1638-1877. Avec des documents inédits sur l'assistance publique dans la même ville, depuis 1466, par M. Henri Batault, secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. In-8° (328 p.).

2. « Elles sont issues, dit l'historien Courtépée, des bonnes maisons de la ville ; plusieurs d'entre elles possèdent des biens considérables dont, pour l'ordinaire, elles font un usage aussi noble que leurs fonctions. » T. III, p. 237, nouv. édit., *Description historique du duché de Bourgogne.*

l'esprit et la lumière. Image de la vraie démocratie et de la seule égalité possible, l'autorité, les distinctions et les honneurs y sont la récompense des vertus chrétiennes, du mérite personnel et du talent.

Nous ne faisons pas un panégyrique, nous écrivons de l'histoire ; aussi répéterons-nous ces paroles du jésuite Claude Perry : « L'Église est comme un champ qui a de bons et de mauvais grains ; je veux dire de bons et de mauvais prélats [1]. »

Plaignons les mauvais, ils ont reçu leur châtiment, et honorons les bons qui ont édifié et illustré Chalon.

Commençons par saint Sylvestre, premier maître et père spirituel de Césaire, ce noble enfant du Chalonnais.

Saint Césaire, qui n'illustra pas seulement son pays natal et le siège épiscopal d'Arles, mais son siècle, dont il fut l'oracle, et l'Église gallicane qui le surnomma son saint Augustin (470-542).

Dans le même siècle, Chalon catholique donne le jour à saint Arige, qui, de la cure de Moroges parvint à l'évêché de Gap (579) et se concilia l'amitié du pape saint Grégoire le Grand.

En ce temps-là, Chalon eut pour évêque, durant près de cinquante ans, saint Agricole. D'une haute naissance, il fut humble par sa vie chrétienne. Sa sobriété était si grande, qu'il ne dînait jamais et ne soupait que légèrement : « Il se mettait à table un peu avant le coucher du soleil et en sortait avant qu'il fût couché [2]. »

Chalon lui dut de nombreuses constructions, la restauration et l'embellissement de sa cathédrale [3], et son diocèse un hôpital pour les lépreux.

A saint Agricole succéda saint Flavius, fondateur de l'abbaye de Saint-Pierre (584), et qui fut revêtu des importantes fonctions de référendaire du roi Gontran.

Peu après vint saint Loup ; issu d'une famille noble et riche, ce prélat se fit le serviteur des pauvres et des pécheurs. Modèle de charité envers les criminels qu'atteignait la justice des hommes, il les consolait en leur parlant de la clémence de Dieu. Son zèle pour la conservation des lettres lui fit établir dans Chalon une école destinée à l'enseignement de l'Écriture sainte.

Au XIe siècle, c'est la maison de Chalon qui fournit au siège épiscopal d'Auxerre le comte Hugues, auquel revient l'insigne honneur d'avoir provoqué la réunion d'un concile à Verdun, où furent jetées les bases de la trève de Dieu, première digue opposée par la religion aux violences et à la barbarie de la force brutale.

Découvrons-nous devant la pierre tumulaire de l'évêque Jean Germain, dont les restes reposent dans l'église de Saint-Vincent. Son épitaphe témoigne la charité envers les pauvres de ce pauvre enfant du peuple que la grâce de Dieu, comme il le disait lui-même, et la faveur

1. *Histoire de Chalon-sur-Saône*, p. 36, par Perry.
2. Perry, ouv. cité, p. 43.
3. Grégoire de Tours, *Hist.*, liv. v. — Mille, *Abrégé chron. de l'histoire de Bourgogne*, t. 1er, 1771.

du grand-duc Philippe le Bon tirèrent de l'obscurité pour éclairer les docteurs par sa science et édifier les diocèses de Chalon et de Nevers par sa piété et ses vertus. Ajoutons encore que Jean Germain, né à Cluny dans une condition des plus modestes, avait commencé par y porter l'eau bénite le dimanche dans les maisons, suivant une antique et pieuse coutume de Bourgogne, et qu'il était maître ès arts et docteur de l'université de Paris, conseiller et ambassadeur du duc de Bourgogne, chancelier de la Toison d'or lorsqu'il s'endormit dans le Seigneur en 1460.

Terminons cette nomenclature incomplète des évêques de Chalon dignes de mémoire, par Pontus de Tyard de Bissy, « auquel, dit Saint-Julien de Balleure, l'évêché de cette ville fut donné pour loyer de ses vertus et savoir ».

A l'illustration de la naissance il joignit celle du mérite personnel. Parvenu à l'épiscopat en des temps gros de tempêtes et de périls, pilote habile et courageux, il sut conserver son calme au milieu du déchaînement furieux des passions politiques et religieuses de ses ouailles et de ses contemporains.

Pour nous faire l'écho des louanges qu'il s'attira par sa conduite et ses écrits, nous n'avons que l'embarras du choix. Répétons ce qu'en a dit Guillaume Colletet, dans sa *Vie des poètes français*, ouvrage manuscrit qui a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, allumé par les sauvages de la commune de Paris en 1871 :

« Le monde n'eut jamais rien de si secret ni de si caché qui ne fût pénétrable et de concert
« à l'esprit clairvoyant de ce grand personnage. Si bien que je puis justement dire de lui ce
« qu'Ovide avait dit autrefois de si bonne grâce dans un autre sens :

Omnia Pontus erat.

« Pontus dans la science était tout, ou du moins il y était tout ce qu'il voulait être.

« La connaissance parfaite qu'il eut des lettres humaines, et surtout de la poésie française,
« lui fit tenir un notable rang parmi cette illustre pléiade des sept grands poètes de son temps.
« La haute intelligence qu'il eut de tous les points de la philosophie humaine et divine le fit
« considérer parmi nous et révérer en France...

« Et dans les sacrés mystères de la théologie, il n'y eut point de docteur de son temps qui
« sut démêler avec plus de clarté et de plus grande et rare suffisance[1]. »

Pour compléter cette esquisse de Chalon catholique, il y aurait encore beaucoup à faire : il faudrait y ajouter le chapitre de la cathédrale, l'abbaye de Saint-Pierre, les couvents des carmes, des cordeliers, des minimes, des capucins et le séminaire des Oratoriens. Alors on y verrait que ces couvents, qu'on représente comme les refuges de l'oisiveté et de l'ignorance,

1. Nous avons étudié la vie et les travaux de cet estimable savant et pieux évêque dans un ouvrage qui a été honoré des suffrages de l'Institut de France et de l'Académie de Mâcon ; il a pour titre : *Étude sur le seizième siècle. France et Bourgogne. Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, depuis évêque de Chalon*. Paris, A. Aubry, 1860, in-8°. Imprimerie L. Perrin de Lyon.

étaient, pour la plupart, des lieux de prière et d'étude, des dépôts de livres précieux, enfin des pépinières de savants et d'hommes distingués.

C'est ainsi que de ceux de Chalon sont sortis : Nicolas Bourrelier, chancelier de Bourgogne ; Guillaume Filâtre, Chalonnais, que son mérite éleva successivement des sièges épiscopaux de Toul, Verdun et Tournay aux dignités de chancelier de la Toison d'or et d'ambassadeur à Rome ; Pierre Naturel qui, par son amour de l'étude, s'était concilié l'amitié de Pontus de Tyard ; Saint-Julien de Balleure, qui rehaussa l'éclat de son blason par ses travaux sur l'histoire de Bourgogne ; Claude Robert, savant précepteur d'André Frémiot, archevêque de Bourges, conseiller d'État et ambassadeur à Rome, et de Jacques de Neuchèzes, évêque de Chalon ; Jean Chapot, né en cette ville, provincial des minimes, auteur d'une *Vie de saint François de Paule ;* le père Léonard Bertaut, auteur trop érudit de l'*illustre Orbandale ;* Bernard Lami, professeur de théologie, qui composa dans le séminaire des Oratoriens de Chalon une remarquable introduction à l'Écriture sainte ; Edme Bourrée, oratorien, également professeur de théologie à Chalon, dont les écrits forment plus de quarante volumes ; le père Cloiseault ; supérieur des Oratoriens pendant un demi-siècle, auteur de la *Vie* des illustres religieux de son ordre et d'un complément de l'histoire des évêques de Chalon ; le père Legrand, Chalonnais, qui a construit pour la bibliothèque des Capucins, les deux globes, l'un céleste, l'autre terrestre, qui sont encore aujourd'hui une des curiostés de la bibliothèque publique de cette ville ; enfin le père Louis-Jacob de Saint-Charles, l'un des créateurs de la bibliographie, digne de figurer parmi les illustres écrivains de Chalon dont il nous a donné la biographie.

Si de l'ordre du clergé nous passons à celui de la noblesse, nous sommes en présence d'un groupe social tout différent d'aspect et de mœurs. L'agitation y est plus grande, la vie plus accidentée ; les passions moins contenues ne connaissent pas de frein. La raison du plus fort y est presque toujours la meilleure ; l'argument en usage est l'épée. Autant de résultats inévitables de son rôle exclusivement militaire. Dans ce milieu tout respire la guerre, chacun y est armé même en temps de paix : voyez ce que l'ancienne noblesse nous a laissé de ses demeures, de ses armures, de ses faits et gestes. Mais cela n'eut qu'un temps ; la rudesse des mœurs féodales ne tarda pas à se polir sous l'influence de la galanterie chevaleresque. Les gentilshommes bourguignons, ces foudres de guerre, subissent le joug de la beauté des nobles châtelaines qui décernent les prix aux vainqueurs des tournois, puis se transforment en courtisans. Chalon, souvent visité par nos ducs de Bourgogne, dont la cour fastueuse égalait celle des rois, possédait dans ses murs une brillante noblesse dont les hôtels décoraient la ville. Elle conserve de précieux types de l'époque féodale dans les tours de Sandon et de Marcilly et autres que notre artiste chalonnais a eu le soin de buriner.

Saint-Julien de Balleure nous apprend que cette réunion de maisons de grande noblesse dans Chalon avait valu à ses habitants le surnom de *nobles de Chalon*, surnom des plus flatteurs et des plus enviés, car les nobles étaient ou devaient être les meilleurs, les hommes d'élite à peine de forfaiture. C'était l'opinion générale du temps que la noblesse avait une mission,

un rôle et des privilèges dans l'État. Écoutons ce qu'en disait le père Bertaut, un de ces historiens surannés qu'on accuse de falsifier l'histoire et d'en faire une école de plat servilisme :

« Et à la vérité, il faut advouer que la noblesse, quand mesme elle serait couronnée, ne doit « pas estre le germe précieux des dignités et des honneurs, mais bien les belles qualitez de « l'âme et de l'esprit...

« Un beau sang dans les veines peut bien passer pour une marque de santé, mais non pour « un véritable titre de noblesse qui n'est qu'une qualité accidentelle et un ouvrage de fortune « qui préside à la naissance des hommes, quand elle se joue à tirer un portier de sa boutique « pour lui mettre un sceptre à la main. C'est elle qui, favorisant les entreprises de l'ambition, « a fait toute la différence des nobles et des roturiers, des petits et des grands... Mais à parler « selon les règles de la vérité, c'est la vertu qui fait l'homme noble... la vraye noblesse n'em- « prunte rien d'autruy ».

Inscrire ici les noms des représentants de la noblesse chalonnaise ancienne et moderne, il n'y faut pas songer. Ce serait faire l'appel nominal de toute une armée de preux.

Une seule exception nous est imposée en faveur de la famille Du Blé d'Huxelles, moins en faveur de ses illustres alliances avec les Montagu, les Drée, les Rabutin et les Beauffremont-Sennecey qu'à cause de la gloire militaire que lui doit Chalon, qui donna son propre nom à deux de ses rejetons, tous deux morts en combattant, l'un à trente-neuf ans tout couvert de lauriers, l'autre à vingt et un ans. Cette maison a fourni deux maréchaux de France aux armées de Louis XIV.

Nous avons hâte d'arriver au tiers état, peuple et bourgeoisie ; il nous reste à peine quelques pages quand il y a de quoi écrire un volume. Car le tiers état, c'est-à-dire le vrai peuple, ce peuple croyant, travaillant et s'ébaudissant à ses heures perdues, formait la base de cet édifice social. Il n'était ni écrasé ni épuisé par les classes supérieures, comme on l'a dit et répété par erreur volontaire ou par ignorance, puisque son attribution naturelle était de leur servir de fondement et d'être la source intarissable d'où elles sortaient et où elles venaient se retremper.

Il s'en fallait de beaucoup que le tiers état ne fût rien, comme osa le proclamer l'abbé Sieyès, un des habiles jongleurs de la révolution de 1789. Le tiers état constituait la mine féconde, le grand laboratoire des forces sociales. La vie y débordait, l'activité humaine s'y montrait surhumaine, on y reconnaissait le doigt de Dieu.

Guerres et dévastations incessantes, intempéries extrêmes, inondations diluviennes, hivers rigoureux, pestes et famines meurtrières, joug écrasant imposé aux faibles par les forts, en un mot toutes les calamités qui forment le bilan de notre histoire générale et de celle de Chalon en particulier, sont impuissants à empêcher le peuple de cette ville de vivre, de se développer, de grandir, de prospérer et de s'affranchir.

La commune de Chalon se constitua sans violence, lentement, progressivement, comme tout ce qui doit durer ; elle fut une évolution normale, produite par la marche progressive du temps et non une *révolution,* crise perturbatrice qui a pour effet d'enrayer le progrès et de mettre la

licence à la place de la liberté. Les citoyens de Chalon, devenus majeurs, étaient mûrs pour l'exercice de leurs droits politiques. Aussi ne leur furent-ils contestés par aucun de leurs puissants seigneurs féodaux, les évêques, les ducs de Bourgogne, puis le roi de France. Les franchises municipales de Chalon traversèrent cinq phases avant d'arriver à leur complet épanouissement.

1234. Affranchissement des tailles et des exactions féodales, par Hugues IV, duc de Bourgogne.

1254. Réunion libre des habitants, dans laquelle ils élisent de leur propre autorité six d'entre eux pour gérer les affaires de leur commune.

1256. Charte de Hugues IV, duc de Bourgogne, par laquelle il accorde aux Chalonnais *franchises* à *tousiours* et le droit d'élire annuellement quatre prud'hommes pour l'administration des affaires de la ville. (Création de l'échevinage qui jouissait du droit de justice et d'une partie de l'autorité militaire.)

1408. Les bourgeois et habitants de Chalon sont autorisés à bâtir une maison commune ou l'hôtel de ville avec tour et beffroi, par Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

1561. Lettres patentes de Charles IX accordant aux habitants de Chalon, sur leur demande, l'établissement de la mairie.

Conservons ces dates qui rappellent de glorieuses étapes dans le développement intellectuel et matériel du vieux Chalon. Le moderne en aura-t-il de semblables à inscrire dans ses fastes?

A la place des trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité, qui s'étalent aujourd'hui sur nos édifices publics, expression de funestes utopies et satire sanglante des déportements de leurs auteurs, les bourgeois de Chalon du XVe siècle avaient fait graver au-dessous de la porte d'entrée de leur hôtel de ville ces trois mots qui rappelaient à leurs magistrats municipaux leurs devoirs et leur conduite.

Fidei. Prudentiæ. Secreto.

Autres temps, autres hommes.

Sous l'égide tutélaire de leurs chartes de franchises jurées et maintenues par tous nos rois, les Chalonnais purent donner un libre essor à leurs aptitudes pour les affaires. Chalon, grâce à son heureuse situation, devint un centre commercial d'une grande importance. Ses deux foires franches y attiraient chaque année une affluence considérable de marchands et de produits des principales villes de France et d'Europe. Pour maintenir l'ordre dans ces congrès internationaux d'où sortaient la paix et la prospérité, les ducs de Bourgogne créèrent une juridiction spéciale, à la tête de laquelle nous voyons figurer, du XIVe au XVIIe siècle, sous les titres de baillis et maîtres des foires de la ville et cité de Chalon, des officiers supérieurs des armées, des gouverneurs de province et de villes, des membres du conseil d'État du roi, chevaliers de ses ordres, appartenant aux plus illustres familles de notre province.

De la vie que le mouvement industriel et commercial répandit dans Chalon naquit une

bourgeoisie laborieuse, intelligente, économe et patiente, parce qu'elle avait foi en sa force, en elle-même et en Dieu. Liée au sol natal par la propriété, fruit légitime de ses labeurs, attachée à la cité par des franchises, récompense de son patriotisme, enfin par les traditions et l'amour du foyer, elle accomplissait graduellement ses évolutions sociales ascendantes qui l'amenaient à prendre part au gouvernement du pays et à parvenir à la noblesse, c'est-à-dire à l'échelon le plus élevé de l'ancienne hiérarchie sociale. Stimulée sans cesse par le désir d'arriver à ce but, la bourgeoisie travaillait aussi à sa propre fortune tout en faisant celle de son pays et en contribuant à son illustration [1].

Les hommes les plus recommandables par leur mérite et leur position sociale sont choisis par les suffrages de leurs concitoyens pour les magistratures municipales. La liste des anciens maires de Chalon est une page du livre d'or de la population de cette ville ; on y lit des noms comme ceux-ci : Bataille, Burignot, de Thésut, Perrault, Beuvrand, de La Loyère, Languet, Bernardon, Jullien, Gallois du Perroux, Lantin, de Mucie, Perney, Prisque, Topin, Mathieu, Durand, Pontoux, Perry, Jauthial, Virey, Quarré, d'Hoges, qui, tous, figurent avec honneur dans l'église, les armées, la magistrature, le parlement et les lettres. Sous l'administration de tels magistrats, Chalon vit fleurir les études classiques. Son *grand collège littéral* est doté de chaires nouvelles, le nombre et la valeur des prix sont augmentés, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie concourent à l'envi à ces fondations.

De tous ces Mécènes de leur patrie, nous ne nommerons qu'Antoine Druhot, dont nous retrouvons le nom gravé en lettres d'or sur les plats des beaux et bons livres que les maires et échevins de Chalon distribuaient jadis aux lauréats du collège. Sa générosité méritait bien cet honneur et le souvenir que nous lui accordons aujourd'hui, car, en 1579, il fit don au collège de Chalon d'un domaine tout entier, composé de 55 journaux de terre, 9 soitures de prés, 22 arpents de bois, de maison, granges, jardin, etc.

A la nouvelle de cette donation les magistrats municipaux se rendirent en corps au logis du donateur pour l'en remercier au nom de la ville, et, comme signe public de la joie générale, ils firent sonner la grosse cloche de l'horloge et carillonner les petites pendant une heure [2]. Ce bienfaiteur de Chalon était un de ces hommes qu'on qualifie injurieusement aujourd'hui d'*aristocrate*, car il réunissait aux fonctions de sommelier du roi celles de capitaine des châteaux de Germoles et Montaigu. Il ne nous déplairait point de voir nos ardents promoteurs de l'instruction obligatoire et laïque y contribuer ainsi de leur bourse.

Tant de louables et généreux efforts portèrent leurs fruits. Le niveau intellectuel de Chalon s'éleva au point qu'à partir du XVIe siècle jusqu'en 1789 exclusivement, on vit sortir de tous les rangs de la population une légion d'hommes remarquables.

Les noms abondent; à ceux que nous avons déjà eu occasion de citer ajoutons encore :

1. Nous ne faisons qu'effleurer ici un point intéressant de notre vraie histoire. Nous l'avons fouillé dans un travail encore inédit intitulé : *Couches et castes sociales de la France, essai d'analyse et de synthèse historique.*

2. Perry, p. 355.

parmi les littérateurs, Claude et Nicolas de Pontoux, qui seraient aussi bien placés parmi les savants en leur qualité de médecins; Philibert Guide, l'un des plus anciens fabulistes français; le chanoine Claude Décousu, polyglotte, professeur de grec et d'hébreu, qui publia la première édition des *Idylles* de Théocrite qui ait paru en France; Saint-Julien de Balleure, digne de cette nouvelle mention pour la diversité et l'importance de ses écrits précieux et attachants malgré leurs imperfections; Salomon Clerguet, avocat, poète et député aux états de Blois en 1588; Claude Perry, poète latin et historien; — parmi les jurisconsultes, Philippe Robert, célèbre avocat, mais plus connu comme poète grec et latin et par l'amitié qui l'unit à Pontus de Tyard; Celse-Hugues Descousu, qu'un juge compétent, le président Bouhier, regardait comme l'un des plus laborieux et des plus appliqués « de tous les jurisconsultes »; Hugues Doneau, qui, avec Cujas et Dumoulin, fut l'un des trois plus grands juristes du XVIe siècle; Job Bourot; les deux Durand; Nicolas Canat; — dans la diplomatie, l'ambassadeur Jacques de Germigny; — dans les sciences médicales et physiques, Toussaint, Ducret, Josias, Machureault, Clément Cyriaque, Mangin, l'un des plus brillants élèves du collège de Chalon, savant mathématicien et habile linguiste; les deux Morel père et fils, Jean et Jacques Philibert, l'un et l'autre auteurs d'ouvrages de médecine, Jean Prestet, disciple de Malebranche et lui-même habile mathématicien; Leschenault de La Tour, infatigable voyageur naturaliste; — parmi les artistes, Jean Bruneau, Joseph Lacombe, les deux Touchemolin, tous musiciens; Guillaume Boichot, dessinateur, peintre, sculpteur et architecte. Enfin Denon, écrivain, diplomate, voyageur et surtout graveur distingué et l'un des savants les plus intrépides, quoique des plus âgés, de l'expédition d'Égypte.

Nous sommes heureux et fier de le constater une fois de plus, la France intelligente, éclairée et libre ne date pas seulement du 14 juillet 1789, comme on a osé l'écrire. Ses nobles origines sont plus anciennes et plus respectables. Longtemps avant cette date, nos cités provinciales étaient autant de petits foyers d'où se répandaient sur la France entière d'inépuisables rayons de lumière et de chaleur, c'est-à-dire de vie; car il restait toujours dans nos villes le noyau d'une société de choix, qui, à ses heures, aux jours des visiteurs illustres, des nobles hôtes et des grandes fêtes, reprenait les manières élégantes et l'urbanité de la capitale, avec une aisance qui dénotait que le savoir-vivre lui était familier.

Les anciens Chalonnais occupèrent un rang distingué dans ces occasions : leur naturel privilégié les y disposait.

Déjà au XVIe siècle, notre chroniqueur Saint-Julien écrivait : « Ils sont autant gracieux, « de franc et bon cœur, envers ceux qui abordent leur ville, qu'autres habitants du royaume[1]. »

Deux cents ans plus tard (toujours avant 1789), l'historien Courtépée confirmait cet éloge en ces termes : « Ils ont conservé cet aimable caractère de politesse et de générosité qui rend le « séjour de leur ville délicieux aux étrangers[2]. »

1. Courtépée, ouv. cité, art. Chalon, t. III, p. 257 (nouv. édition).
2. Courtépée, ouv. cité.

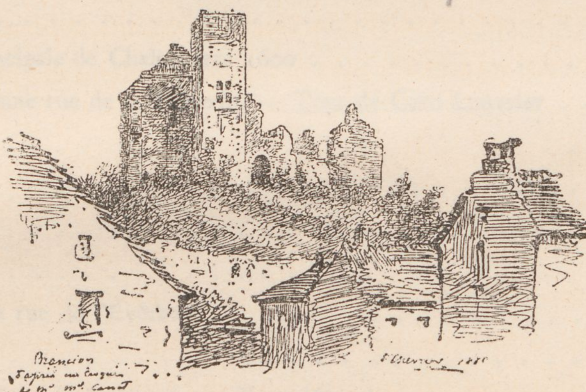
Enfin, quelques années plus tard, en 1783, Fabre d'Églantine consacrait un poème tout entier à chanter Chalon-sur-Saône et les douceurs qu'il avait goûtées dans ses murs hospitaliers [1].

Ce coup d'œil rapide jeté sur les hommes et sur les choses du vieux Chalon fait entrevoir tout ce que peuvent rappeler à notre mémoire et à nos cœurs les images fidèles de ces maisons, de ces monuments et de ces débris, contemporains d'un passé qui est l'ancêtre de notre présent, auquel il a légué tant de souvenirs, de poésie et d'enseignements.

D[r] ABEL JEANDET (de Verdun).

Verdun en Bourgogne (*Saône-et-Loire*), *le* 6 *février* 1881.

1. *Œuvres mêlées et posthumes,* 2 vol. in-12. Paris, an XI, t. I[er], p. 55.



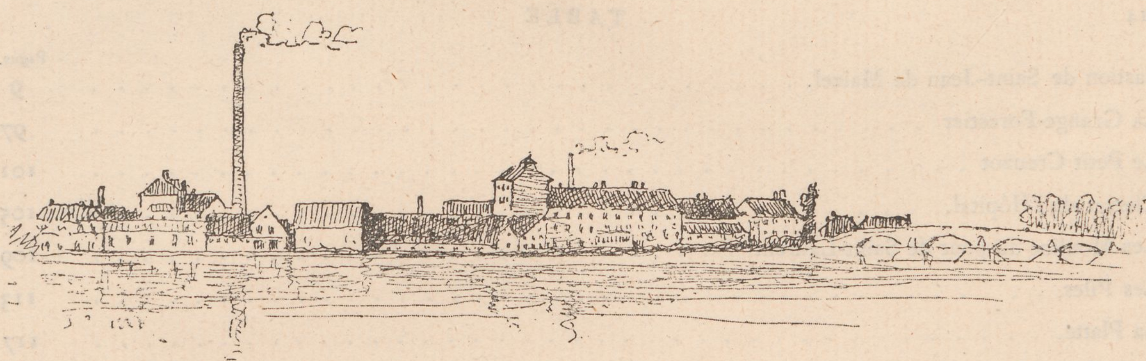
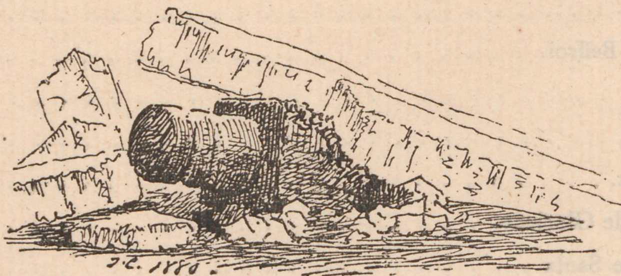
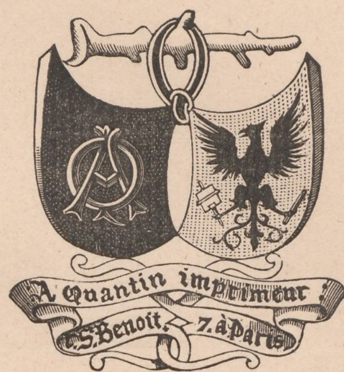


TABLE DES MATIÈRES




A Quantin imprimeur :
r. S. Benoit, 7. à Paris



